



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

I. NOVEMBRE  
1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Institutiones philosophicæ, &c. *Institutiones philosophicæ à l'usage des séminaires & des collèges. Partie métaphysique* A Paris, chez Jombert jeune, libr. rue Dauphine. 1782. vol. in-8<sup>o</sup>. de 494 pag. renfermant 2 tomes. Prix 5 liv. rel. en carton, & 6 liv. rel. en veau.

IL est inutile de faire l'éloge de ces *Institutions*, après l'idée que nous avons donnée des ouvrages de cet auteur \*. Aucun écrivain de ce siècle n'a déployé en traitant

\* 1. Act  
1780. p. 211

les diverses sciences dont l'abbé Para s'est occupé, une logique plus ferme & plus lumineuse, une érudition mieux digérée & mieux dirigée; & ces avantages subsistent pleinement dans cet abrégé de métaphysique. L'auteur a très-fagement fait de le donner en latin après l'avoir donné, il y a déjà quelques tems, en françois \*. J'aurois souhaité que ses élémens de physique eussent paru également en latin, & l'on voit dans le *prospectus* qu'il avoit publié de ces institutions, que c'étoit son dessein. Mais il a changé d'avis à cause de l'usage, dit-il, qui s'établit tous les jours de plus en plus de traiter cette science en françois. Et c'est pour cette raison même que je me serois tenu à mon premier projet. En maintenant ou en rappelant dans les écoles l'ancien usage d'enseigner en latin, on conserveroit parmi nous une langue précieuse aux sciences & plus précieuse encore à l'Eglise catholique dont elle est devenue l'idiome propre (a). Je

\* 1. Janv. 1721. p. 3.

---

(a) Le seul moyen de sauver la langue latine & avec elle toutes les sciences, toutes les sources de la vraie & bonne littérature, est encore entre les mains, & entre les seules mains de la religion; à qui il est réservé de sauver pour une seconde fois, les notions humaines du déluge d'une ignorance générale. Elle y est particulièrement intéressée; sa science propre, sa liturgie, ses rituels, tous les livres relatifs à ses dogmes, à ses cérémonies, à ses usages, sont écrits en latin. C'est l'idiome de l'Eglise; s'il se perd, elle est muette ou inintelligible. Que les Chefs des Ordres qui subsistent encore, que les prévôts de chapitres

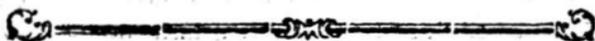
conçois que dans le cas que la philosophie ne seroit enseignée qu'en latin, que les livres qui traitent de cette science ne parleroient qu'en latin, on verroit une étrange diminution dans le nombre des savans de ce siècle. Mais seroit-ce un si grand mal ? Il y auroit à la vérité moins de creuses & d'absurdes imaginations, moins de systèmes qui brillent un moment aux yeux de l'imbécille multitude, & s'évanouissent avec la rapidité de l'éclair ; moins de ces écrivailleurs ignorans & téméraires qui, pour m'exprimer comme un illustre physicien du siècle passé, portent des mains impures sur l'imposante & respectable nature, qui en font le jouet de leur caprice & de leurs puérites spéculations. Mais quel inconvénient y auroit-il dans cette privation ? Des gens qui ont assez de confiance dans l'esprit pour s'enrichir avant d'être *naturalistes*, des langues & de la littérature grecque & romaine, s'égareront toujours plus difficilement & plus rarement que ces ames foibles qui avec la seule science de lire & d'écrire, & le secours de quelques

*Naturæ  
arcana illo-  
tis manibus  
attractant.*

---

pitres & les abbés nourrissent parmi leurs inférieurs & leurs suppôts l'étude de cet ancien & respectable langage ; que dans les maisons religieuses les novices & les étudiants soient obligés à le parler exclusivement, à l'écrire, à s'y exercer en toutes les façons ! Par ces moyens il subsistera en dépit de l'ignorance & de la philosophie. — Div. réfl. sur la langue latine 1 Août. 1782. p. 468, & autres *ibid.*

dictionnaires & brochures du bel air, s'éri-  
gent en génies créateurs & nous donnent la  
théorie d'un monde comme celle d'une cour-  
se en traîneaux ou d'un élégant déjeûné.



*Le voïageur dans les Païs-bas autrichiens,  
ou lettres sur l'état actuel de ces Païs-  
bas. Tome premier. A Amsterdam, chez  
Changuion, à Bruxelles chez Emmanuel  
Flon. 1782.*

L'Auteur de ces lettres, dit dans l'*avis  
préliminaire* que son ouvrage sera pré-  
férable à celui de M<sup>r</sup>. de la Porte, qui *écrivait  
à Paris sur des païs qu'il n'avoit pas par-  
cours, & n'en parloit qu'après les livres  
qui en ont traités.* On ne peut qu'applau-  
dir à ce jugement qui est encore bien favo-  
rable; car ce n'est pas seulement pour n'a-  
voir pas vu les païs dont il parle, que l'ab-  
bé de la Porte a fait une mauvaise compi-  
lation, mais c'est parce qu'il a écrit sans prin-  
cipes, sans choix, & souvent sans juge-  
ment. Notre voïageur tâchera sans doute  
d'éviter ces défauts, mais il faut pour cela  
qu'il redouble d'attention; car je puis bien  
dire que dans ce premier volume quoique  
très-légèrement parcouru, j'ai vu tant de  
choses qui prêtent à une critique juste &  
même indulgente, que je n'ose en faire le  
détail par considération pour l'auteur, au-  
quel je dois des égards d'amitié. Je me bor-  
nerai

serai à indiquer quelques antilogies qui ne peuvent être que l'effet de la distraction. Par ex. *Les biens des maisons religieuses seront employés à la construction des hôpitaux, maisons d'orphelins & des enfans trouvés* (a), & au soulagement des pauvres p. 48, & immédiatement après : *Ces pauvres ont à Brusselles des fondations pieuses, qui si elles étoient bien administrées, il ne devroit pas y avoir un seul pauvre dans tout Brusselles.* Il falloit montrer que dans les autres villes il y avoit plus de pauvres, & proportionnellement moins de ressources (b), ou laisser tirer la conséquence évidente, que les pauvres n'ont pas besoin des biens des religieux (c). — P. 10. *Le peuple qui habite les campagnes du Brabant, est heureux. Un habitant de ces campagnes, place un de ses enfans dans l'Eglise, l'autre dans &c.* Voilà que l'auteur oublie les efforts

(a) Il n'y a pas 40 ans que dans la plupart de nos bonnes villes de la Belgique catholique, on eût été fort embarrassé à remplir une maison d'*enfans trouvés*. Vive la philosophie! Si elle conseille de bâtir les maisons, elle se charge aussi de trouver les *enfans trouvés*.

(b) Il est d'ailleurs prouvé par le fait, par l'expérience faite à Anvers, Tournay, Ath, &c, que les fondations & les aumônes suffisent à l'entretien des pauvres.

(c) L'auteur dira peut-être, qu'un grand nombre de pauvres subsistoient par les secours qu'ils trouvoient dans les maisons religieuses, & que ces secours vont leur échapper. Soit, mais dès-lors il est en contradiction avec toutes ses spéculations & ses calculs.

qu'il fait dans presque toutes ses *lettres* pour ôter le moïen de *placer les enfans dans l'Eglise*. — P. 105, 2<sup>e</sup>. partie, l'auteur parle fort amplement de la constitution du gouvernement belge, & ne réfléchit pas qu'il en donne une idée formellement contraire à ce qui fait l'objet de ses spéculations dans toute l'étendue de ses *lettres* ; il va jusqu'à dire que c'est *une monarchie mêlée d'aristocratie & de démocratie*, & établit une théorie de despotisme, dont on ne voit pas d'exemple dans les régions de l'Asie & de l'Afrique. — P. 29, il fait un parallèle des Belges autrichiens avec les Hollandois, qui est entièrement en faveur des premiers; *Ils n'ont pas les mœurs du commerce. Dieu les préserve d'avoir celles des Hollandois*. Voilà qui est bien conséquent; l'auteur s'épuise à nous donner l'esprit de commerce, & il veut que *Dieu nous garde d'en avoir les mœurs*. (a)

Je n'insisterai pas sur les autres inconséquences que ces *lettres* présentent en très-grand nombre; mais je m'oppose de toutes mes forces au prétendu éloge de mes compatriotes par lequel l'auteur débute. " L'état actuel des Pays, bas autrichiens est certainement tout-à-fait, différent de ce qu'il étoit, je ne dis pas, autrefois, mais même il y a quelques

---

(a) Réflexions sur l'esprit d'intérêt & ses effets sur le cœur de l'homme; contraste avec les autres passions quelconques, 1<sup>er</sup> Juin 1779: p. 162.

„ années : ce changement est si considérable ,  
 „ que ceux qui ont parcouru il y a trente  
 „ ou quarante ans ces païs , & qui y séjour-  
 „ nent aujourd’hui , ont peine à croire que  
 „ ce soit le même peuple qui les habite :  
 „ ce changement est aussi grand quant au  
 „ physique que quant au moral „. Je conviens  
 du fait ; mais on ne peut sans une étrange ma-  
 niere de voir , prétendre que ce *changement*  
*quant au physique & quant au moral* , soit un  
 changement heureux qui honore & qui amé-  
 liore la nation ; que la simplicité , la probité  
 antique , les mœurs intègres , la religion pure  
 de nos peres , ne valent pas mieux que  
 le luxe , la frivolité , l’irréligion , & la plus ef-  
 frénée licence , qui s’emparent hélas ! tous les  
 jours du terrain abandonné par ces vertus  
 fugitives. — L’auteur nous dit que la *super-*  
*stition a fui* , que le *fanatisme a disparu*. Il  
 a certainement bonne grace , lui qui est si  
 édifié de voir les païsans dire leur *Benedi-*  
*cite* p. 11. Il seroit très-embarrassé de nous  
 indiquer les *superstitions* & le *fanatisme* qui  
 nous dégradent , *il y a trente ou quarante*  
*ans....* Ce que c’est quand on écrit sans ré-  
 flexion , qu’on s’extasie au bruit de quelques  
 mots sonores , & qu’on les répète sans sa-  
 voir ce qu’ils signifient !





*Histoire de Notre-Dame de Luxembourg, honorée sous le titre de Consolatrice des affligés. A Luxembourg chez l'imprimeur du Journal. 1769 & 1782. 2 vol. in-8°. \**

**R**ecueil plein de faits vrais & édifiants, tableau d'une dévotion solide, où l'on ne remarque ni abus, ni excès, ni aucun de ces mélanges nuisibles que la foible humanité apporte toujours dans les meilleures choses. Car l'on ne peut dissimuler que dans plusieurs provinces, particulièrement en Autriche, Bohême, Pologne, Hongrie &c, le culte des Saints & de leurs images, sur-tout de celles qu'on regarde comme miraculeuses (a), ne soit porté à un point qui semble

---

(\*) *Prix de ces livres en argent de France.*  
 Histoire de Notre-Dame de Luxembourg, &c. broch. 12 sols. — Suite de l'histoire, 7 f. — Description du Jubilé de l'an 1781, avec les décorations qui y ont servi. in-8°. 8 f. — La même description in-8° avec figures, 15 f. — Idem in-4°. avec figures. 15 f. — Neuvaine à l'honneur de Notre-Dame, 5 f. Ces mêmes livres se trouvent aussi en allemand & aux mêmes prix; on les vend séparément.

(a) Ils les ont multipliées à l'infini; il n'y a presque pas d'église qui ne prétende en posséder

abforber toute autre impreffion religieufe, & qui par-là laiffe le peuple fans reffource &

poſſéder une. Le célèbre Muratori ſe plaint avec raifon des abus qui réfultent de cette perfuaſion. Mais l'erreur la plus grave de ces peuples conſiſte dans la fauſſe idée qu'ils ſe font de ces images. Faute d'inſtruction ( & on peut dire qu'elle manque généralement dans ces provinces ), ils ne ſoupçonnent pas ſeulement que les images qu'on appelle *miraculeuſes*, n'ont aucune vertu propre & ne différent point en elles-mêmes des autres images. Ce qui les diſtingue, c'eſt les grâces que la Divinité répand dans les endroits où l'on honore les Saints qu'elles repréſentent : grâces provoquées ou par la piété toute particulière des perſonnes qui ont bâti des églifes, dreſſé des tableaux ou des ſtatues à l'honneur des Saints; ou par les vertus & les qualités chrétiennes des habitans du lieu où ces églifes & ces images ont été élevées; ou par la ferveur & la confiance des peuples qui viennent y implorer la miſéricorde de Dieu par l'intervention de ſes ſerviteurs & de ſes amis, ſelon l'exprefſion de l'Écriture, *qu'il a réſolu de glorifier avec éclat.* — Les anciens ont reconnu, comme nous, des images miraculeuſes; & les novateurs qui ont attaqué cette perfuaſion des Catholiques, n'ont fait que donner de nouvelles marques d'ignorance ou de mauvaſe foi. St. Grégoire fait mention d'une image miraculeuſe de la Ste. Vierge, qui fut portée proceſſionnellement par la ville de Rome affligée d'une grande épidémie. Euſebe rapporte des choſes étonnantes de la ſtatue que la reconnoiſſante Hémorrhoiſſe avoit élevée au Sauveur. Socrate & Sozomene parlent d'un temple miraculeux conſacré à Dieu en l'honneur de la Ste. Vierge, &c. &c. On voit dans le rituel de Strigonie une oraiſon qu'on récite dans ce diocèſe lorsqu'on expoſe

*Mihi autem nimis honorificati ſunt amici tui, Deus.*  
Pf. 131.

sans défense dans des tems de séduction & d'erreur ; ce qui multiplie les apostasies d'une manière effrayante & amène quelquefois des révolutions dans la religion nationale. Rien de semblable ni dans l'*Histoire* que nous annonçons ici, ni dans la dévotion dont elle présente les fruits. La piété du peuple Luxembourgeois envers la Mere du Sauveur des hommes, a toujours particulièrement éclaté dans son attachement aux devoirs substantiels du christianisme. La fréquentation des

expose quelque image à la vénération du public, qui donne une idée bien juste, non seulement du culte des images saintes en général, mais en particulier de ce qui constitue une image miraculeuse. *Omnipotens sempiterna Deus, qui Sanctorum tuorum imagines pingi non reprobas, ut quoties illas oculis corporeis intuemur, toties eorum actus & sanctitatem memorie oculis meditemur; hanc quæsumus imaginem in honorem unigeniti Filii tui (vel B. M. V. vel &c.) elaboratam benedicere & sanctificare digneris, & præsta, ut quicumque coram illâ unigenitum Filium tuum adorare (vel B. &c. colere & honorare) studuerit, illius meritis & obtentu à te gratiam in præsentî & æternam gloriam obtineat in futuro &c.* — L'oraison de Salomon au second livre des Paralipomenes, & la promesse que Dieu lui fit, expriment admirablement comment un temple (& il en est ainsi des images) peut être distingué par des grâces éclatantes & multipliées, qui le feront considérer comme un édifice miraculeux. — On peut voir sur les images miraculeuses un solide & éloquent discours, que je crois être de Mr. de la Tour du Pin. *Les images miraculeuses sont miraculeuses pour la gloire de ceux qu'elles représentent, — pour la consolation des gens de bien, — pour la confusion des hérétiques.*

Sacremens , le respect des mœurs , la modestie , le bon ordre a toujours caractérisé le concours des peuples aux solemnités consacrées à l'honneur de cette grande Protectrice de la province la plus constamment catholique des Pais-bas , comme la plus inviolablement fidele à ses Souverains \*. On a vu durant la célébration du jubilé de cent ans , en 1781 (a) qui vient d'être transmise à la postérité par un monument solennel (b) , un

\* V. le J.  
du 15 Août  
1778. P. 578.

(a) 15 Juin 1781. p. 310. — On en trouve une ample description in-4°. jointe à l'ouvrage annoncé ici. Les figures ne sont pas un chef-d'œuvre de gravure , mais elles sont assez exactes pour donner une idée de la pompe édifiante qui a illustré cette solemnité. Il me semble cependant que dans l'estampe qui représente l'autel & la statue de la sainte Vierge , il y a *Maria Mater Jesu* , au lieu de *Maria Matri Jesu* &c , qui est ( si j'ai bien retenu ) la vraie version , conforme à la bonne logique comme au bon goût , & sur-tout à la bonne théologie.

(b) Mr l'abbé d'Orval , membre ecclésiastique des Etats de la province , toujours empressé à concourir à ce qui peut intéresser la religion comme la prospérité générale des citoyens , dont la maison est l'azile des arts comme celui de la piété ( 1 Juin 1781. p. 374 ) , a fait présent à la chapelle de N. D. d'un grand & magnifique tableau , ouvrage du célèbre peintre , le frere Abraham. La province de Luxembourg y est représentée offrant à sa Patronne la clef de la Capitale. Ce tableau , orné d'un cadre précieux & supérieurement travaillé , a été placé au-dessus du maître-autel de la chapelle , avec cette inscription :

URBS AC PROVINCIA IN JUBILÆO PATROCINII  
CONSOLATRICES AFFLICTORUM.

peuple inombrable qui ne trouvant pas de place à se loger, couvrait nuit & jour les rues & les places publiques, sans y causer le moindre désordre & sans qu'on entendît d'autre bruit que la récitation des prières; pas une querelle, pas une apparence d'ivrognerie, pas le moindre effai de galanterie ou de licence. Il n'y a que la religion qui puisse se flatter d'un tel empire sur une multitude sans chef & sans discipline; qui par une impression invisible maintienne la sagesse & l'ordre avec plus d'efficacité que l'appareil de la plus redoutable police. (a)

Je n'ai pu m'empêcher d'apprécier à cette occasion les déclamations perpétuelles de nos beaux-esprits contre les voyages de dévotion. Je conviens qu'ils sont sujets à des abus; que lorsqu'ils se font en troupes par des personnes de différent sexe, & sur-tout quand l'objet n'en est ni bien solide, ni propre à fixer la disposition des cœurs, il y a très-peu

(a) Dans la petite ville de Lorette l'on a vu jusqu'à deux cents mille hommes en un jour, sans que jamais il y arrive le moindre désordre. L'on ne voit dans les pèlerins qui y vont ou qui en reviennent, que contentement & une gaieté innocente. Mettez dans la même ville cent mille hommes de toutes les nations, rassemblés par la frivolité & l'ennui & dirigés par les maximes philosophiques. Ce sera l'image la plus parfaite qu'on puisse se faire des troubles de l'enfer. Les pauvres habitans devront quitter leurs foyers s'ils veulent conserver leurs possessions, leur vie & leur honneur.

d'édification à y recueillir. Mais ce cas excepté, je n'en vois que de bons effets. Sans parler des impressions religieuses, toujours respectables en elles-mêmes & toujours avantageuses au repos de la société, le peuple se dégourdit & s'instruit dans ces voyages, acquiert de l'expérience, & perd les préventions d'un nationalisme stupide; il devient fort & endurant (a), au lieu de se diffoudre d'indolence & de corruption dans nos assemblées & nos théâtres.

J'ai vu l'économie mesquine & fardive se lamenter sur les sommes qui par ces voyages de piété passoient d'une province à l'autre\*,

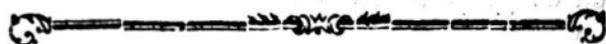
\* V. les  
ouv. des  
Encyclop.  
des Econo-  
mistes &  
autres es-  
prits oisifs  
& tracaf-  
fiers.

essayer de rompre tous liens religieux entre les nations, isoler les sujets d'un même empire comme des hordes tartares, attaquer la liberté des citoyens & le droit de disposer de leurs personnes qui est la plus sacrée de toutes les propriétés. Mais ces spéculations de réforme pussent-elles paroître justes, seroient-elles conséquentes? Les voyages de luxe ou de plaisir sont devenus d'un goût général

(a) Je n'ai pu refuser mon admiration à des étrangers de toutes les nations, gens du peuple, que je rencontrais, faisant à pied le voyage de Rome & de Lorette; pleins de courage & d'une joyeuse activité, ils paroissent plus contents à six cents lieues de leur patrie que dans leur demeure habituelle. L'aspect d'une nouvelle terre, l'influence d'un nouveau ciel, la fatigue & l'idée même de leur éloignement, leur donnoient un essor & une énergie qu'ils n'eussent jamais éprouvés dans leur terre natale.

ral chez tous les peuples. On ne voit que des gens désœuvrés & dissipés courir comme des forcenés d'un bout de l'Europe à l'autre avec un train qui dévore en peu de tems les plus vastes héritages ; marquer leur route par des traces de violence ou de luxure. On ne songe point à les contrôler ; parce qu'une vaine & inutile curiosité , plus souvent encore la satiété & la licence en font les mobiles. S'il y entroit un grain de motif religieux , on les condamneroit ; on les défereroit comme une abomination ; comme une superstition puérile & pernicieuse, qui ruine à la fois l'Etat & les individus. . . . Les bandes mimiques ont emporté plus d'argent depuis 10 ans , que tous les pèlerinages des nations chrétiennes durant 18 siècles . . . . Ce n'est que dans les choses qui ont quelque rapport au culte de Dieu qu'on calcule & qu'on lésine \* : mais la folie , mais le vice ne sauroient être traités avec trop de prodigalité & de magnificence.

5 Janv.  
. p. 95.



J. Andreae Serrai de præclaris catechistis , libri tres. Viennæ typis Josephi Gerold 1777.  
1 vol. in 8<sup>o</sup>. de 245 pag.

**Q**uoique ce traité , imprimé depuis cinq ans , soit mort en naissant , une circonstance semble le ressusciter. L'auteur aiant été nommé à un bénéfice considérable & important , l'autorité spirituelle a cru devoir

I. Novembre 1782. 319

voir examiner si son orthodoxie n'avoit point été rendue suspecte par son ouvrage. En le lisant avec toute l'impartialité possible, j'y ai trouvé les preuves d'hétérodoxie moins fondées, ou si l'on veut, moins saillantes que celles d'ignorance, de mauvaise foi, d'une inconséquence extrême & d'une certaine dose de fanatisme. L'homme qui prétend nous donner un catalogue raisonné des meilleurs catéchismes, ne connoit pas seulement celui de M<sup>r</sup>. de la Chétardie, nommé communément le *Catéchisme de Bourges*, & peut-être le plus complet & le plus exact qu'il y ait. Il ne parle qu'en passant de celui de Canisius, dont l'Empereur Ferdinand fit faire une édition exprès pour servir à l'instruction de tous ses peuples, qui joint l'onction & même l'élégance du langage à la pureté du dogme & de la morale \*. Il avertit qu'il ne parle pas de celui de Bougeant, parce qu'il est trop vulgaire & trop puéril &c (a); mais il fait de celui de Mesnuguy un éloge immense & amphigourique. C'est, selon lui, le catéchisme des catéchismes. Et pourquoi cela? Parce qu'il a été condamné par le Grand-Pontife des Chrétiens & par les plus illustres évêques de l'Eglise de France, & parce que l'auteur, en établissant l'exis-

\* 15 Déc.  
1780. p. 568.

---

(a) *Vulgaria tantùm & puerilia consecratus est.* p. 204. Jugement bien propre à prouver l'aveuglement que produit l'esprit de parti.

---

Vraie notion de ce catéchisme, 15 Mai 1781. p. 99.

I. Part. Y

tence des miracles, en trouve la preuve la plus évidente dans ceux du très-bienheureux diacre Paris (a). Il faut y joindre celui que M<sup>r</sup>. Serrai dit être arrivé lors de la condamnation du *catéchisme* de Mesenguy. Le cardinal Passionei aiant eu la foiblesse de signer le bref de Clément XIII qui proscrivoit cet ouvrage divin, entra tout à coup dans une espece de manie, & mourut peu de jours après. *Alienata mentis indicium in eo apparuisse, sudoremque consecutum ferunt. Ex coque die quum corruisset, morbo levati deindè nunquam potuit, neque ità multos post dies extinctus est.* p. 233.

Quoiqu'une diatribe de cette nature ne semble propre qu'à faire rire ou qu'à exciter la pitié des gens sensés; elle ne doit pas paroître indifférente aux dépositaires de l'autorité. Que fait-on, si vu la corruption & la séduction de ces tems malheureux, un Parti inquiet, actif & fécond en artifices, ne parviendra pas enfin à décrier les sources connues d'une instruction sûre, pour leur substituer ceiles où coule sous l'apparence d'une onde pure le poison de l'erreur?

---

(a) *Exposition de la doctrine chrétienne* t. 4. p. 393. Edit. de Paris 1777. C'est par cet endroit que j'ai toujours jugé l'auteur & l'ouvrage. Sans entrer dans aucune discussion des matieres qu'on lui reproche d'avoir traitées suivant des préjugés de secte, j'en disois: *un homme qui confond les miracles de l'Eglise catholique avec les scènes scandaleuses & dégoûtantes du cimetière de St. Médard, n'est qu'un fanatique méprisable.*

---

*L'auteur du dialogue entre l'Empereur, le Pape & le comte de Lauragais, convaincu du crime de leze-Majesté divine & humaine. 1782. broch. de 35 pages.*

**L**E vil barbouilleur qui fait parler les Papes comme des imbécilles & les Empereurs comme des poliffons \*, n'avoit besoin pour être sûr du mépris des honnête gens, que de la lecture de son propre ouvrage. On pourroit donc considérer cette réfutation comme très-superflue, s'il n'étoit pas convenable de faire observer de tems en tems au public l'état des progrès que fait la morgue & l'outrageante audace du philosophisme. On n'aura pas de peine à concevoir que ce dialogiste infâme soit coupable du *crime de leze-Majesté divine*, comme s'exprime l'auteur de la brochure que nous annonçons ici, puisqu'en calomniant le culte de la divinité, ses loix, ses ministres, il calomnie la divinité même; mais on ne comprendra pas d'abord comment il soit convaincu de *leze-Majesté humaine*, d'autant qu'il s'épuise en éloges à l'égard des Princes qu'il croit très-faussement être disposés à ratifier ses extravagances. Cependant la chose est très-simple suivant cette réflexion du réfuteur. " Le célèbre » Maillon, en parlant à Louis XV encore

„ enfant , lui dit : *La perfidie qui vous*  
 „ *trompe est aussi criminelle que celle qui*  
 „ *vous détrôneroit.* Vous l'entendez ; les  
 „ perfides adulateurs , qui trompent les Rois  
 „ en les flattant , ne sont pas moins crimi-  
 „ nels que les traitres séditieux qui les  
 „ précipiteroient de leurs trônes. „

Ce qu'il y a de consolant pour les gens  
 raisonnables , c'est que les Princes ont de  
 ces sortes d'ardé lions une idée juste : s'ils ne  
 leur donnent pas des soufflets , comme Ti-  
 bere \* , c'est qu'ils les méprisent trop pour  
 les honorer de ce genre d'attention ; mais  
 ils ne manquent pas dans l'occasion de té-  
 moigner le cas qu'ils font de cette mé-  
 chanceté basse qui sacrifie le devoir à l'a-  
 dulation (a). Ils reçoivent ces caresses com-  
 me celles de cet animal à prolives oreilles  
 devenu tout à coup aimable par jalousie , qui

Voiant son maître en joie , s'en vient lour-  
dement,

Leve une corne toute usée (b) ,  
La lui porte au menton fort amoureuxément,

\* Voyez  
Phédre l. 2.  
fable 5.

---

(a) Il n'y a pas longtems qu'un évêque  
aïant cru plaire à son Souverain par une apos-  
tatie consacrée par un mandement , n'en re-  
çut que des marques d'indignation & de mé-  
pris . . . Ce que c'est quand on trahit l'hon-  
neur & la conscience pour flatter les hommes !  
On n'a pas même la pauvre consolation de  
réussir dans ce lâche projet.

(b) Ce La Fontaine est admirable ; ses ex-  
pressions sont d'un choix & d'une justesse  
que

1. Novembre 1782.

333

Non fans accompagner, pour plus grand ornement,  
De son chant gracieux cette action hardie.  
Oh, oh ! Quelle careffe, & quelle mélodie !  
Dit le maître aufsitôt. Holà martin-bâton.  
Martin-bâton accourt, l'âne change de tou.  
Ainsi finit la comédie.

---

que rien n'imité. Les aménités philosophiques qui tendent à soulever les Souverains contre la religion & les ministres, sont d'une platitude si triviale & d'une si ancienne date, qu'on ne peut les considérer que comme une *corne usée* ; mais cette corne est en même tems un fabot lourd, dont les carettes laissent des cicatrices. Les *Monarques* ne sont *accomplis* qu'à condition qu'ils fassent la volonté du peuple, & sur-tout de ces esprits qui possèdent éminemment la politique & l'économie ; sans quoi on les congédie, & c'est leur faire grace ; le *bon sens* veut, si on en croit Raynal, qu'on les conduise à *Tiburn* 1. Nov. 1781. p. 321.

---

*Les jardins ou l'art d'embellir les païsages* \*,  
poème. Par Mr. l'abbé de Lille. A Paris  
chez Valade 1782.

**L**A littérature françoise étoit inondée de traductions d'auteurs grecs & latins, dont on a dit avec raison que la plûpart n'étoient que des recueils d'épigrammes contre les originaux

---

\* Autres ouvrages sur les jardins 15 Avril 1775. p. 541. — 15 Mars 1778. p. 415.

ginaux , & que la meilleure de toutes ne ressembloit qu'à l'envers d'une tapisserie ; lorsque M<sup>r</sup>. l'abbé de Lille offrit sa traduction des Géorgiques aux amateurs de la belle antiquité. Cette traduction mérita , en même tems , & la reconnoissance de ceux qui ignorant la langue de Virgile , se virent à même d'admirer le génie de ce grand poëte ; & les applaudissemens de ceux qui , s'étant familiarisés avec la langue romaine , furent aussi charmés que surpris d'entendre l'ami d'Auguste parler , avec tant de grace ; la langue de Louis XIV. Un si beau présent en fit souhaiter de nouveaux de la même main. Mais , en distinguant si honorablement ce poëte de la foule des traducteurs , le public littéraire ne lui demandoit que des traductions , & il paroît que M<sup>r</sup>. l. de Lille n'auroit pas moins fait pour sa gloire , s'il avoit sacrifié ses prétentions au goût du public. Les Muses , qui lui prodiguèrent toutes leurs faveurs , lorsqu'il appella le Cigne de Mantoue sur la Seine , ne semblent pas lui avoir été également favorables , lorsqu'il a voulu nous enchanter par sa propre voix. Cependant quoiqu'on s'aperçoive , que , par une chaîne de petites infidélités , elles ont voulu l'avertir de retourner à la traduction de l'Enéide (a) ;

---

(a) Il paroît que Mr. de L. a renoncé à cette traduction , dont il nous avoit donné des essais qui devoient paroître encourageans ( 15 Août 1775. p. 244 ). Il est vrai qu'il réussit moins bien dans le genre épique que dans le champêtre

on reconnoit leur influence dans un très-grand nombre d'endroits du poëme des jardins. La description suivante, & on pourroit en citer plusieurs autres qui ne lui cèdent point en mérite, décele le vrai poëte.

O champs de l'Italie! ô campagnes de Rome!  
Où dans tout son orgueil git le néant de  
l'homme:  
C'est-là que des débris fameux par de grands  
noms,  
Pleins de grands souvenirs & de hautes le-  
çons,  
Vous offrent ces aspects, trésors des passages.  
Voiez de toutes parts, comment le cours des  
âges  
Disperfant, déchirant de précieux lambeaux,  
Jettant temple sur temple, & tombeaux sur  
tombeaux,  
De Rome étale au loin la ruine immortelle.  
Ces portiques, ces arcs, où la pierre fidelle  
Garde du peuple-roi les exploits éclatans;  
Leur masse indestructible a fatigué le tems.  
Des fleuves suspendus ici mugissoit l'onde,  
Sous ces portes passioient les dépouilles du  
monde:  
Par-tout confusément dans la poussiere épars,  
Les thermes, les palais, les tombeaux des  
Césars,  
Tandis que de Virgile, & d'Ovide, & d'Ho-  
race,  
La douce illusion nous montre encor la trace.  
Heureux, cent fois heureux l'artille des jar-  
dins,  
Dont l'art peut s'emparer de ces restes divins.

---

champêtre, mais pour n'avoir pas un talent égal pour des ouvrages différens, on n'est point dispensé de le déployer, dès qu'il atteint un certain degré de perfection, & qu'il est sûr de fixer le suffrage des lecteurs équitables.

Déjà la main du tems sourdement le seconde ;  
 Déjà sur les grandeurs de ces maîtres du  
 monde  
 La nature se plaît à reprendre ses droits.  
 Au lieu même où Pompée , heureux vainqueur  
 des Rois ,  
 Étaloit tant de faste , ainsi qu'aux jours d'E-  
 vandre ,  
 La flûte des bergers revient se faire enten-  
 dre (a).  
 Voyez rire ces champs au laboureur rendus ,  
 Sur ces combles tremblans ces chevreaux sus-  
 pendus ,  
 L'orgueilleux obélisque au loin couché sur  
 l'herbe ,  
 L'humble ronce embrassant la colonne superbe ;  
 Ces forêts d'arbrisseaux , de plantes , de buis-  
 fons ,  
 Montant , tombant en grappe , en touffes , en  
 festons ,  
 Par le souffle des vents semés sur ces ruines ,  
 Le figuier , l'olivier , de leurs foibles racines  
 Achevent d'ébranler l'ouvrage des Romains ;  
 Et la vigne flexible , & le lierre aux cent  
 mains ,  
 Autour de ces débris rampans avec souplesse ,  
 Semblent vouloir cacher ou parer leur vieil-  
 leffe .

Un reproche qu'a fait à M<sup>r</sup>. de Lille un  
 critique équitable & judicieux , c'est la ma-  
 niere légère avec laquelle il a parlé , dans  
 sa préface , du P. Rapin , qui a composé ,

---

(a) Qui peut nier que l'Italie , que Rome  
 ne soit mille fois plus heureuse aujourd'hui ,  
 que sous les Empereurs & même qu'aux plus  
 beaux tems de la république ? Voltaire , tout  
 ennemi qu'il est des révolutions qui tiennent  
 au christianisme , en convient de bonne foi.  
 Voyez le Journal du 1 Janvier 1776. p. 64.  
 — 15 Mai 1778. p. 84. — 1 Mai 1782. p. 57.

dans le siecle dernier, un poëme latin sur les jardins. Il auroit dû se ressouvenir que lorsque ce poëme parut, il fut reçu avec des acclamations universelles, & qu'on vint même jusqu'à dire que le P. Rapin avoit retrouvé le manuscrit du poëme sur les jardins auquel Virgile se proposoit de travailler, ainsi qu'il l'annonce dans ses Géorgiques. M<sup>r</sup>. l'abbé de Lille dit que le plan de l'ouvrage du poëte moderne manque d'intérêt & de variété. *Un chant tout entier, ajoute-t-il, est consacré aux eaux, un aux arbres, un aux fleurs.* M<sup>r</sup>. l'abbé de Lille blâme donc cette division trop méthodique, par laquelle chaque chant est consacré à des objets particuliers; mais lui-même n'annonce-t-il pas une pareille division dès le début de son poëme ?

Flore a fouri, ma voix va chanter les jardins.  
Je dirai comment l'art, dans de frais passages,  
Dirige l'eau, les fleurs, les gazons, les ombrages.

La différence qui se trouve entre les deux poëtes, c'est que le P. Rapin, à l'exemple des anciens, & sur-tout de Virgile dans les Géorgiques, a saisi l'objet de la poésie didactique, s'est resserré dans les bornes qu'elle prescrit, a évité la sécheresse des préceptes, en mêlant sans cesse l'agréable à l'utile; au lieu que M<sup>r</sup>. l'abbé de Lille, qui veut d'abord adopter une méthode, la secoue bientôt pour courir après cette variété dont il fait tant de cas, se jette dans des écarts continuels, trace tous les tableaux qui s'offrent

à l'aventure, s'empare de tout, mais confond & brouille tout. On demande laquelle de ces deux manières est préférable, ou celle qui circonscrit un sujet, lie les idées par des nuances imperceptibles, promène l'imagination sur des détails toujours variés, quoique toujours pris du fond de la chose, rappelle l'attention du lecteur à l'objet principal, & finit par le lui faire connoître sous toutes les faces; ou bien ce désordre, & cette imagination, pour ainsi dire, à la débâdada, qui entasse pêle-mêle les tableaux les plus disparates, ne s'arrête & ne se fixe sur rien, & laisse le lecteur incertain de ce qu'on a voulu dire. — On reproche encore à M<sup>r</sup>. de L. de s'être emparé, sans en rien dire, des expressions les plus faillantes & les plus heureuses de différens poètes, d'avoir même pris des vers entiers (a) tels que celui-ci, tiré d'un poème sur les Ruines; par M<sup>r</sup>. Cœulhe.

L'humble ronce embrassant la colonne superbe.

---

(a) Seul cas où ce genre de plagiat peut être justifié, 1 Mai 1781. p. 8.



*L'ami des enfans ; par Mr. Berquin. A Paris chez Piffot & Barrois jeune , libraires , quai des Augustins 1782 ; à Liege chez la veuve Dessain & chez Lemarié.*

ON a beau dire avec le paradoxale Rousseau qu'il n'y a qu'à abandonner les enfans à eux-mêmes, qu'ils sont naturellement bons & se porteront d'eux-mêmes vers le bien (a), si on n'emploie toutes fortes

---

(a) Quoique j'aie eu plusieurs fois occasion de réfuter ce détestable système, on me permettra d'y revenir dans un tems où l'on ne le suit que trop dans la pratique, par l'anéantissement de toute éducation morale & religieuse, & de lui opposer encore le sentiment du fameux Bayle. *Qu'est-ce, dit-il, je vous prie, que la voix de la nature? Quels sont ses sermons? Qu'il faut bien manger & bien boire, bien jouir de tous les plaisirs des sens, préférer ses intérêts à ceux d'autrui, s'accommoder de tout ce qu'on trouve à sa bien-séance, faire plutôt une injure que de la souffrir; se bien venger. Il ne faut pas prétendre que le commerce des méchans est ce qui inspire ces passions, elles paroissent non-seulement dans les bêtes, qui ne font que suivre les instincts de la nature, mais aussi dans les enfans: elles sont antérieures à la mauvaise éducation; & si l'art ne corrigeoit la nature, il n'y auroit rien de plus corrompu que l'ame humaine; rien en quoi tous les hommes se ressemblassent davantage, par un consentement unanime, qu'en ceci: C'est qu'il faut donner au corps tout ce qu'il souhaite, & satisfaire l'ambition, la jalousie, l'avarice*

Penf. divers. t. 3.

de moiëns pour s'emparer du premier effort de leur esprit & des premiers mouvemens de leur cœur, le vice y jettera des racines que tous les efforts des peres & des instituteurs n'arracheront point : cet ouvrage périodique dont il paroît un volume chaque mois, est très-propre à prévenir ce malheur. Il est écrit avec un naturel & une naïveté qui ne peuvent qu'en rendre la lecture agréable aux enfans. L'auteur leur présente toutes sortes de leçons sous la forme de contes, & cette maniere d'enseigner fait toujours sur le premier âge les impressions les plus sûres. Nous

*Et le desir de vengeance autant qu'on le peut.*  
 Toute l'antiquité patenne a pensé comme Bayle ; les nations que nous regardons comme barbares, n'ont jamais douté de la nécessité de l'éducation morale & même de l'éducation religieuse qui donne la sanction & la confiance à l'autre. Le vice seul, disoit Sénèque, n'a pas besoin de maître, comme les ronces & les épines n'ont pas besoin de culture. Il est vrai, ajoute ce philosophe, que l'homme naît avec le germe de toutes les vertus, *omnium honestarum rerum semina animi nostri gerunt* ; mais c'est l'instruction, c'est une éducation sage qui peut les faire éclore, *quæ admonitione excitantur* ; sans quoi attendez-vous qu'elles n'éclorent, qu'elles ne fleurissent jamais : ces heureuses dispositions avec lesquelles votre fils est né, sont une foible & légère étincelle qui va s'éteindre pour jamais, si celui qui en est le dépositaire, ne prend soin de l'animer par son souffle, & s'il ne lui aide à se développer & à s'étendre, *non aliter quàm scintilla flatu levi adjuta ignem suum explicat.*

donnerons un exemple de la maniere de M<sup>r</sup>. B, dans le conte intitulé : *Denise & Antonin*, en prévenant cependant que tous ne sont pas également bien choisis, qu'il y en a quelques-uns dont les moralistes exacts ne feront peut-être pas contens, d'autres où les leçons sont un peu verbiageuses & noïées dans des détails inutiles, d'autres enfin qui semblent manquer de justesse & dont la conclusion morale ne se présente pas d'une maniere assez sensible.

« C'étoit un beau jour d'été : Mr. de Valbonne devoit aller se promener dans un joli jardin aux portes de la ville, avec ses deux enfans, Denise & Antonin. Il passa dans la garde-robe pour s'habiller; & les deux enfans resterent dans le fallon. Antonin, transporté du plaisir qu'il se promettoit à la promenade, en courant étourdiment çà & là, heurta du pan de son habit une fleur rare & précieuse, que son pere cultivoit avec des soins infinis, & qu'il avoit malheureusement ôtée de dessus la fenêtré pour la préserver de l'ardeur du soleil. O mon frere! qu'as-tu fait, lui dit Denise, en ramassant la fleur qui s'étoit séparée de sa tige? Elle la tenoit encore à la main, lorsque son pere, étant fini de s'habiller, rentra dans le fallon. Comment, Denise, lui dit Mr. de Valbonne avec un mouvement de colere, tu cueilles une fleur que tu m'as vu prendre tant de peine à cultiver, pour en avoir de la graine? Mon cher papa, lui répondit Denise toute tremblante, ne vous fâchez pas, je vous prie. Je ne me fâche point, répliqua Mr. de Valbonne, en se calmant. Mais comme tu pourrois avoir aussi fantaisie de cueillir des fleurs dans le jardin où je vais, & qui ne m'appartient pas, tu ne trouveras pas mauvais que je te laisse à la maison. Denise baissa les yeux & se tut. Antonin ne put garder plus longtems le si-  
lence.

lence. Il s'approche de son pere les yeux mouillés de larmes, & lui dit : Ce n'est pas ma sœur, mon papa, c'est moi qui ai arraché cette fleur ; ainsi c'est à moi de rester à la maison. Menez ma sœur avec vous. Mr. de Valbonne, touché de l'ingénuité de ses enfans, & de la tendresse qu'ils montraient l'un pour l'autre, les embrassa & leur dit : Vous êtes tous deux mes bien-aimés, & vous viendrez tous deux avec moi. Denise & Antonin firent un bond de joie. Ils allèrent se promener dans le jardin, où on leur montra les plantes les plus curieuses. Mr. de Valbonne vit avec plaisir Denise presser de ses mains les deux côtés de ses jupons, & Antonin relever les pans de son habit sous chacun de ses bras, de peur de causer quelque dommage en se promenant entre les plates-bandes. La fleur qu'il avoit perdue, lui auroit causé sans doute beaucoup de plaisir ; mais il en goûta bien davantage, en voyant fleurir dans ses enfans l'amitié fraternelle, la candeur & la prudence. »



Lettre de Mr. le C. professeur au college  
roial de N. à l'auteur du Journal.

15 Fév.  
p.261. **L**A méthode annoncée dans votre Journal, pour diviser un arc en autant de parties égales que l'on souhaitoit, avoit déjà occupé bien des géometres. Depuis peu de jours, on a imprimé ici quelque chose de relatif à cet objet. En conséquence, j'ai examiné cette méthode & je la trouve absolument fausse. Je vous envoie mes calculs revus plusieurs fois ; si vous les trouvez justes, votre témoignage empêchera sûrement bien des mathématiciens de perdre leur tems & leurs peines en cherchant à prouver ce qui n'existe pas (a). J'ai l'honneur d'être, &c.

---

(a) J'ai dit les raisons pour lesquelles je ne  
pouvois

pouvois continuer à inférer des piéces dont l'explication exige des figures géométriques (1<sup>er</sup> Juin 1781. p. 125), & comme ces raisons me paroissent encore bonnes, je suis dans le cas de m'y tenir; mais j'offre à communiquer celles dont il s'agit ici, à ceux qui s'intéressent à cette discussion, l'auteur de la lettre ayant bien voulu me les confier à cet effet.

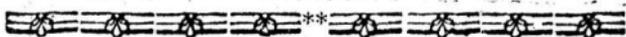


La *Santé* est le mot de la dernière Enigme.

Celui du Logogriphe est *Corpus*, où l'on trouve *cor*, *pus*, *crus*.

**H**Urler avec les loups, chanter, pleurer ou  
rire,  
Tout à tous se prêter, moraliser, médire;  
Mon babillard le fait: toujours de tout accord,  
Il blasphémeroit même avec un esprit-fort.  
Il parlera de tout sur un ton d'assurance;  
Et notez qu'il n'a pas la moindre connoissance.  
Il ne sait ce qu'il dit, il parle en l'air, dit-on;  
Moi je soutiens qu'il parle avec réflexion:  
Mais je ne dirai pas qu'elle est judicieuse;  
Aucun bavard jamais l'eut-il bien lumineuse?  
On prend pourtant plaisir à son verbeux débit;  
C'est qu'en sot indiscret il dit tout ce qu'on dit.  
Il manque de cervelle; il est incorrigible;  
Aux lardons, aux brocards il est trop insensible.  
On voit de ses pareils dans tout pays connu:  
Mais quant à lui, lecteur, on ne l'a jamais vu.\*

\* Par l'auteur des énigmes allégoriques, 15  
Fév. 1782. p. 266.



**J**E viens de voir dans une feuille publique le plan ou plutôt le désordre de l'ouvrage tant vanté avant qu'il soit au monde, sur la révocation de l'édit de Nantes \*. L'auteur, dit-on, s'en est laissé arracher le secret dans un cercle de belles Dames & de beaux-esprits à Berlin. Il en résulte que le titre de l'ouvrage n'est qu'une illusion préparée pour ceux qui se tiennent à la première apparence des choses, & pour me servir de l'expression du périodiste en question, qu'un cadre où le philosophe se propose de placer la suite de ses principes. J'ai promis de discuter tout ce qu'il plaira à Mr. R. d'enchaîner dans son cadre, de  
 \* Ibid. p. 356. relatif au titre du tableau \*: mais comme à cet effet il faudra que je me rende en pays étranger pour y jouir d'une liberté que la presse ne comporte pas dans le nôtre, & ne pas lutter avec des chaînes contre un homme libre, ni contre un homme nu avec un habit d'ordonnance ; il se passera quelque tems avant que je puisse remplir mes engagements, parce qu'il en faudra pour rompre tous les rapports de ma manière d'être actuelle, & en former de nouveaux.





## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (*le 10 Septembre.*)  
 On trouve tous les jours en différens quartiers de cette capitale, des matieres combustibles & allumées pour renouveler les scenes d'effroi & de misere dont nous gémissons : ce qui prouve la fureur de ceux qui les entretiennent, c'est qu'ils empêchent qu'on ne porte du secours, où le feu menace de ses ravages. Le riche Selim-Effendi a perdu pour sa part, lors des derniers malheurs, un palais dont la seule dorure a coûté 50 mille piaftres : à la vue du danger qui le menaçoit, il offrit jusqu'à 300 mille piaftres à ceux de son voisinage, pourvu qu'ils voulussent sacrifier quelques-unes de leurs maisons, en les abattant, pour couper le cours des flammes; mais ils se refuserent à sa priere, pour le seul plaisir sans doute de le voir au nombre des infortunés, comme eux. On a trouvé même dans le fauxbourg de Galata & dans celui de Pera, qui est un lieu d'exemption pour les ministres étrangers qui y logent, des méches cachées, pour augmenter vraisemblablement les fraieurs du Grand-Seigneur, qui avoit demandé un azile dans l'hôtel

*I. Part.*

Z

de l'internonce de la cour de Vienne, où cependant, selon quelques lettres, il doit s'être retiré, pour éviter encore plus peut-être la fureur de ses sujets, que la voracité des flammes. Enfin cette malheureuse capitale de l'empire ottoman, n'offre presque plus par-tout que des décombres noircies par les flammes. C'est encore un bonheur qu'on ait sauvé le magasin à poudre & un autre bien plus vaste, rempli de marchandises; mais on ne peut compter les sommes immenses d'argent qui a été fondu ou volé.

Malgré tous ces troubles, les esprits paroissent absolument desirer que l'on fournisse des secours au nouveau Kan de la Crimée pour l'aider à se soutenir contre les Russes. Les Tarrares du Cuban, de la Bessarabie & des contrées voisines, que l'on dit disposés à se joindre à lui, peuvent le mettre à la tête d'une armée de 100 mille hommes. Le divan a été assemblé le 8 & le 9 pour délibérer sur les affaires présentes, & le rappel du capitán-bacha qui a été réintégré dans cette place, semble annoncer que les vœux d'un peuple aveugle seront remplis. Le Musti ou chef de la loi, a été dépouillé de son poste, & Sa Hauteffe a nommé à sa place *ad interim*, Rahibuleschraf, le président des émirs. Le grand-visir déposé, a perdu les trois queues; son frere Dschelebi-Effendi, qui avoit amassé de grandes richesses, est gardé à vue.

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( *le 30 Septembre.* )  
 Le 8, le baron de Taube, chambellan & envoie du Roi de Suede, eut de l'Impératrice une audience particuliere, dans laquelle il présenta à Sa Majesté ses lettres de notification sur la mort de la Reine douairiere de Suede. — Le 10, on célébra à la cour la fête du grand-prince Alexandre-Paulowitsh, ainsi que de l'Ordre d'Alexandre-Newsky : le même jour, cette auguste Souveraine, en sa qualité de Grande-Maitresse du dit Ordre, portant une petite couronne sur la tête, se rendit, suivie de toute sa cour, en grand appareil au couvent de St. Alexandre-Newsky, où elle fut reçue par M<sup>r</sup>. notre archevêque à la tête de son clergé & assista au Service divin, après lequel Sa Majesté revint dîner au palais d'été avec 20 chevaliers de cet Ordre : cette journée se termina par un bal & des illuminations dans toute la ville.

Le jour de l'inauguration solemnelle du monument, érigé à la mémoire de Pierre-le-Grand, Sa Maj. a voulu marquer cette époque par des graces. Elles ont été énoncées dans un manifeste, publié à cette occasion en date du 27 Août 1782, & dont voici la substance.

ART. I. Sa Majesté fait grace à tous les criminels, condamnés à mort, & ordonne

qu'au lieu d'être exécutés ils soient employés aux travaux publics. Quant à ceux qui devoient subir des peines corporelles, ils seront transportés dans les colonies.

II. Toutes les recherches sur les affaires concernant la couronne, qui ont traîné au-delà de dix ans, seront entièrement mises au néant ; & ceux qui sont détenus pour des cas de ce genre seront incessamment mis en liberté.

III. Sa Maj. Imp. accorde une rémission générale de ses droits à tous héritiers de personnes, mortes endettées envers la couronne, & contre lesquelles il a été procédé jusqu'ici.

IV. Tous les prisonniers pour dettes quelconques, détenus depuis plus de cinq ans & reconnus insolvable, seront élargis.

V. Il est accordé un pardon général à tous militaires qui ont quitté leurs corps avant la date du présent manifeste, ainsi qu'à tous passans ou habitans quelconques, qui ont abandonné leurs habitations, & qui reviendront dans l'espace d'une année, à compter du jour de la publication du dit manifeste, & de deux années pour ceux qui reviendront des pays étrangers. En les recevant, on se conformera aux manifestes de Sa Majesté Imp. des 5 Mai 1779, & 27 Avril 1780.

VI. Il est accordé une rémission entière de toute dette envers la couronne, qui n'excédera pas 500 roubles, & fait défense de faire aucune recherche à ce sujet.

VII. Tous prisonniers, détenus pour cause de commerce illicite ou contrebande, seront relâchés, & les poursuites faites contre eux entièrement abandonnées.

VIII. La permission de revenir dans leurs demeures est accordée à tous forçats, excepté à ceux qui ont commis des meurtres, ou qui ont déjà été flétris.

IX. Il a de même été accordé un pardon général à tous ceux qui ont fait faillite ou qui se sont rendus coupables de quelque négligence dans leurs emplois, pourvu que les fautes ne soient pas reconnues avoir été faites de propos délibéré.

1. *Novembre. 1782.*

349

A la fin du manifeste, Sa Majesté ajoute,  
" qu'elle souhaite, que ces diverses graces  
" ramenant les coupables à un repentir fin-  
" cere & à une meilleure conduite, ainsi  
" qu'à la soumission aux loix divines & hu-  
" maines; & que tous réunissent leurs prie-  
" res au Tout-Puissant pour le repos de l'ame  
" du grand Monarque, à la mémoire duquel  
" ces marques de clémence ont été accor-  
" dées. "

M<sup>r</sup>. le prince Potemkin est parti pour Cherson, ville nouvellement construite sur la Mer-noire: il fera dans sa route une visite au feld-maréchal comte de Romanzow, que l'on dit décidé à demander sa démission. L'on assure depuis quelques jours, que non-seulement les troupes, que l'on a fait marcher il y a quelque tems, mais aussi celles qui devoient partir incessamment, ont reçu ordre de suspendre leur marche. De pareils ordres ont, dit-on, été donnés au corps d'artillerie, qui devoit se mettre en route de cette capitale avec un train de 64 piéces de gros calibre. L'on ignore ce qui peut être cause de ce changement subit.

## P O L O G N E.

V A R S O V I E ( *le 25 Septembre.* ) L'ouverture de la diète est fixée au 30 de ce mois: nos magnats & autres nobles arrivent successivement en cette ville, où elle doit se tenir. Cette diète sera remarquable, à raison d'une suppression projetée à l'égard des couvens d'hommes & de filles, répartis dans ce royaume, ainsi que dans le grand-duché de

Lithuanie. Mgr. Archetti, nonce du St. Siège, qui en avoit prévenu sa cour, a reçu du souverain Pontife deux brefs, l'un adressé au Roi & l'autre aux Etats du royaume, en vertu desquels S. S. leur donne, dit-on, plein-pouvoir de concourir à cette suppression si elle est jugée utile & nécessaire par les évêques du royaume.

Quant à ce qui regarde l'affaire du comte de Soltyk, prince-évêque de Cracovie, on prévoit qu'elle ne causera aucune dissension dans les séances de la diète, parce qu'on a avisé aux moyens de la prévenir. Le prince-primat, pour ne pas s'y trouver, a entrepris, comme on fait, un voiage en Allemagne : plusieurs autres de nos prélats paroissent vouloir s'absenter aussi pour ne pas autoriser par leur présence la violence faite à la liberté nationale, ou pour ne pas aller habiter la Sibérie.

LEMBERG ( *le 28 Septembre.* ) Les Etats du royaume de Gallicie, ont fait l'ouverture de leur assemblée en cette ville, le 11 de ce mois : il y a eu à cette occasion de grandes fêtes. Le même jour, à dix heures du matin, S. E. M<sup>r</sup>. le comte de Brigidó, en sa qualité de commissaire impérial & royal, reçut en son palais tout le corps des magnats & gentilshommes, qui le conduisirent à l'église allemande qu'on avoit magnifiquement ornée. A la gauche du maître-autel, on avoit dressé un baldaquin, sous lequel étoit élevé le portrait de l'Empereur ; M<sup>r</sup>. le comte de Brigidó vint s'y placer, aiant à ses

1. Novembre 1782. 35<sup>E</sup>

côtés les chambellans & conseillers, & vis-à-vis de lui l'archevêque latin avec tous ses chanoines; l'archevêque grec & arménien avoit sa place au même endroit. Le ferment fut lu par un secrétaire sur le premier gradin du maître-autel, puis tous les magnats & gentilshommes prêterent le ferment conformément à la formule qui en avoit été lue. Pendant cette cérémonie, on entendit les plus belles fanfares; le bataillon d'Esterhazi fit plusieurs décharges de sa mousqueterie, soutenue par le canon des remparts.

## E S P A G N E.

MADRID (le 30 Septembre.) Sa Majesté a fait dernièrement une promotion très-nombreuse, tant des officiers de sa maison, que dans le militaire & la robe.

La cour a publié dans la gazette de cette ville, la capitulation des îles de Bahama, signée le 8 Mai à Providence entre Don Manuel de Cagigal, capitaine-général de la Havane, & Sir Jean Maxwell, commandant de ces îles pour S. M. Britannique. Les troupes angloises ont dû se rendre dans l'un des ports de la domination angloise en Amérique.

Les places importantes de grand-aumônier du Roi, vicaire-général de ses armées, & patriarche des Indes, étant de nouveau vacantes par la mort du prélat de Adfor, qui ne les a remplies que très-peu de tems, Sa Majesté vient d'en disposer en faveur de Don Manuel

nuel Ventura Figueroa, gouverneur du conseil. Voici la relation qui a été insérée dans la gazette de Madrid, du malheureux succès, qu'ont eu les batteries flottantes devant Gibraltar le 13 de ce mois.

Comme l'on a déjà reçu le journal qu'on attendoit, des dernières opérations du camp & de la baie de Gibraltar, l'on a peu à ajouter à ce qui a été dit dans la dernière gazette du 20 de ce mois, concernant ce qui s'est passé les 10, 11 & 12 Septembre. Ces avis plus récents confirment ceux de la destruction générale, qu'avoit causée ces jours-là le feu de la ligne & des batteries avancées, ainsi que celui de différens vaisseaux de guerre du côté de la Pointe-d'Europe & des divisions de bombardes & chaloupes canonnières en front des Môles & du corps de la place. L'on remarqua entre-autres un incendie, occasionné sans doute par quelque petit dépôt de poudre, qui sauta en l'air. L'opération de brûler la palissade ennemie s'exécuta heureusement, comme on l'a déjà rapporté : il faut seulement y ajouter, qu'un parti de volontaires d'Arragon y concourut avec le bataillon, qui porte le nom du général ; &, quoique dans cette rencontre la place fit un grand feu de mousqueterie & d'artillerie à mitraille, notre détachement n'essuya aucune perte. Le 13, nos batteries de terre réussirent à mettre le feu à deux dépôts de poudre, l'un au boulevard de Montague, l'autre plus considérable à celui du Roi : elles abattirent aussi une bonne partie du mur, qui regarde la plage du Vieux-Môle ; & elles détruisirent la palissade qui avoit été récemment plantée jusqu'à la dite plage.

Les dix batteries flottantes, pourvues de tout ce qui leur étoit nécessaire, avoient déjà passé d'Algesiras à Puente-Majorga : le vent s'étant mis à l'Ouëst, & étant par conséquent favorable pour les placer en front

des Mòles & du camp de la Pointe-d'Europe, elles commencerent à appareiller de ce mouillage le même jour 13, à 7 heures du matin, se portant à leurs destinations respectives. La battetie, nommée la *Pàtòra*, de 24 canons, aux ordres du chef-d'escadre Don Buenaventura Moreno, faisoit la tête: elle étoit suivie par la *Tallapiedra* de 23 canons, commandée par le prince de Nassau. Quoique tous les boulevards & les batteries ennemies, plus nombreuses qu'on ne les avoit cru jusqu'à présent, fissent un feu non interrompu & général, pendant un assez long tems, contre ces deux prames seules, elles réuffirent néanmoins à se placer à leurs postes à 4 brasses & demie d'eau, & à 140 toises de distance, répondant sur le champ de leur artillerie avec la plus grande vivacité. Les autres batteries flottantes se placèrent successivement aux postes, qui leur avoient été assignés; favoir, la *Paula* de 23 canons, commandée par Don Cayetano Langara; le *Rosario* de 21, Don Francisco-Xavier Munnoz; le *St. Christoval* de 13, Don Frederico Gravina; le *Prince-Charles* de 10, Don Antonio Bafurto; le *St. Juan* de 9, Don Joseph Angeler; la *Paula segunda* de 9, Don Pablo la Cosa; la *Sta. Anna* de 9, Don Joseph Goicoechea; & le *Dolores* de 7, commandée par un officier françois, dont on ignore le nom. A mesure que chacune s'emboissoit, elle dirigeoit un feu extrêmement actif & continu contre la place & ses défenses; de sorte qu'elles faisoient un effet admirable, en même tems que les batteries avancées & celles de notre ligne soutenoient de leur côté les prames, pour distraire, autant que possible, l'attention de l'ennemi.

Il avoit été réglé, que les différentes divisions de chaloupes-canonnières & de bombardes viendroient se poster par le travers du front de la place & de la montagne, pour diriger leurs coups sur tous les points & endroits les plus propres; de façon que la garnison ennemie, sur-tout les détachemens destinés au service des batteries, n'auroient

aucun repos ni abri dans leurs travaux : mais cette disposition, si nécessaire & si convenable dans ces circonstances, ne put absolument pas avoir lieu, parce que le vent devint extrêmement violent & la mer fort grosse. Des obstacles très-graves empêchèrent, qu'il ne passât, comme en d'autres occasions, quelques vaisseaux à la Pointe-d'Europe, pour faire une diversion, qui fût à propos. Il en résulta, que de tous les points de la place, où notre artillerie de terre ne pouvoit incommoder les ennemis, ils dirigeoient en pleine liberté & sans embarras leurs décharges de bombes, grenades, mitraille, & sur-tout de boulets rouges (jusqu'au calibre de quarante-deux) contre ces dix batteries flottantes : & quoique celles-ci ne cessassent de répondre de tous côtés à l'ennemi, causant beaucoup de dégât dans la place, l'assiduité, avec laquelle les boulets rouges étoient jettés à une si grande proximité, fut cause que, malgré les précautions avec lesquelles elles avoient été construites & disposées, les coups pénétrèrent enfin dans le revêtement extérieur, & qu'ensuite le feu s'étendit en d'autres parties. Ceci étant itérativement arrivé durant le jour, dans toutes ces batteries l'on réussit à éteindre les flammes par l'eau, que fournissoient les pompes, & par d'autres moyens préparés d'avance pour ce cas : mais les mêmes inconvéniens, qui ne permettoient aux navires ni aux chaloupes-canonnières & aux bombardes de faire aucune manœuvre, subsistoient toujours ; & la nuit étant déjà bien avancée, la prame du prince de Nassau prit de nouveau feu avec tant de violence, qu'il fut impossible de le couper. Le même accident arriva peu après à celle de Don Buenaventura Moreno. Dans cette position embarrassante, & ne pouvant faire usage ni de la voile ni de la remorque, l'on pensa à en retirer les équipages ainsi qu'à jeter les poudres à la mer, pour empêcher que ces bâtimens ne sautassent, & pour les laisser brûler, de façon

que l'ennemi n'en pût faire aucun usage. Les autres batteries se trouverent bientôt dans le même cas par des circonstances, d'autant plus inévitables que celles de l'ennemi tiroient déjà sans risque ni opposition sur des points déterminés très-vifibles.

Le général de l'armée duc de Crillon & celui de la flotte Don Louis de Cordova, informés de cette situation, prirent les mesures les plus promptes & les plus efficaces, pour que toutes les chaloupes, félouques, esquifs & autres petits bâtimens allassent recueillir les équipages des prames & leur porter tous les secours en leur pouvoir. Dans cette opération brillante & périlleuse il se fit des prodiges de valeur, au mépris du feu extrêmement violent de mitraille, que firent toutes les batteries ennemies, en pointant avec la justesse que leur permettoit une nuit fort claire. L'on réussit en effet à retirer la plus grande partie des équipages de ces bâtimens, à mettre à quelques-uns un feu très-étendu pour qu'ils se consumassent sur le champ, & à distribuer en d'autres une assez grande quantité de poudre, pour qu'ils faussent, lorsqu'il en seroit tems. Cependant malgré toute l'activité & la diligence, avec lesquelles l'on travailla de notre part, l'ennemi parvint au moyen de son feu à couler bas quelques-unes de ces barques, quoiqu'une grande partie des gens, qui s'y trouvoient, se sauvèrent à la nage & furent recueillis par d'autres bateaux.

Dès que les Anglois furent assurés, que les batteries flottantes ne pouvoient plus faire feu, ils mirent à l'eau quelques-unes de leurs chaloupes-canonnières & barques armées, avec lesquelles ils se rendirent maîtres d'un nombre de nos gens, qui alloient & venoient: ils s'emparèrent aussi du reste des troupes & des marins, qui étoient restés à bord des prames, attendant leur tour d'être secourus. Ainsi, le matin suivant, ils se trouverent avoir fait 335 prisonniers, y compris plusieurs blessés, auxquels l'on fait que le

général Elliot a fait un traitement plein de douceur & d'humanité. Les batteries flottantes fauterent peu après en l'air, à l'exception de trois, qui ont été consumées jusqu'à la flottaison.

Par le feu non interrompu, que l'ennemi a fait ce jour-là & la nuit suivante, tant contre les batteries & leurs équipages, que contre le grand nombre de chaloupes & autres bâtimens employés à retirer ces derniers, nous avons essué la perte, détaillée par l'état annexé à la présente relation. Nous ne devons point terminer celle-ci, sans ajouter que les deux généraux de mer & de terre, ainsi que Mgr. le Comte d'Artois comme témoin oculaire, & toutes les autres lettres particulières font les plus grands éloges de la valeur, du sang-froid, & de l'intelligence, qu'ont montrés dans toutes les rencontres & manœuvres de ce jour & de la nuit tant les commandans distingués des batteries flottantes que leurs subalternes & équipages respectifs, ainsi que tous les autres officiers de terre & de mer, qui ont rempli différentes commissions : mais il est impossible de les nommer chacun en particulier, quoique leur conduite les en ait rendus dignes à tous égards.

Il y a tout lieu de croire, que l'ennemi a perdu considérablement de son côté dans cette action éclatante, quoiqu'il ne soit pas facile de le vérifier. Finalement l'on fait, que toute la journée du 14, il ne s'est passé rien de nouveau; que notre ligne a fait quelque feu; & que les ennemis n'y ont point répondu.

Suivant l'état annexé, la perte, qu'ont faite le 13 Septembre les détachemens des troupes de terre, tirés des régimens des gardes espagnoles, des gardes wallonnes, de Savoie, de Cordoue, de Burgos, de Murcie, d'Ultonie, de Naples, du bataillon de la Princeesse, du régiment suisse de Betschart, & de l'escadron de Lusitanie, est de 30 tués, 83 blessés grièvement, 83 légèrement blessés, 187 prisonniers, 87 égarés; celle des volontaires & du

1. Novembre 1782.

357

corps d'artillerie de 8 tués ( de ce nombre le capitaine de ce dernier corps Don Leon de Haro ) 15 grièvement blessés , 10 blessés plus légèrement , 2 prisonniers , 5 égarés ; celle des batteries flottantes , de 3 officiers tués , de 4 grièvement blessés , 7 légèrement blessés ; 12 officiers , 59 matelots , 21 marins prisonniers ; deux officiers égarés ; celle du corps françois , tiré des régimens de Lyon , de Bretagne , de la brigade allemande , & de Bouillon , de 45 tués , ( dont 3 officiers ) , 34 blessés , 11 prisonniers , & 11 égarés ; ce qui fait en tout 86 tués , 236 blessés , 202 prisonniers , & 105 égarés. Cependant l'on ajoute ,  
" qu'on n'a pu compter encore le nombre  
" des matelots ou marins , appartenant à l'es-  
" cadre qui ont été tués ou blessés ; que  
" l'on suppose aussi , que parmi les égarés  
" l'on en a compris plusieurs , qui ont passé à  
" Algeras , d'autres qui se sont noyés , plu-  
" sieurs enfin qui ont été faits prisonniers ;  
" mais que vu la précipitation , avec laquelle  
" les états ont été dressés , l'on n'a pu ob-  
" server toute l'exacritude nécessaire ". Tous  
les officiers de la marine , compris dans la  
liste parmi les tués , blessés , ou prisonniers ,  
se sont trouvés à bord des prames la Pastora ,  
la Paula , la Tallapiedra , & le St. Christoval :  
les principaux sont sur la Pastora un lieuten-  
nant de vaisseau grièvement blessé ; sur la  
Paula , le commandant Don Cayetano de Lan-  
gara grièvement blessé , un lieutenant de vais-  
seau tué ; sur la Tallapiedra , le capitaine de  
frégate Don Nicolas Eñrada légèrement blessé  
&c.

*Journal du camp de St. Roch , daté  
du 28 Septembre.*

Un courier extraordinaire expédié à M<sup>r</sup>. le duc de Crillon , lui a annoncé le 26 que la flotte de l'amiral Howe avoit quitté Portsmouth pour cingler vers Gibraltar. Le général fit aussitôt passer cet avis à Don Louis

de Cordova , qui le communiqua pareillement à tous les commandans & équipages de l'armée navale , qui le reçurent avec joie & témoignèrent un ardent desir de combattre l'ennemi. On multiplie le nombre des chaloupes canonnières , qu'on fera monter , s'il est possible , à 250 , & on s'occupe à construire des radeaux garnis de liége qui porteront ainsi que les chaloupes des piéces de 42. Ces radeaux d'une nouvelle invention , s'approcheront pour tirer à ricochet , jusques sur les pointes des rochers & les galets. L'armée navale est toujours mouillée sur une ancre dans la baie d'Algefiras.

Le Roi d'Espagne a mandé à nos Seigneurs les Comtes d'Artois & de Dammartin , le desir que S. M. a que Leurs Altesse demeurent au camp , jusques à la fin du siège. Le général continue à tenir ses dispositions les plus secretes ; cependant tout présage la résolution d'un assaut. Je vois construire un grand nombre d'échelles de bois & de cordes , d'une hauteur prodigieuse. J'entends les enclumes retentir , & j'apperçois de crocs de fer se former.

Les lignes ne discontinuent pas de tirer , moins pour les brillans succès que nos efforts peuvent nous promettre , que pour harceler & fatiguer les ennemis. Les Anglois y répondent par intervalles , pour ménager leurs munitions , & on les voit courir sur les rochers avec précipitation , pour éviter les éclats de nos bombes. — Nous attendons les régimens d'Artois & de Bouillon ,

1. Novembre 1782.

359

dont il y a ici des détachemens. — M<sup>r</sup>. le duc de Crillon a délivré, au nom de S. M. Cath. des brevets de pension aux capitaines, officiers & soldats, dont la bonne conduite & la bravoure ont mérité l'honneur de ses suffrages. — M<sup>r</sup>. le Comte d'Artois a distribué quatre brevets de pension de 150 liv. aux quatre sergents qui se sont le plus distingués depuis que l'armée fait le service des lignes. Les grenadiers, les chasseurs & les autres soldats, qui se sont bien comportés ont reçu des mains du Prince même, de très-généreuses gratifications. Les sujets ont été présentés par les colonels, & Son Altesse a daigné publiquement, par ses éloges, encourager leur émulation.

Il étoit survenu un différent entre notre cour & celle de Coppenhague, relativement à la prise de la corvette danoise, le St. Jean, au sujet duquel celle-ci avoit requis l'intervention des alliés de la neutralité-armée. Cette affaire vient de se terminer par la relaxation de la corvette, que notre cour a ordonnée conformément aux principes adoptés par les confédérés-neutres: ils ont été consignés entre-autres dans une note, que la cour de Pétersbourg a fait remettre à celle d'Espagne, en réponse à sa note du 22 Juin. Cette réponse, qui a été communiquée par le vice-chancelier, comte d'Ostermann aux ministres des autres confédérés à Pétersbourg, est de la teneur suivante.

Sa Majesté Impériale de Toutes-les-Russies, convaincue de l'équité, qui régle dans toutes

les occasions les démarches de S. M. Catholique, étoit dans l'attente, que ses représentations antérieures du 29 Avril, faites en faveur de la corvette danoïse, St. Jean, ne demeureroient pas sans effet; & que cette dernière ne tarderoit pas d'être relâchée d'une manière satisfaisante pour la cour de Coppenhague. Mais la note qui vient d'être remise par Mr. le chargé des affaires de Normandie au ministre de l'Impératrice en date du 22 Juin, aiant donné à connoître le desir de la cour de Madrid de pouvoir recueillir, avant que de prendre un parti décisif quelconque sur l'affaire en question, le suffrage des Puissances maritimes sur ce qui constitue le véritable caractère d'un vaisseau armé en guerre, & s'il faut considérer comme vaisseau royal de guerre tout bâtiment portant pavillon militaire; qu'il soit marchand ou qu'il ne le soit point; qu'il soit ou non entièrement armé; Sa Majesté Impériale, pour ne pas retarder trop sa réponse, en la concertant au préalable avec les autres cours, auxquelles toutefois elle en donnera part, ne balance point de confier en attendant son propre sentiment sur cet objet à S. M. Catholique, persuadée que, l'aïant puisé dans les notions primitives du droit des gens, il se rencontrera probablement avec celui des autres Puissances, & qu'ainli S. M. Catholique elle même n'aura pas de peine à y adhérer en plein. En conséquence le soussigné ministre-plénipotentiaire est chargé de déclarer par ordre exprès de sa cour:

I. *Que l'Impératrice juge être conforme aux principes du droit des gens, qu'un bâtiment, autorisé selon les usages de la cour ou de la nation, à laquelle il appartient, à porter pavillon militaire, doit être envisagé dès-lors comme un bâtiment armé en guerre.*

II. *Que ni la forme de ce bâtiment, ni sa destination antérieure, ni le nombre d'individus, qui en composent l'équipage, ne peuvent plus altérer en lui cette qualité inhérente, pour-*

*vu que l'officier commandant soit de la marine militaire.*

III. *Que, tel aiant été le cas de la corvette St. Jean, ainsi que la commission du capitaine &, ce qui plus est, la démonstration formelle de la cour de Coppenhague l'ont démontré, cette dernière peut aussi appliquer à ce bâtiment les mêmes principes & revendiquer en sa faveur tous les droits & les prérogatives du pavillon militaire.*

Le soussigné doit ajouter, que la conviction intime, avec laquelle S. M. Imp. se sent affectée de ces vérités, ne lui laisse aucun doute, que S. M. Catholique, en les appréciant de son côté de plus près, ne leur refusera pas la même évidence, d'autant plus que les droits exclusifs du pavillon militaire sont tellement reconnus & avoués par les Puissances maritimes, que les bâtimens marchands mêmes, qui se trouvent être sous la protection, sont exempts par-là de toute visite quelconque, & que dans la contestation récente, qui s'est élevée au mois de Septembre de l'année passée, entre l'Angleterre & la Suede, au sujet de six navires marchands de celle-ci, qu'en dépit du convoi du vaisseau de guerre suédois, nommé le Våfa, la première, en se fondant en cela sur un traité de commerce particulier avec l'autre, prétendoit faire visiter dans une de ses rades, la cour de Londres a fini par laisser tomber la question.

Au reste, comme d'un côté l'Impératrice est très-éloignée de trouver à redire à ce que la cour de Madrid prenne, en cas d'admission des principes susmentionnés, *les arrangemens, qu'elle jugera convenables dans ses États, ports & mers, au sujet du commerce maritime des autres nations*, elle se promet aussi de l'autre de sa sagesse & justice, que ces arrangemens seront toujours tels à ne point restreindre ni gêner la liberté du commerce des autres nations, puisqu'autrement ces dernières en seroient réduites à la nécessité de prendre à leur tour des mesures analogues vis-à-vis le commerce

espagnol. Sa Majesté impériale se flatte enfin, vu les raisons qui, selon toutes les circonstances alléguées, conspirent en faveur de la corvette danoise, St. Jean, que S. M. Catholique voudra se rendre aux instances, qu'elle est dans le cas d'interposer derechef dans cette affaire pour la cour de Dannemarck, son alliée, & qu'en conséquence celle-ci ne tardera plus guere d'obtenir la satisfaction, qu'elle sollicite.

## I T A L I E.

**ROME** ( le 30 Septembre. ) Le Pape a tenu, le 23 de ce mois, un consistoire secret, dans lequel S. S. aiant proposé la nomination faite à plusieurs évêchés, prononça un discours contenant la relation de son voyage à Vienne (a) & en distribua aux cardinaux

---

(a) Le passage le plus intéressant de ce discours m'a paru être le suivant. *Atque hic* *VI. Fratres cum plurimo vos flagrare desiderio arbitremur audiendi aliquid a nobis, quod de gravissimis nostris Ecclesiæque rebus actum constitutumque cum Cæsareâ Majestate sit, expectationi huic vestræ, quoad nunc possumus, gratificabimur. Pcenè quotidie inter nos unâ congregiebamur, in usque congressibus, etsi familiariter amicèque, tamen summo animorum studio res urinque tractabantur. Nihil a nobis non liberè apertèque prolatum, neque ulla in dicendo habita, nisi apostolici muneris nostri ratio; nihil quod ex Ecclesiæ jure, institutoque Religionis esset, non a nobis adductum, non ab illo pacatè diligenterque auditum. Magnum ingenium Josephi Cæsaris, atque illa singularis, quæ in nos affectum conspiciebamus, humanitas & gratia, plurimum rebus & rationibus nostris* conferte

dinaux les détails historiques magnifiquement imprimés avec des vignettes allégoriques sur les différens événemens qui lui sont arrivés pendant ce tems. (a)

Dans le petit voiage de l'abbé Visconti, commissaire des antiquaires par ordre de S. S., il acheta du cav. Cavaceppi la statue colossale assise de l'Empereur Nerva, qui fut transportée au *museum Pio-Clementino* du Vatican, pour être placée dans la grande salle ronde de ce *museum*. — Comme le siége

*conferre & consulere videbantur. Neque indignem fuisse hanc fiduciam nostram profiteamur. Quædam certè, eaque gravia ab ejus æquitate retulimus, ut jam ex pervulgatis ipsius mandatis constat. Quorundam verò si nondum exitum, at spem non mediocrem nobiscum reportavimus.*

*Jam exactus mensis nostræ Vindobonensis commorationis erat, cum inde discedendum nobis esse staueramus. Ipso discessimus comitante Cæsare, unàque consecutis aliquot passuum milibus, post amplexus, & mutuos intimi amoris pietatisque sensus ab illo sumus valde commoto concitatoque animo divulsi.*

*... In Domino obsecramus, ut pari, quo cœpistis, studio insistere precibus apud Deum vestris, religiosaque in nos officio ne intermitatis, quo sua benignitate, quod illius ope inchoatum jam est, tandem ad ipsius gloriam, ad Ecclesiæ utilitatem, ad Cæsareæ Majestatis laudem felicitatemque perficiatur.*

(a) Cet in-folio de 52 pages que je viens de recevoir, est effectivement bien imprimé, mais les vignettes ne font pas toutes honneur aux artistes qui les ont gravées. On trouve dans ce recueil, différentes homélies du St. Pere prononcées durant son voiage, avec le journal de ce voiage par Mr. Dini, maître des cérémonies.

de Gibraltar occupe actuellement toute l'attention de l'Europe, un sculpteur anglois a fondu en cire un modele de cette forteresse, où l'on distingue tous les ouvrages de cette place; & il a eu l'honneur de le présenter au souverain Pontife qui l'a reçu avec bonté, & en a témoigné sa reconnoissance à l'artiste.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 10 Octobre.) M<sup>r</sup>. le Comte & Mad. la Comtesse du Nord sont arrivés en cette ville, le 4 à sept heures du soir, accompagnés de la princesse Elisabeth & du prince Ferdinand de Wirtemberg. L'Empereur avoit été à Enns au-devant de ces illustres hôtes. Le prince Kourakin avoit précédé de quelques jours L. A. I, dont la suite étoit composée du prince Jussapow, du capitaine de Pleschoff, du baron & de la baronne de Bork, & du baron de Maukler.

Il a été défendu par un décret impérial, à tous les employés dans les bureaux de l'administration, de contracter aucune dette sans en prévenir le chef de leur département.

Après la suppression des couvens, il s'étoit élevé plusieurs doutes au sujet des religieux & religieuses, qui ne vouloient point rentrer en d'autres Ordres. Il s'agissoit de savoir jusqu'à quel point ils pourroient acquérir des biens en propre, & disposer ensuite par testament de ces biens acquis; c'est en conséquence que l'Empereur, par un décret, en date du 30 Août, a déclaré que les dits religieux

1. Novembre 1782.

363

ligieux & religieuses, à compter du jour, où la suppression leur auroit été intimée, auroient droit d'acquérir des biens en propre par héritage, ou par toute autre voie légitime; mais qu'il ne leur seroit accordé que l'usufruit de ces acquêts, ne pouvant en aucune façon les vendre pendant leur vie; c'est pourquoi il est recommandé d'avoir soin de mettre en sûreté, contre toute vente, dettes, ou aliénation, les biens immeubles qui leur seroient échus, voulant Sa Majesté Impériale qu'en ce cas les biens qui leur écheroient, soient déposés pour plus de sûreté dans les fonds publics; permettant néanmoins aux dits religieux & religieuses sans distinction, qui viendroient à mourir, ou pendant les cinq mois qu'ils auroient encore à rester dans leur cloître, ou dans tout autre Ordre, soit même qu'ils vécussent seuls dans le siècle, & leur laissant la liberté de disposer par testament des biens & effets qu'il leur étoit défendu d'aliéner pendant leur vie, avec la seule restriction que le dit héritage ne passe jamais dans les mains d'un étranger, ou d'aucun de ses sujets domiciliés hors de ses pays héréditaires. — Les religieuses carmelites de St. Joseph aiant évacué, le 23 du mois dernier leur couvent, sont entrées toutes dans celui de Frauenthal, Ordre de Citeaux, pour y finir leurs jours; elles y ont transporté le corps de la bienheureuse *Eteča*, fondatrice de leur maison, qui restera exposé sous une glace aux yeux du public, & ne sera dépo-

fé en terre, que lorsque la dernière d'entr'elles fera morte. (a)

Nos frontieres vers la Turquie sont tranquilles depuis la dernière expédition qu'on a faite contre une troupe de brigands mahométans. On dit que le gouvernement a dessein de proposer à la Porte qu'une riviere du voisinage serve de borne aux deux empires.

PRESBOURG (le 26 Septembre.) M<sup>r</sup>. Kempelen, mécaniste renommé par son automate jouant aux échecs, s'occupe actuellement à perfectionner une machine parlante, dont la tête entièrement achevée, répond déjà fort distinctement à plusieurs questions qu'on lui propose. Sa voix est sonore, le ton en est agréable, mais elle prononce l'R en grasséant; elle parle d'ailleurs allemand, latin, italien & françois. M<sup>r</sup>. Kempelen partira bientôt pour les Pays-bas, la France & la Grande-Bretagne, pour y montrer cette

---

(a) Qu'on apprécie sur une résolution aussi unanime les déclamations des Philosophes & des Protestans sur le prétendu repentir des religieux & religieuses! Voilà une preuve de fait bien propre à détruire sans retour des contes tant de fois répétés & réfutés. (15 Mars 1782. p. 435.) — Si dans un tems où l'on ne parle qu'en faveur du mariage qu'on prétend encourager par la destruction du célibat religieux, on ordonnoit une rupture générale des liens matrimoniaux, je serois bien étonné de voir les habitans d'un seul canton quitter unanimement leurs foyers, plutôt que de se conformer à l'ordonnance.

1. Novembre 1782.

367

re machine étonnante, avec son joueur d'échecs, déjà tant admiré. \*

\* 13. Jan.

BERLIN (le 14 Octobre.) Le Roi a chargé la régence de Poméranie d'avancer 60 mille écus pour l'agrandissement du port de Schœnemunde, & le mettre en état de recevoir de plus grands bâtimens; d'après les recherches exactes de Son Exc. M<sup>r</sup>. le baron de Hertzberg, ministre de Sa Majesté, cette somme pourroit suffire. S. E. M<sup>r</sup>. le comte de Sacken, grand-chambellan de Sa Majesté, ainsi que conseiller intime d'état & ministre dirigeant, est revenu de ses biens en Silésie. — M<sup>r</sup>. le baron de Lindfels, ministre du margrave de Bareith, est retourné à la cour. Le comte de Hord est arrivé ici de Stockholm pour notifier au Roi & à la famille royale la naissance du prince héritaire de Suede.

1782. p. 138.

LIEGE (le 9 Octobre.) Hier au soir, après trois jours d'une pluie presque continuelle, une soirée très-froide aiant succédé à un beau soleil (a), on a vu à 6  $\frac{1}{4}$  h. une lumière zodiacale dans la direction du Sud-Ouëst ou Nord-Ouëst, d'abord interrompue, puis continue, & brillantée par de fréquentes éjaculations de lumière, s'approchant toujours vers le centre du cercle dont elle formoit l'arc. A 10 h.  $\frac{1}{4}$  elle étoit encore très-brillante. C'est la

---

(a) Circonstance que l'on peut considérer comme un surcroît de confirmation du système tant de fois démontré par le fait. 1. Nov. 1781, p. 406, & autres *ibid.* en rétrogradant jusqu'au 1 Avril 1777. p. 497.

premiere fois que j'ai vu la lumiere zodiacale entierement isolée; l'aurore boréale ne s'étant pas formée d'une maniere bien caractérisée, quoique vers les 6  $\frac{1}{3}$  h. il en ait paru quelques vestiges foiblement dessinés.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Octobre.) Voici l'extrait qui vient d'être publié de ce qui s'est passé, le 7 de ce mois, à l'assemblée des Etats-généraux.

S. A. S. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau aiant comparu à l'assemblée a communiqué à L. H. P. la requête qui s'ensuit :

*A Son Alt. Sér. Mgr. le Prince d'Orange & de Nassau, capitaine-général & amiral-général des Pays-bas-unis &c. &c. &c.*

Donnent à connoître avec le respect dû les soussignés officiers-généraux & capitaines, tous au service de cette république : Que, durant cette campagne, ils ont dû éprouver à leur douleur, non-seulement que le corps entier des officiers de marine ait été flétri par les expressions les plus injurieuses & les plus offensantes dans plusieurs papiers de nouvelles & écrits périodiques, trop multipliés pour les citer ici nommément; mais que même plusieurs de ces écrivains n'aient pas craint de condamner nommément & en propres termes la conduite de plusieurs membres les plus notables de leur corps; tels que Mr. le vice-amiral Hartfinck, les contre-amiraux Rietveld & van Kruijne, & le capitaine Story, de même qu'ils avoient commencé à le faire l'année dernière à l'égard de Mr. Zoutman,

man, alors contre-amiral ( qui a depuis donné des preuves si évidentes de prudence & de valeur ); de faire soupçonner même de fauffeté les attestations données par quelques-uns de ces officiers, sans que, contre l'attente équitable des souffignés, il ait été pris aucunes mesures pour arrêter le cours de ces libelles diffamatoires :

Qu'ils s'affurent néanmoins avec le respect convenable, qu'ils ont toujours tâché d'obéir, autant qu'il a été en leur pouvoir, aux ordres exprès de V. A. Sérénissime, de porter tout le dommage possible à l'ennemi, autant que l'a permis la situation présente de la marine de la république, tandis qu'on n'a pu ni dû s'attendre avec quelque équité, qu'une marine, qui étoit déchue depuis 80 ans, & au rétablissement de laquelle l'on n'avoit travaillé encore que depuis peu d'années, quoiqu'avec toute l'ardeur possible, pût tenir tête à celle d'un royaume puissant, qui durant le cours de toutes ces années, n'avoit fait qu'augmenter & améliorer la sienne oui qu'ils sont intimement convaincus ( soit dit avec le respect dû ) que, comme officiers d'honneur & citoyens patriotes, ils n'ont pu employer d'autres ni plus de moyens pour le service du pais, que ceux qu'ils ont employés :

Que jusqu'à présent ils s'étoient flattés, qu'il seroit pris par le Souverain quelques dispositions, soit pour prévenir désormais les écrits calomnieux, soit pour la juste punition de ceux qui ont osé condamner & exposer nommément dans leurs libelles plusieurs officiers de rang & de considération ; mais que se voyant trompés dans cet espoir, & blessés dans leur honneur, qui, comme officiers, doit leur être plus cher & l'est réellement que toutes autres vues ou intérêts ; prédisant d'ailleurs, qu'il n'en peut résulter d'autre effet, sinon que la confiance de la nation leur sera entièrement aliénée & ôtée, & qu'ainsi ils seront exposés aux rencontres les plus désagréables tant dans leurs personnes que dans leur état civil, ils doivent dé-

clarez

clarer ingénument, que, s'ils se voïoient à leur intime douleur flétrir ultérieurement par de pareils libelles scandaleux, ils se croiroient obligés, en vertu de leurs principes d'honneur & de devoir, de laisser le commandement des vaisseaux de la république, dont jusqu'à présent ils se sont fait un honneur d'être revêtus, à tels autres, dans la direction desquels le peuple mettroit cette confiance, dont l'on a tâché de priver les souffignés par des moïens aussi honteux :

Auxquelles causes les souffignés se trouvent forcés de s'adresser à Votre Altesse, comme amiral-général des Provinces-unies, & par conséquent chef du corps de la marine, en implorant avec le respect convenable son zele connu pour les intérêts du païs & de ses sentimens favorables pour la marine en particulier, qu'il lui plaise gracieusement de porter leurs présentes considérations & priere respectueuse, pour obtenir du redressement à l'égard des écrits diffamatoires & libelles actuellement en vogue, à l'assemblée & sous les yeux de Leurs Hautes Puissances, de telle maniere que dans sa haute sagesse elle jugera la plus convenable, & de l'appuïer de sa très-puissante intercession. Ce faisant &c.

(*Signé*) A. Hartfinck, L. comte de Byland, W. van Braam, J. H. van Kinsbergen, J. J. van Hoey, J. P. van Braam, J. S. Stavorinus, C. H. Mulder, E. C. Staring, T. R. C. comte de Rechteren, L. M. van Welderen, A. H. C. Staring, Ph. J. t'Hooft, H. A. Bols, F. A. Meurer, L. Aberfon, J. L. Bofch, A. W. Wilfinck, Sam. Story.

Surquoi délibéré, il a été trouvé bon & arrêté " qu'il sera envoyé copie de la susdite „ proposition & de la susdite requête à Mrs. „ les Etats des provinces respectives, avec „ priere sérieuse & pressante, de donner „ chacun dans sa province les ordres néces- „ saires & de prendre des dispositions, pour

1. Novembre 1782.

371

„ réprimer la licence excessive des auteurs  
„ de nouvelles publiques & d'écrits périodi-  
„ ques, & pour faire procéder contre les  
„ auteurs & éditeurs de pareils libelles &  
„ écrits diffamatoires, qui se publient jour-  
„ nellement, suivant les placards subsistans. „  
Son Alt. Sér. le Prince d'Orange & de  
Nassau, aiant comparu à l'assemblée, a remis  
en personne à Leurs Hautes Puissances une  
lettre & un mémoire, par lequel, „ con-  
„ formément à ce qu'elle avoit promis il y  
„ a quelque tems, elle donne des ouvertures  
„ détaillées sur sa direction & son adminis-  
„ tration, comme amiral-général de l'Union,  
„ particulièrement depuis que cette républi-  
„ que a été attaquée par une guerre injuste  
„ de la part du royaume de la Grande-Bre-  
„ tagne; s'assurant fermement, que, par la  
„ teneur de ces ouvertures & des pieces y  
„ annexées, il constera de la façon la plus  
„ claire, qu'en sa qualité d'amiral-général de  
„ l'Union elle a fait tout ce qui lui a été  
„ aucunement possible, dans l'état délabré  
„ où étoit la marine, pour nuire à l'enne-  
„ mi ainsi que pour défendre & pour pro-  
„ téger le commerce des bons citoyens. „

Surquoi délibéré, Mrs. les députés des  
provinces respectives ont demandé copie des  
suscrites lettre & mémoire, pour les commu-  
niquer à leurs commettans.

Les Etats-généraux ont fait remettre le 30  
du mois dernier à Mr. d'Asp, chargé des af-  
faires de Suede, une réponse à sa note en  
date du 9 Septembre. Elle porte en substan-

ce, que L. H. P. feroient représenter par leur envoyé-extraordinaire à Stockholm la violence du procédé qu'on a tenu à l'égard du capitaine Koelberg, commandant le corsaire le Veerenaer, tant par la relaxation immédiate du bâtiment la Peggy, sur la simple allégation qu'il avoit été pris trop près de la côte de Suede, que par la saisie du capitaine Koelberg même, qui, étant muni en tout cas d'une commission de la république, ne peut être jugé que par son Souverain; insistant par conséquent de la maniere la plus sérieuse sur la prompte relaxation du susdit Koelberg, & sur ce que les preuves de la violation du territoire suédois, ainsi que toutes celles qui existent à la charge du dit Koelberg, soient remises à lui, M<sup>r</sup>. l'envoïé, qui a été chargé d'assurer en même tems au nom de L. N. P. qu'elles les feront examiner & procéder envers le dit capitaine, sans aucune connivence, comme il fera jugé appartenir. En effet, les lettres particulieres, écrites de Suede sur cette affaire, sont remplies de traits d'une grande partialité; tels entre-autres, que le refus de restituer un capitaine anglois, prisonnier sur le corsaire, qui, s'étant clandestinement évadé, a été remis en liberté par les officiers suédois à Marstrand.

M<sup>r</sup>. de Bleiswyck grand-pensionnaire de la province de Hollande, a remis à l'assemblée des Etats un avis pour le corps des nobles, sur la proposition de la ville d'Amsterdam à l'égard du renouvellement du plan

1. *Novembre 1782.*

373

de concert avec la France, & relativement au traité de commerce de 1739. L'objet du premier point est que le concert d'opérations devoit avoir lieu pour tout le tems de la guerre. Quant au second: que M<sup>r</sup>. le duc de la Vauguion seroit prié d'employer ses bons offices pour parvenir au renouvellement du traité, & qu'en suite M<sup>r</sup>. de Brantzen seroit chargé d'en conférer avec le ministre de France.

On prétend que M<sup>r</sup>. le duc de la Vauguion a donné à connoître dans la conférence du 26 Septembre, que le Roi son maître desiroit que 10 à 14 vaisseaux de ligne de la république fussent envoyés à Brest, pour se joindre à l'escadre françoise qui est aujourd'hui dans ce port, afin d'agir conjointement contre l'ennemi commun; & que S. E. après avoir prévenu L. H. P. à cet égard, en a fait la demande positive.

LUXEMBOURG ( *le 20 Octobre.* ) L'ordonnance qui érige en conseil souverain le conseil de cette province, est conçue en ces termes.

*Joseph, par la grace de Dieu, Empereur des Romains, toujours Auguste; Roi d'Allemagne, de Jerusalem, de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, & de Lodomerie; Archiduc d'Autriche; Duc du Bourgogne & de Lorraine, de Lothier, de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, &c.* A tous ceux qui ces présentes verront, salut; l'appel de notre conseil provincial de Luxembourg à notre grand conseil séant à Malines nous aiant paru préjudiciable au bien gé-  
néral

ral de notre province de Luxembourg, tant par la trop grande distance des lieux, par la nécessité de la traduction des procès venant du quartier allemand de la dite province, & par l'exportation de son numéraire; que par les longueurs que cet appel entraîne d'ailleurs nécessairement dans l'administration de la justice, nous avons résolu de le faire cesser en détachant cette province du ressort de notre dit grand conseil, & en érigeant celui de Luxembourg en tribunal souverain: en conséquence nous avons, de l'avis de Leurs Alteſſes Royales, l'Archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, Princesse royale de Hongrie & de Bohême, notre très-chère & très-aimée Sœur, & le Duc Albert Prince Royal de Pologne, & Electoral de Saxe, Duc de Teschen, notre très-cher & très-aimé beau-frère & cousin, nos lieutenans, gouverneurs & capitaines généraux des Pais-bas, & ouï notre chancelier de cour & d'état, statué & ordonné, statuons & ordonnons, les points & articles suivans:

I. Nous érigeons le conseil provincial de Luxembourg en conseil souverain, qui jugera dorénavant, à dater du jour de la publication des présentes, par arrêt, en dernier ressort & sans appel toutes les causes & affaires quelconques qui sont de la compétence du dit conseil provincial.

II. Les arrêts & autres dépêches de ce tribunal porteront le titre suivant: *Les Président & Gens du Conseil Souverain de l'Empereur & Roi, ordonné es Pais Duché de Luxembourg & Comté de Chiny.*

III. Pour accélérer l'expédition de la justice dans ce tribunal, nous voulons, qu'il soit partagé en deux chambres sur le pied qui sera réglé par notre gouvernement-général des Pais-bas, à l'effet de quoi ce tribunal sera augmenté de deux conseillers innuméraires de longue robe.

IV. Il n'écherra aucune révision des arrêts rendus en degré d'appel par l'une ou l'autre

de ces deux chambres, lorsque la sentence du juge inférieur sera confirmée.

V. Mais lorsque la sentence du premier juge sera infirmée par l'arrêt en seconde instance, ainsi que dans les cas où le conseil aura jugé en première instance, ou sur évocation d'un tribunal inférieur, il écherra révision *ex iisdem Actis* au même conseil, les deux chambres assemblées.

VI. Cette révision qui n'aura aucun effet suspensif, ne pourra avoir lieu, que lorsque l'objet principal du procès excédera la somme ou valeur de cinq cents florins, devra être intentée par requête dans les trois mois à compter du jour de l'insinuation de l'arrêt, faite *ad Personam*, & ne sera admise, s'il ne contie de la consignation faite au greffe de l'amen-de de frivole révision, qui sera de cinquante florins.

VII. Il n'écherra d'autre procédure dans cette instance de révision, que la signification à partie de la requête, par laquelle la révision aura été intentée, & du décret qui l'aura admise; cette signification devra être faite dans le terme de trois mois fixé par l'article précédent, sous peine de désertion, & sur la seule reproduction de cette requête & des pièces du procès, le conseil procédera incessamment au jugement de la révision.

VIII. Les causes qui au jour de la publication des présentes se trouveront déjà dévolues par appel du conseil de Luxembourg au grand conseil, seront poursuivies devant ce dernier tribunal & y seront décidées sur l'ancien pied.

Si donnons en mandement à nos très-chers, chers & féaux les chef & présidens & gens de nos privé & grand conseils; président & gens de notre conseil de Luxembourg, & à tous autres nos justiciers, officiers & sujets qu'il appartiendra, d'observer & de faire observer ponctuellement le contenu des présentes. Car ainsi nous plait-il. En témoignage de quoi, nous avons signé les présentes & nous y avons fait mettre notre grand scel. Donné à Vienne le 1<sup>er</sup> du mois d'Août, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-deux, de nos regnes, de l'Empire

pire-romain le dix-neuvieme, de Hongrie & de Bohême le deuzieme. Etoit paraphé, K. R. vt. *Signé* Joseph, avec paraphe, & plus bas par l'Empereur & Roi *contresigné* A. G. de Lederer, aussi avec paraphe, & y étoit appendant à un cordon entrelassé de soie rouge, noire, jaune & blanche le dit grand scel renfermé dans une boëte de fer blanc.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Octobre.) Le 4, le Roi étant en son conseil, rendit une ordonnance, qui indique la convocation du parlement de ce royaume au 26 Novembre prochain.

— Le 5, la cour reçut beaucoup de dépêches de ses ministres sur le continent; le comte de Shelburne alla d'abord en communiquer le contenu au Roi à Windsor. On dit qu'elles sont de la dernière importance. La cour a aussi reçu par divers canaux la confirmation du succès de la garnison de Gibraltar, contre les batteries flottantes de l'ennemi, & que le général Elliot dirigeoit son attention du côté de terre. — Le 9, le Roi revint encore de Windsor à St. James, où Sa Maj. s'entretint avec ses ministres & ceux des cours étrangères: puis elle assista à un conseil extraordinaire, dans lequel on examina des dépêches, reçues le même jour de ses ministres sur le continent. On prétend qu'il en étoit venu dernièrement de Paris de très-favorables à la paix, & que plusieurs Puissances neutres s'intéressent extraordinairement à réconcilier celles qui sont en guerre. On attend avec impatience des dépêches du  
général

général Carleton, pour favoir le succès de la négociation pour un accommodement avec le congrès : la cour en conçoit les plus hautes espérances, nonobstant les apparences du contraire.

Le ministère travaille sans relâche aux préparatifs nécessaires pour la campagne prochaine ; & ceux qui sont à portée d'être bien instruits, assurent que l'on adoptera infailliblement l'un ou l'autre des plans qui lui ont été proposés, à l'effet de lever dans le cours même de cette année des subsides pour l'année 1783. On croit qu'il y aura de vifs débats à la première séance du parlement. M<sup>r</sup>. Fox travaille à s'y former un parti considérable : il tentera de faire valoir les raisons qui l'ont déterminé, pendant son ministère, à sacrifier l'honneur & les intérêts de la nation, en accordant l'indépendance aux Américains, sans conditions de leur part, & à faire aux ennemis de sa patrie des concessions, que la saine politique ne pouvoit justifier. Le nouveau ministère actuellement animé du desir d'accélérer le retour de la paix, s'en occupe d'une manière qui plaît à la nation en général ; & l'on ne doute point que sa conduite ne soit pareillement approuvée du parlement ; aussi le ministère est-il assuré d'avoir une très-grande majorité dans cette assemblée.

Le 6 au soir, il est entré à Plymouth quinze navires marchands du convoi de la Jamaïque, dont quelques-uns étoient démâtés. Selon des lettres de Terre-Neuve, quelques fréquents que soient les gros vents dans ces

Parages, l'on ne se souvenoit point d'y avoir essuïé une tempête pareille à celle du 16 Septembre & des deux jours suivans, qui a dispersé cette flotte, composée de 90 voiles. L'on a déjà des avis certains, que plusieurs des bâtimens marchands, quelques-uns aiant un nombre de passagers à bord, ont péri, notamment le munitionnaire, le Ditton, vieux navire de la compagnie des Indes, dont presque tout l'équipage s'est perdu. Les vaisseaux de l'escorte n'ont pas moins souffert : le Canada de 74, est le seul qui soit arrivé : il avoit perdu son mât de misaine & son grand-mât de hune ; le Glorieux de 74, son beaupré & sa misaine ; le Centaure de 74, son beaupré, sa misaine & ses deux mâts de hune ; le Ramillies son grand-mât & sa misaine : mais, ce dommage n'étant pas le seul qu'il avoit souffert, & aiant perdu ensuite son artimon ainsi que son gouvernail, & fait une voie d'eau considérable, le contre-amiral Graves, commandant de la flotte, qui y avoit arboré son pavillon, a été contraint de l'abandonner le 20 Septembre au matin, & de passer avec tout l'équipage & la malle de lettres à bord de quelques-uns des navires marchands, après avoir mis le feu au vaisseau. L'Ardent de 64 étoit en si mauvais état, que l'amiral a été obligé de l'envoier à New-York, accompagné de la Pallas, l'unique frégate de guerre qui étoit dans la flotte. La Ville-de-Paris de 104 canons est le seul vaisseau, qui n'aït pas souffert dans sa mâture, parce que, dé-

mâté

1. *Novembre 1782.*

379

mâté dans le combat du 12 Avril, il avoit des mâts d'un vaisseau de 64 canons : il avoit pris le Centaure à la remorque, pour le traîner dans le premier port. Outre les navires de l'escorte, il y a 40 bâtimens dont l'on n'a aucune nouvelle. Le Pégase de 74 a appareillé le 5 de Portsmouth pour recueillir les vaisseaux dispersés. L'Europe de 64 & le Caton de 58, vont sortir dans le même dessein.

Le convoi du vicomte Howe n'a pas moins souffert des gros vents, qui ont régné sur la fin de Septembre. Le capitaine Soyle, du navire la Lady - Julienne, un de ceux de la flotte de la Jamaïque, entré à Poole, a rapporté, que le 29 du mois dernier, à 100 lieues du Cap Cléar, après une chasse de deux heures, il fut joint par les vaisseaux le Panthère & le Buffalo de 60 canons, appartenant à la flotte de mylord Howe, qui l'informerent, qu'elle avoit été repoussée fort en arriere par les vents contraires; mais qu'alors elle étoit de nouveau rassemblée, & qu'ils espéroient être dans peu de jours devant Gibraltar. Le 26 Septembre, la Jenny, un des navires du convoi de mylord Howe, allant de Londres à Gibraltar, entra à Waterford en Irlande : il s'étoit séparé le 22 de la flotte à la lat. de 48 d. 27 m. & à la longitude de 11 d. 50 minutes. Le capitaine a rapporté, que la veille deux navires de la compagnie des Indes avoient aussi quitté le convoi, & que deux autres faisoient des signaux de détresse. Il est arrivé à Waterford un second navire de la même flotte, faisant eau comme

le premier ; & un troisieme a gagné Plymouth. Celui-ci qui s'étoit séparé de la flotte le 28 à 90 lieues O. S. O. des Sorlingues, a déposé, que depuis le 13, jusqu'au 23, elle avoit essüié des tempêtes continuelles, dont les transports avoient extrêmement souffert ; mais les vaisseaux de guerre y avoient mieux résisté.

### F R A N C E.

PARIS (le 15 Octobre.) Quoique tout fut déjà disposé pour le voyage de Marly, où la cour devoit se rendre la semaine passée, le séjour de Leurs Majestés à la Muette sera prolongé jusqu'au 21. Depuis que Mde. de Polignac est accouchée, la Reine lui a tous les jours fait l'honneur de venir de la Muette à Paris, pour lui rendre visite.

Si nous avions voulu croire tout ce qui s'est débité dans cette capitale, depuis trois jours, nous aurions annoncé de bien grands avantages remportés, les uns par M<sup>r</sup>. le duc de Crillon, les autres par la flotte combinée ; mais en attendant que ces nouvelles se confirmassent, nous les avons vues se réduire à bien peu de chose. On ne parle plus aujourd'hui, ni des deux mille hommes, qui devoient s'être établis dans les premiers ouvrages de Gibraltar, & s'y être mis sous le canon de l'ennemi, ni des deux vaisseaux de guerre de l'amiral Howe, dont notre flotte devoit s'être emparée. La vérité est, qu'il étoit arrivé le 8 un courier, que M<sup>r</sup>. l'ambassadeur d'Espagne avoit dit avoir apporté de bonnes nouvelles ; mais le ministère

Il au moins jugé à propos de les tenir secrètes. Au lieu du combat qu'il devoit y avoir eu entre l'amiral Howe & la flotte combinée, on est assuré que la flotte du premier n'étoit encore, le 30 Septembre, que vers les hauteurs de Galice. La frégate la Surveillante a été assez heureuse pour s'emparer de deux de ses bâtimens de transport, dont un de 500 tonneaux. On a scu par leur équipage, que la flotte angloise avoit beaucoup souffert du mauvais tems; que deux vaisseaux de ligne avoient été surtout fort maltraités par la tempête. Il paroît très-difficile que le convoi arrive dans la baie de Gibraltar avant le 17 ou le 18 de ce mois.

Nous favons aujourd'hui très-positivement que la réponse de Sa Majesté Catholique à M<sup>r</sup>. le duc de Crillon, a été un ordre très-express de continuer le siége de Gibraltar. En conséquence de cette réponse, très-conforme au vœu du général, les travaux des assiégeans sont poussés avec une nouvelle ardeur; on dit même que trois régimens françois vont se joindre encore à ceux que nous avons au camp de St. Roch; mais chacun convient que tout le succès de cette expédition paroît dépendre de celui que la flotte combinée pourra avoir contre l'amiral Howe. Don Cordova & M<sup>r</sup>. de Guichen ne sont point rentrés à Cadix, comme on l'avoit dit ici: ils y ont seulement envoié quelques vaisseaux pour y déposer leurs malades, & ces mêmes vaisseaux ont rejoint la grande ar-

mée, en y transportant de nouvelles troupes. Ainſi à moins que les vents ne deviennent abſolument favorables à l'amiral Howe, il y a toute apparence que ſon convoi n'entrera dans Gibraltar, qu'après un combat des plus remarquables. On dit aujourd'hui & il paroît certain, que Mgr. le Comte d'Artois ne reviendra point en France, avant la levée du ſiège, ou la priſe de Gibraltar.

Un confeil de guerre va prononcer ſur la conduite de nos commandans à la malheureuſe affaire du 12 Avril. Ceux qui ont paru juſqu'ici les plus coupables ſont le baron Darros & M<sup>r</sup>. Mithon de Génouilly, qui commandoient les deux matelots (c'eſt-à-dire, les vaiſſeaux à l'avant & à l'arrière du général); le premier, capitaine du Languedoc a été envoyé au château de Saumur; & le deuxième commandant la Couronne, qui a été rappellé, doit aller à ſon retour attendre à Oueſſant la réſolution de ce confeil. Quant à Mr. de Bougainville, le miniſtere de la marine lui a témoigné au nom du Roi que ſes ſervices lui étoient agréables.

Le Dragon, cutter de l'eſcadre de M<sup>r</sup>. le marquis de Vaudreuil, eſt arrivé de Boſton à l'Orient en 20 jours de trajet. Les lettres, qu'il a apprîtes, ſont du 10 Septembre. Le vaiſſeau du Roi, le Magnifique, de 74 canons, a péri en entrant à Boſton, ſur les roches de Nantucket: on a ſauvé l'équipage & les canons. Les Anglois ont perdu à leur tour dans ces parages 2 frégates, qui, can-

nonnées

nonnées à la fin du mois de Juillet dernier par le vaisseau du Roi, l'Eveillé, de 64 canons, échouèrent près du Cap Henry. M<sup>r</sup>. de Vaudreuil espéroit pouvoir les relever. Le Lion, vaisseau anglois de 64 canons, a péri de la même maniere. Ce vaisseau & les deux frégates avoient empêché, pendant plus de trois mois, la sortie des navires américains de leurs ports. A l'arrivée de l'escadre françoise, qui les détruisit, les farines augmentèrent de 20 pour-cent; & plus de 80 bâtimens fortirent pour aller approvisionner la Havane & les Antilles. M<sup>r</sup>. de Vaudreuil se réparoit à Boston, où il avoit amené la plus grande partie de ses vaisseaux: il a envoyé à Portsmouth l'Auguste, le Pluton, & la Bourgogne. En revanche l'amiral Pigot étoit arrivé à New-York avec 23 vaisseaux. Le Dragon rapporte de plus, que le 24 Septembre il a rencontré aux atterrages d'Europe le convoi marchand de la Jamaïque dans un état fort délabré & entierement dispersé: les vaisseaux de l'escorte sur-tout, qu'il a reconnu être les prises françoises, paroissoient avoir beaucoup souffert: il a choisi dans le nombre des navires, qu'il a rencontrés, le plus gros & par conséquent le plus richement chargé; & il l'a amené avec lui à l'Orient; c'est un bâtiment de 500 tonneaux, évalué de 4 à 500 mille livres.

Extrait d'une lettre écrite au marquis de Castries, ministre & secretaire d'état, aiant le département de la marine, par le cheva-

Lier

liér de Blachon, lieutenant de vaisseau, commandant la Friponne; à bord de la Friponne, au Fort-Roïal de la Martinique, le 11 Août 1682.

“ J’ai l’honneur de vous rendre compte de mon arrivée ici avec les frégates la Friponne & la Résolue; après une croisière de 50 jours, au vent des isles d’Antigues & de la Barbade, pendant laquelle je me suis emparé des corvettes le Speedy & le Swift, armées de 26 canons chacune, & environ 80 hommes d’équipage, portant des paquets pour les isles de la Barbade, Ste. Lucie, Antigues & la Jamaïque; du cutter le Queen, corsaire de 10 canons, & des bâtimens du commerce le Spy, l’Aventure, la Peggy & le Succès. J’ai conduit ici les corvettes, & expédié les autres pour la Guadeloupe, où elles sont arrivées. ”

Voici les noms de vaisseaux nouvellement construits, ou en construction, tant sur les chantiers de Brest, que sur ceux de Toulon. Le Téméraire, le Superbe, le Monarque, le Thésée, l’Heureux, le Centaure, la Ville-de-Paris, la Généralité de Paris, la Ville-de-Lyon, le Commerce de Bordeaux, le Commerce de Marseille, les Etats de Bourgogne, les deux Freres.

M<sup>r</sup>. d’Osmond, évêque de Comminges, retenu à Paris depuis les Etats du Languedoc, instruit de la misère générale de son diocèse, a pris les moïens les plus propres pour la soulager. Les épreuves économiques aiant prouvé que le riz étoit plus nourris-

sant

fant que les denrées de la Gascogne, il en a fait acheter une quantité prodigieuse pour le mêler avec la farine de Milhoc, & faire de ce mélange une bouillie plus nourrissante; il a ordonné à son maître-d'hôtel d'en distribuer tous les jours depuis le mercredi-saint jusqu'à la nouvelle récolte, à tous les nécessiteux qui se présenteroient à son château d'Alan, avec des certificats de MM. les curés des environs: le nombre des ménages qui ont recouru publiquement à cette aumône, étoit de 714, ce qui formoit un nombre de 1222 personnes; c'est vraiment pour des âmes sensibles un spectacle attendrissant. Sa maison n'est plus une cour d'évêque, c'est un hôpital de pauvres; tous les foiers sont occupés pour ce travail; plus de 20 chaudières sont continuellement sur les feux; la consommation du bois est immense, & malgré la rareté de toutes les denrées nécessaires, il semble que la multiplication des pains de l'Évangile se renouvelle dans cette distribution: il nourrit encore en secret des familles honteuses & de condition, fournit des bouillons aux malades; & fait donner du travail à un nombre infini d'hommes, de femmes & d'enfans, que la misère rend oisifs & défailans. (a)

---

(a) Bénissons le Ciel, qui au milieu des deux gouffres du luxe & de la luxure, qui absorbent non-seulement le superflu des riches du siècle, mais leur nécessaire & leur subsistance,

*NOUVELLES DIVERSES.*

On apprend de Varsovie que l'ouverture de la diète du royaume de Pologne s'est faite le 30 Septembre, avec les cérémonies ordinaires. Il étoit survenu dans la salle des nonces quelques difficultés, sur-tout à l'égard du prince Adam Czartoriski, nonce de Wilna, par la raison qu'il est passé au service de l'Empereur des Romains, en qualité de général d'artillerie; mais ces difficultés furent bientôt levés. Le prince Krasinski, maître-général des logis, fut élu maréchal de la diète, & M<sup>r</sup>. Kizinski, secrétaire du cabinet du Roi, en fut déclaré secrétaire. Le nouveau maréchal promit de faire tous ses efforts pour le bien de la patrie: les deux chambres se réunirent sans débats à la grande satisfaction du Roi: puis on s'ajourna au 8. — Des avis de Vienne mandent que l'Empereur fera un voiage à Florence, après le départ du Comte & de la Comtesse du Nord, dont l'époque n'est pas encore connue. — On apprend de la Haye que M<sup>r</sup>. Adams a été en conférence avec

---

ce, nous a conservé des ministres de l'Evangile pleins de l'esprit de leur état, pour qui la charité est le grand objet de dépense, qui trouvent plus de vraie satisfaction dans le soulagement des pauvres opéré sans ostentation & sans bruit, que dans l'entretien des mimes & des p.

les membres du gouvernement, & que ce ministre a signé le 7 Octobre un traité avec les députés des Etats-généraux. Voici le préambule & les principaux articles de ce traité.

*Traité d'amitié & de commerce entre L. H. P. les Etats-Généraux des Païs-bas-unis & les Etats-unis de l'Amérique, savoir, New-Hampshire, Massachusett's, Rhod-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Nord-Caroline, Sud-Caroline, & Georgie.*

Leurs Hautes-Puissances, les Etats-généraux des Païs-bas-unis, & les Etats-unis de l'Amérique, savoir, New-Hampshire, Massachusett's, Rhod-Island & Providence-Plantations, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Nord-Caroline, Sud-Caroline & Georgie, desirant déterminer sur un pied constant & équitable les règles à observer au sujet de la correspondance & du commerce, qu'ils ont intention d'établir entre leurs païs, Etats, sujets & habitans respectifs, ont jugé, que l'on ne sauroit mieux atteindre la dite fin, qu'en établissant pour base de leur transaction l'égalité & la réciprocité la plus parfaite, & en évitant toutes ces préférences onéreuses, qui sont d'ordinaire une source de querelles, d'embarras, & de mécontentement; pour laisser ainsi à chaque partie la liberté de faire, au sujet du commerce & de la navigation, tels réglemens ultérieurs, qu'elle jugera les plus convenables pour elle-même; & pour fonder les avantages du commerce uniquement sur l'utilité réciproque & sur les justes règles d'un trafic libre de part & d'autre; réservant avec tout cela à chaque partie la liberté d'admettre, selon son bon plaisir, d'autres nations à la participation des mêmes avantages.

En partant de ces principes, les sus-dits L. H. P. les Etats-généraux des Païs-bas-unis ont

nommé Mrs. . . . . députés du milieu de l'assemblée de Leurs Hautes Puissances : & les dits Etats-unis de l'Amérique, de leur côté, ont muni de pleins-pouvoirs Mr. John Adams ; dernièrement commissaire des Etats-unis de l'Amérique à la cour de Versailles, ci-devant député au congrès de la part des Etats de Massachusett's-Bay, & chef de justice du dit Etat : lesquels sont convenus & tombés d'accord.

Art. I. Il y aura une paix stable, inviolable, & universelle, & une amitié sincère entre L. H. P. les Seigneurs Etats-généraux des Pais-bas-unis & les Etats-unis de l'Amérique ; & entre les sujets & habitans des susdites parties ; & entre les pais, isles, villes & lieux situés sous la juridiction des dits Pais-bas-unis & des dits Etats-unis de l'Amérique, leurs sujets & habitans de tout état, sans exception de personnes & de lieux.

II. Les sujets des dits Etats-généraux des Pais-bas-unis ne paieront, dans les ports, rades, pais, isles, villes ou lieux des Etats-unis de l'Amérique, ou dans aucuns d'iceux, d'autres ni de plus grands droits ou impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les nations les plus favorisées font ou seront obligées d'y paier : & ils jouiront de tous les droits, franchises, privileges, immunités & exemptions dans le trafic, la navigation & le commerce, dont jouissent ou jouiront les dites nations, soit en allant d'un port à l'autre dans les dits Etats, ou d'un de ces ports à quelque port étranger du monde, ou de quelque port étranger du monde à l'un des ports des dits Etats.

*La suite l'ordinaire prochain.*

Lettre à l'auteur du Journal. *Mes paroissiens aiant perdu le 22 Août par un orage affreux toute espérance de récolte, Mr. de la Porte, notre intendant, n'en a point été plutôt informé, qu'il s'est pressé de soulager ces pauvres gens*

1. Novembre 1784.

389

*en les exemptant de divers travaux publics, & leur faisant de plus espérer tous les secours que les circonstances lui permettront de leur procurer. Les sentimens que cette charitable attention a fait naître dans l'ame de ces bons & malheureux cultivateurs, m'engagent à vous prier de rendre public le bienfait comme la reconnaissance. Je suis &c.*

Petit-Jean, curé de Wandelainville  
en Lorraine. Le 23 Sept. 1782.

### M O R T S.

Don Emmanuel de Roda, secrétaire de grace & de justice, est mort à Madrid dans la 74<sup>e</sup>. année de son âge : il étoit bien connu en Italie pour avoir occupé à Rome la place d'agent-général de la couronne d'Espagne, puis de ministre-plénipotentiaire de Sa Majesté près du St. Siège.

Mgr. Filingeri, religieux du Mont-Cassin, puis archevêque de Naples, grand-chancelier de l'Ordre de St. Janvier, grand prieur de l'Ordre de Constantin, & commissaire-général apostolique de la Croisade, est mort à Naples le 14 Septembre.

Le comte Joseph de Finochietti, lieutenant-général des armées du Roi des Deux-Siciles & son ministre près de la république de Venise, vient de mourir à San-Miniato, à l'âge de 80 ans. Il avoit rempli successivement le poste de ministre-plénipotentiaire de S. M. S. à Constantinople & près des Etats-généraux des Provinces-unies, & avoit conclu des traités de commerce entre la cour de Naples & chacune de ces deux Puissances.

Don Jean de Goizueta secrétaire d'état au département des finances du Roi de Naples, est mort aux bains d'Ischia à l'âge de 79 ans.

Louis François de Talaru, vicomte de Talaru, &c, mestre-de-camp de cavalerie, conseiller d'état, premier maître-d'hôtel de la Reine, chev. des Ordres du Roi, & chevalier de grace de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, est mort à Paris le 1 Octobre.

Henri-Louis Duhamel, seigneur de Monceau, &c, inspecteur-général de la marine, doyen de l'académie royale des sciences, de la société royale de Londres, de la société royale de médecine de Paris, est mort à Paris le 23 Août, dans sa 82<sup>e</sup>. année.

Louis d'Astorg, comte d'Aubarede, marquis de Roquepine, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de l'Ordre militaire de St. Louis, est mort le 16 Septembre, dans son château de Peyruffe en Gascogne, dans la 69<sup>e</sup>. année de son âge.

Michel-Ange, comte de Castellane, brigadier des armées du Roi de France, ci-devant son ambassadeur à la Porte ottomane, comte de Villandry, &c, est mort le 25 Septembre, dans son château de Villandry, âgé de 79 ans.

Le baron de Reischach, conseiller intime d'état actuel & chambellan; conseiller-d'état au gouvernement-général des Pays-bas, envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire de Sa Majesté Impériale & Royale près des Etats-Généraux des Provinces-unies &c, est

1. *Novembre 1782.*

391

mort à la Haye le 4 Octob. à l'âge de 84 ans, quatre mois & demi. Pendant une résidence de plus de 41 ans près de la république de Hollande, ce seigneur s'étoit concilié l'estime générale par la modération & la sagesse, qui le distinguoient comme ministre & comme particulier, ainsi que par la bonté de son cœur, qualités qui le font universellement regretter.

Le marquis de Vogué, lieutenant-général des armées du Roi de France, chevalier de ses Ordres & commandant en chef en Provence, est mort sur ses terres dans le Vivarais.

On écrit de Lyon, qu'il est mort dans la paroisse de la commanderie de St. George de cette ville, un particulier nommé Jean Marion, âgé de 103 ans, fils d'un laboureur du Dauphiné: demeurant chez son fils, maître-fabriqueur, il s'étoit rendu jusqu'à sa mort utile à la maison, par des soins qui demandoient de la force & de l'activité. On dit, d'après le rapport du défunt & une tradition du pays, que son pere est mort dans son village à 121 ans.

---

Dans le dernier Journal p. 253, l. 28 *cor-*  
*compoient*, lisez *corrompoient*. — P. 258, l. 6.  
*des plus*, lisez *de plus*. — P. 313, l. 21. *noire*  
*cour*, lisez *la cour*.

Dans le Journal du 15 Août p. 565 l. 27 il  
y a une faute essentielle à corriger, *Edouard*  
*IV*, lisez *Edouard VI*.

---



---

## T A B L E.

<b>TURQUIE.</b>	( <i>Constantinople.</i>	345
<b>RUSSIE.</b>	( <i>Pétersbourg.</i>	347
<b>POLOGNE</b>	{ <i>Varsovie.</i>	349
	{ <i>Lemberg.</i>	350
<b>ESPAGNE</b>	( <i>Madrid.</i>	351
<b>ITALIE.</b>	( <i>Rome.</i>	362
<b>ALLEMAGNE.</b>	{ <i>Vienne.</i>	364
	{ <i>Présbourg.</i>	366
	{ <i>Berlin.</i>	367
	{ <i>Liege.</i>	367
<b>PAYS-BAS.</b>	{ <i>La Haye.</i>	368
	{ <i>Luxembourg.</i>	373
<b>ANGLETERRE.</b>	( <i>Londres.</i>	376
<b>FRANCE.</b>	( <i>Paris.</i>	380
	<i>Nouvelles diverses.</i>	386
	<i>Morts.</i>	389

**JOURNAL**  
**HISTORIQUE**  
**ET**  
**LITTÉRAIRE**  
**15. NOVEMBRE**

**1782.**



**A LUXEMBOURG,**

Chez les Héritiers d'André Chevalier, v̄-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. NOVEMBRE

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Œuvres complètes de Mr. le chevalier Hamilton, ministre du Roi d'Angleterre à la cour de Naples, chevalier de l'Ordre du Bain, membre de la société royale de Londres, &c. Commentées par Mr. l'abbé Giraud-Soulavie. A Paris chez Moutard, à Liege chez Orval Demazeau 1781. un vol. in-8<sup>o</sup>.*

ON trouvera dans cet ouvrage dont nous avons déjà eu occasion de par-

C c 2 les

ler (a) quelques observations curieuses sur les volcans , & sur-tout des tableaux des éruptions du Vésuve , faits par un témoin oculaire , & de l'exactitude desquels il n'y a pas lieu de douter. Mais si on excepte ces faits isolés , & considérés précisément comme vus par M<sup>r</sup>. Hamilton , je puis bien assurer que son ouvrage n'est guere propre à instruire. Toute la partie systématique n'est qu'une pure affaire d'imagination , contradictoire à ce qu'ont imaginé d'autres écrivains qui ont vu les volcans comme M<sup>r</sup>. Hamilton. Cet observateur & son commentateur , l'abbé Giraud , se plaignent de ces gens qui bâtissent des hypothèses sans avoir considéré la nature ; mais ces deux savans ignorent-ils que l'esprit de système défigure la nature vue & non vue , & que les préventions ou prétentions de l'observateur lui font toujours voir les choses d'une manière assortie à ses conclusions ? En peut-on avoir une preuve plus frappante que l'idée de M<sup>r</sup>. H. sur l'origine des montagnes. *Si je devois établir un système , dit-il , ce seroit que les montagnes sont produites par les volcans , & non les volcans par les montagnes. . . . Je crus pouvoir avec succès visiter*

---

(a) 15. Sept. 1782. p. 94. Ces *Œuvres complètes* ne sont réellement qu'une reproduction des *Campi phlegrei* ( 15. Nov. 1777. p. 39 ) avec quelques additions , & des commentaires qui certainement ne servent pas à les éclaircir.

15. Novembre 1782. 395

le volcan le plus ancien, & peut-être le plus considérable qui existe à présent (a). & j'ai eu la satisfaction d'être entièrement persuadé de la formation des montagnes les plus considérables par la simple explosion (b). Quand le goût du volcanisme est monté à ce point, on imagine bien quelles merveilles il fait découvrir. Je ne m'occuperai point à en faire le détail. Je ne ferai pas remarquer non plus les embarras étranges où l'esprit de système engage M<sup>r</sup>. H. Les basaltes, par exemple, qu'il regarde comme étant incontestablement le produit des volcans (tandis que les deux seuls volcans que l'auteur a vus, le Vésuve & l'Etna, n'en ont pas) l'obligent à faire venir des volcans par-tout où il y a des basaltes (c); & à

---

(a) Sage réflexion de Mr. C. touchant le peu de lumière que donne une telle *visite* pour la théorie des volcans. 15. Sept. 1782. p. 95

(b) Diroit-on bien pourquoi il y a plus de satisfaction à être entièrement persuadé que les montagnes se sont formées par explosion, qu'à être entièrement persuadé du contraire? . . . Apparemment parce que l'on vouloit être persuadé de l'un & point de l'autre.

(c) Entre les volcanistes qui regardent les basaltes comme une production de volcan, Mr. H. nomme Mr. Sage. Il est certain néanmoins qu'il a longtems été d'un avis opposé, & il en a donné de très-bonnes raisons. (Voyez l'*Examen des Epoques* p. 154, ou n<sup>o</sup>. 125 selon les div. édit.) S'il a changé depuis, c'est qu'il n'a pas osé lutter contre une assertion devenue une affaire de mode. Mr.

C & S. Collina

soutenir en même tems que tous les volcans ne produisent pas des basaltes, & que leurs vestiges se réduisent à des matieres calcinées (a). Par la même raison M<sup>r</sup>. H. a pris pour de la lave des substances très-différentes & a étendu l'idée & la dénomination de *lave*, de manière à causer dans les notions d'histoire naturelle la plus préjudiciable confusion (b). De-la encore les observations

Collini a eu plus de courage: de basalto-volcaniste il est devenu hydro-basaltiste, v. le Journ. du 15 Sept. 1782. p. 91 & suiv. Mais que penser de Mr. Giraud-Soulavie, qui a vu fondre des blocs de basaltes au feu allumé par quelques bergers pour préparer la terre à recevoir le grain, & prendre ensuite des formes trapezoidales p. 302 .... Quel basalte que celui qui fond au feu des bergers! ... En vérité, on est tenté de croire que ces bruyants & suffisans observateurs prennent le genre humain pour une troupe d'enfans avides de recueillir des contes de fées.

(a) Comme si les naturalistes empreints des opinions de vogue, étoient mieux d'accord sur les matieres calcinées, que sur les laves, les basaltes, le *peperino* & le *travertino* &c. (15 Août 1776. p. 568), & que la calcination fût l'effet nécessaire & exclusif d'un volcan, 15 Septembre p. 88.

(b) Excellentes remarques sur la distinction de la lave & de quelques autres productions qui lui ressemblent, & que les observateurs à systéme prennent pour le produit d'une même cause, 15. Septemb. 1782. p. 90. — Mr. Collini observe qu'en particulier le Pechstein, pierre assez commune en Saxe & qui n'a aucun rapport avec les volcans, a été pris par bien des minéralogistes pour de la lave. — En 1778 on m'a envoyé de Marche-les-Dames,

servations locales continuellement généralisées, parce que M<sup>r</sup>. H. avoit sans cesse dans l'esprit & dès-lors devant les yeux, au moins devant ceux de l'imagination, les volcans & leurs effets &c. (a)

Cela n'empêche pas que l'on ne trouve ici des choses intéressantes, & il y en auroit davantage, si l'auteur avoit apporté à ses observations moins de préjugés. M<sup>r</sup>. H. fait mention d'un arbre dont le diametre est d'une étendue incroyable. " Les chataigniers étoient „ l'espèce d'arbres la plus commune dans les

---

dans le comté de Namur, une prétendue piece de lave, qui contenoit un groupe de cailloux très-beaux & bien nets, tels qu'on les trouve dans les torrens. Je ne doute en aucune façon que ce ne soit un limon noirâtre pétrifié après la cessation du torrent & l'aréfaction de son lit. Cette piece que j'ai placée dans le cabinet du baron de Cler à Liege, m'a paru très-propre à fixer l'idée de ces sortes de fossiles. J'en ai vu une autre remplie de coquillages, qui passoit également pour de la lave, quoique cette circonstance seule dût faire rejeter cette idée; vu sur-tout qu'on l'avoit trouvée dans une province où l'on n'avoit jamais entendu parler d'un volcan. Je consens à croire qu'il y a eu des volcans dont on a perdu le souvenir; mais quand on a sous les yeux l'empreinte des opérations de l'eau, il me paroît qu'il est inutile de recourir à celles du feu.

(a) Ce qu'il y a d'inconcevable pour ceux qui ne connoissent pas les petits artifices scientifiques, c'est que Mr. H. & son commentateur déclament sans cesse contre les systêmes. C'est du côté que la place est la plus foible, que les affligés ont coûtume de faire la meilleure contenance.

29 endroits que nous traversâmes ; & , quoique  
 29 très-grands , on ne fauroit les comparer  
 29 avec quelques-uns d'une autre partie de la  
 29 région *Selvofa* , appelée *Carpinetto*. J'ai  
 29 entendu dire par plusieurs personnes, parti-  
 29 culièrement par notre chanoine (a) qui a  
 29 mesuré le plus grand de ce canton, ap-  
 29 pellé *le chataignier de cent chevaux* ,  
 29 qu'il a plus de 28 cannes napolitaines de  
 29 circonférence ( 149 pieds & 4 pouces ) ; la  
 29 canne napolitaine étant de 64 pouces de  
 29 France, vous pouvez, Monsieur, juger de  
 29 la taille immense de cet arbre fameux. Il  
 32 est creux, mais il y en a un à côté qui  
 32 est sain & presque aussi gros. (b)

Ce que M<sup>r</sup>. Hamilton rapporte de la hauteur

(a) Le chanoine Recupero. Mr. Hamilton le dit occupé à écrire l'histoire naturelle de l'Etna que je doute, ajoute-t-il, qu'il puisse jamais terminer. — Mr. G. appelle déjà excellent cet ouvrage dont on n'a pas vu encore une seule ligne, & qui selon Mr. H. ne paroîtra jamais. Il appelle également excellent l'auteur ( & cela dans l'espace de 5 lignes ) quoique maltraité, dit-il, en France, pour avoir élevé les rêves creux des volcanistes sur les vérités immobiles de la divine Parole. — Réfutation des paralogismes de Mrs. Brydone, Dietrich &c. 15 Août 1776, p. 567. Plaisant raisonnement sur les laves de l'Etna, p. 570, détruit par une observation de Mr. Dietrich, p. 572. — Ex. des Epoq. p. 160 ou n<sup>o</sup>. 128.

(b) Le plus gros arbre que j'aie vu n'avoit que 42 pieds de circonférence, c'étoit un peuplier, abattu dans un village près de Trenschin en Hongrie. On dit que les cédres qu'on voit encore au nombre de 14 sur le Liban, en ont

teur de l'Etna peut servir à éclaircir & à confirmer ce que nous avons dit, plus d'une fois, sur la difficulté de mesurer les montagnes, & du peu de succès qu'ont eu jusqu'ici toutes les tentatives faites en cette matière \*. “ De  
 „ toutes les montagnes que j'ai vues, l'Etna  
 „ est la plus facile à mesurer d'une manière  
 „ certaine; & c'est peut-être le lieu le plus  
 „ convenable de la terre pour établir une ré-  
 „ gle exacte. Il y a une grève d'une vaste  
 „ étendue, qui commence précisément au  
 „ pied de la montagne, & qui se prolonge  
 „ fort loin le long de la côte. La marque  
 „ de la mer sur ce rivage est sous le même  
 „ méridien que le sommet de la montagne.  
 „ Vous êtes sûr d'y avoir un niveau par-  
 „ fait, & vous pouvez faire la base de vo-  
 „ tre triangle de quelle longueur il vous  
 „ plaît; mais malheureusement on n'a jamais  
 „ employé ces moyens avec exactitude. Kir-  
 „ cher prétend l'avoir mesuré & l'avoir trou-  
 „ vé de 4000 toises françoises, élévation  
 „ plus considérable que celle des Andes, &  
 „ même de toutes les autres montagnes de  
 „ notre globe. Les géometres d'Italie font

\* Observ.  
 philosop.  
 p. 30. ———  
 Exam. des  
 Epoq. p. 90.

---

ont 44. Le fameux tilleul de Neustadt, dans le duché de Wirtemberg, en a 27 & 4 pouces, mais ses branches forment un tour de 403. Il est à croire que le chataignier de l'Etna est un composé de plusieurs arbres; la note qu'on lit en cet endroit, appuie ce sentiment, en disant que l'on aperçoit les marques de quatre troncs. Ce n'est pas le seul exemple d'une telle union.

„ encore plus absurdes : quelques-uns disent  
 „ qu'il est élevé de huit milles , d'autres de  
 „ six , & d'autres de quatre. Amici , le der-  
 „ nier , & , à ce que je pense , le plus exact  
 „ de ceux qui ont entrepris ce travail , sup-  
 „ pose qu'elle est de trois milles deux cent  
 „ soixante-quatre pas ; & probablement la hau-  
 „ teur de l'Etna ne surpasse pas 12000 pieds ,  
 „ ou un peu plus de deux milles. „ (a)

M<sup>r</sup>. H. parle ensuite des différentes mé-  
 thodes de déterminer les hauteurs par le ba-  
 rometre , & n'en trouve aucune qui promet-  
 te un résultat exact. “ Je crois que le rap-  
 „ port qu'elles établissent toutes entre la hau-  
 „ teur du mercure & celle de l'atmosphère ,  
 „ est de beaucoup trop petit , sur-tout dans  
 „ les régions élevées , où l'air est extrême-  
 „ ment léger. Mikeli , dont les mesures

(a) Ce calcul paroît contradictoire à ce  
 que l'auteur dit à la p. 135. “ J'avoue que  
 „ je n'imaginois pas que le mont Etna fût  
 „ aussi prodigieusement élevé ; j'avois entendu  
 „ dire , sans le croire , qu'il étoit plus haut  
 „ que les Alpes. Je fus fort étonné de voir  
 „ que le mercure tomboit presque deux pouces  
 „ plus bas que je ne l'avois observé sur la par-  
 „ tie la plus haute des montagnes des Alpes qui  
 „ sont accessibles ; mais je suis toujours per-  
 „ suadé qu'il y a sur les Alpes plusieurs poin-  
 „ tes inaccessibles , & en particulier le Mont  
 „ blanc , qui sont encore plus élevées que  
 „ l'Etna ”. Ce Mont blanc *inaccessible* n'est  
 pas la plus haute des Alpes , mais bien le  
 Tittlis \* , qui est accessible. Si donc l'Etna est  
 plus haut que la plus haute des Alpes acces-  
 sibles , il est plus haut que le mont blanc.

„ sont regardées comme les plus exactes, &  
 „ toujours reconnu la vérité de cette propo-  
 „ sition. Cassini met dix toises françoises  
 „ d'élévation pour chaque ligne du mer-  
 „ cure, en ajoutant un pied à la premiere  
 „ dixaine, deux à la seconde, trois à la  
 „ troisieme, & ainsi de suite (a); mais sûre-  
 „ ment la gravité de l'air diminue en bien  
 „ plus grande proportion. Bouguer prend la  
 „ différence des logarithmes de la hauteur  
 „ du barometre exprimée en lignes, en cal-  
 „ culant seulement les cinq premiers chif-  
 „ fres de ces logarithmes; il ôte la trentie-  
 „ me partie de cette différence de l'élévation  
 „ exprimée en toises. Je ne me rappelle pas  
 „ la raison qu'il donne de cette règle; mais  
 „ elle semble être encore plus fautive que  
 „ l'autre, & chacun l'a rejetée. On dit qu'on  
 „ a fait à Geneve des expériences exactes (b)  
 „ pour établir des principes sur ce sujet;  
 „ mais je n'ai pas encore pu m'en procurer  
 „ la description. M<sup>r</sup>. de la Hire fait entrer  
 „ dans ses calculs 12 toises 4 pieds pour  
 „ chaque ligne du mercure; & Picard, qui  
 „ est, suivant toute apparence, le plus exact

---

(a) N'y a-t-il pas là un cercle vicieux ?  
 On veut déterminer la hauteur de la monta-  
 gne par le barometre, & on détermine les  
 rapports du barometre avec l'air par la hau-  
 teur de la montagne. J'ai eu plus d'une fois  
 occasion d'observer que les opinions les plus  
 accréditées & même de prétendues démonstra-  
 tions étoient bâties sur ce genre de paralogisme.

(b) Il parle sans doute de la méthode de  
 Mr. Picard, qui n'est pas plus exacte que les  
 autres, quoiqu'en dise le traducteur de Mr.  
 Coxe.

„ des académiciens françois, 14 toises, ou  
 „ environ 90 pieds anglois. Il est honteux  
 „ pour les sciences, que les résultats de ces  
 „ philosophes soient si différens les uns des  
 „ autres. „ (a)

Mr. Giraud-Soulavie tout en commentant les observations ou plutôt les opinions (car c'est ce qu'il ne faut jamais confondre) de

---

(a) A ces observations de Mr. Hamilton, on pourroit en ajouter beaucoup d'autres qui ne donneroient pas de cette opération scientifique une meilleure idée. L'état de l'air change durant qu'on monte, & quand il faut monter un jour ou deux, il a tout le tems de subir une révolution; par-là on perd la mesure fixe, dont on est parti pour faire l'opération. En vain voudroit-on parer à cet inconvénient en prenant en considération les mouvemens d'un barometre qu'on auroit laissé au pied de la montagne; puisqu'il est évident que l'état général de l'air ne répond pas à celui de la partie inférieure de l'atmosphère. L'air change en bas qu'il ne change pas en haut. Les grands & subits changemens de l'atmosphère se font dans les régions inférieures, c'est-là que se forment les nuées & les orages, & que se tiennent en général les causes qui influent le plus sur la gravité du fluide aérien; & dans les régions même les plus élevées cette gravité dépend de cent causes diverses sur lesquelles les calculs n'ont pas de prise. Observation qui en détruisant la supposition de la légèreté graduée de l'air, détruit toute la justesse de la mesure. — Après tout cela ne soions pas surpris s'il n'y a pas plus d'accord entre ceux qui ont mesuré les montagnes avec le barometre, qu'entre ceux qui y ont employé l'astrolabe. Voyez-en un exemple frappant & diverses réflexions, dans le Journ. du 1 Juillet 1777. p. 338.

15. Novembre 1782.

403

M<sup>r</sup>. H, les contredit & les réfute tantôt formellement, tantôt fans paroître y faire attention. Si M<sup>r</sup>. Hamilton croit que toutes les montagnes font l'effet des volcans; M<sup>r</sup>. Giraud penfe que toutes les vallées, & conféquemment toutes les montagnes ( car il n'y a point *mons fine valle* ) font l'effet des eaux qui ont fillonné les terres (a), & fur-tout de la mer qui a formé les *grands escarpemens*, p. 392. Il assure qu'en particulier les sommets granitiques bien loin d'être le produit des volcans, font des entraves à leurs opérations, p. 314. — Si M<sup>r</sup>. Hamilton croit que les montagnes font pofées fur les volcans, M<sup>r</sup>. G. assure que *les volcans font pofés fur les montagnes*, p. 484. — Si M<sup>r</sup>. H. prend les montagnes

---

(a) Opinions tout auffi fauffes l'une que l'autre. Si celle de Mr H. eft fuffifamment réfutée par fa fimple énonciation, celle du commentateur n'est pas plus folide! Ce font les montagnes en tant qu'elles s'abaiffent en vallées, qui nous donnent des eaux: fi la terre ne faisoit qu'une plaine unie, il n'en fortiroit point une goutte. Le cercle vicieux qui réfulte de l'affertion de Mr. G, eft un des effets les plus fenfibles de fa logique perpétuellement mauvaife. Non, non; il ne fuffit pas, comme il le dit, de contempler la nature, de parcourir *monts & vaux* pour être bon naturalifte, pour injulter les autres écrivains, les favans paiffibles & modestes qui écrivent dans leur cabinet des chofes réfléchies; pour traiter d'*écrivains de la classe infime*, tous ceux qui n'ont pas perdu leur ems à ef calader les rochers du Vivarais.

de granit comme les autres pour un résultat des volcans, M<sup>r</sup>. Giraud se tient bien assuré que les *roches graniteuses ont été formées dans l'eau* (a), p. 349. — Si M<sup>r</sup>. H. est persuadé que les volcans sont antérieurs à l'existence des hommes (puisque'ils sont le principe des montagnes, sans lesquelles, comme l'on fait, la terre seroit inhabitable); M<sup>r</sup>. G. croit les hommes plus anciens que les volcans, même que ceux qui ont brûlé sous la mer lorsqu'elle couvroit la terre aujourd'hui habitable, p. 369 & 392 &c. &c.

L'on auroit cependant tort de s'étonner de ces oppositions saillantes entre le texte & le commentaire. Il est du goût de M<sup>r</sup>. G. de contredire ses meilleurs amis sur les points les plus essentiels à leurs systèmes, sans cesser de les admirer & de les parfumer d'un encens de l'odeur la plus forte. C'est ainsi qu'en reformant diverses idées de M<sup>r</sup>. Hamilton, on reconnoit qu'aucun savant des autres nations ne peut l'égaliser pour l'énergie du style (b). C'est ainsi que tout en mettant au

(a) La merveilleuse explosion que celle qui porteroit des granits de dix & vingt lieus de diametre (le Crapach, par exemple, dans la Lyptovie, n'est qu'une masse de granit) du fond de la mer à la hauteur des Alpes & des Andes ! C'est cependant le seul moïen de concilier les deux auteurs.

(b) " Il présente la nature en convulsion  
" avec toute l'énergie d'un savant Anglois.  
" Son ouvrage differe de toutes les descrip-  
" tions des François, des Allemands, des Ita-  
" liens "

néant l'hypothese de M<sup>r</sup>. de Buffon , on l'éleve dans la plus sublime région du génie. On gémit cependant sur son aveuglement de n'avoir pas reconnu les volcans pour le grand principe de tout ce qui existe (a) , & pour surcroit d'inconséquence on s'extasie aux noms de Mrs. Marivetz (b) & Gouffier qui ont pris à tâche de contredire sans relâche le Plin de la France (c). Les autres écrivains

« liens ». Que cela est spirituel , finement pensé & délicatement exprimé ! Et moi je dis que cette *énergie du savant Anglois* n'est qu'un froid verbiage en comparaison de la description que l'*Allemand* Athanasius Kircher fait dans son *mundus subterraneus* de cette *nature en convulsion*.

(a) L'*observateur des feux du Vésuve & de l'Éna* se montre très-sensible à l'indifférence que Mr. le comte de Buffon a témoignée sur les volcans , ne leur donnant qu'un très-petit pouvoir dans la distribution des forces de la nature , p. 290. Rien de plus touchant ! Il faut convenir que cette *indifférence* est une chose cruelle , & que Mr. de Buffon a mal agi envers les volcans. La *sensibilité* de Mr. H. décele une ame bien née , qui sent vivement les outrages faits aux grands principes de la nature.

(b) Mr. G. écrit *Marivates*. On est plus d'une fois tenté de croire qu'il connoit très-peu les auteurs qu'il cite , & ceux même dont il fait les plus grands éloges.

(c) Voilà comme se font les réputations du jour ! On s'encense réciproquement lors même qu'on professe des dogmes très-oppoés. On prodigue les termes d'*illustre* , de *grand* , *profond* , *sublime* , *excellent* &c ; qui par la réaction de la reconnoissance viendront vous retrouver : & vous voilà devenu tout aussi *grand*

vains du jour, sur-tout les défenseurs de l'extrême vétusté du monde, reçoivent également ici le tribut de louange le plus flatteur (a).

Quant au style de M<sup>r</sup>. G, il est incontestable qu'il est plus volcanique que celui de M<sup>r</sup>. H. ( car les volcans, comme il le prouve, ont de grands effets sur le génie & le caractère des hommes ). On en jugera par ce passage, qui pour n'être point des plus clairs, ne laisse pas de donner une idée suffisante de l'influence des volcans sur l'éloquence humaine. " Le feu est donc l'ame  
 „ du monde; & c'est au feu, je crois, qu'il  
 „ faut

*grand & sublime* que ceux que vous avez rendu tels. *Examen des Epoques* p. 33 ou n<sup>o</sup>. 70.

(a) Dans cette multitude d'éloges exagérés j'en ai trouvé un qui portoit l'empreinte de la justice & de la modération. C'est celui d'un grand observateur dont Mr. de Buffon a eu tort de mépriser l'ouvrage. " Scheuchzer, „ dit Mr. Giraud, a décrit les montagnes des „ Alpes. Et quoique la théorie physique eût „ changé depuis que ce naturaliste observoit, „ ses descriptions, véritable copie de la nature, dureront autant que la nature même „ : Et pourquoi ces descriptions sont-elles la véritable copie de la nature ? Parce que le sage observateur n'a point eu les yeux fascinés par la manie des systèmes. Attaché aux anciens & vrais principes, dirigé par la chronologie & l'histoire du monde, telle que l'Ecriture sainte les présente, il n'a jamais mis la nature en opposition avec les oracles de l'auteur de la nature. Si la *théorie physique a changé depuis*, ce n'est ni la faute de la nature qui est toujours la même, ni de celui qui en a fait de véritables copies.

„ faut attribuer la fabrique de la nature : il  
 „ domine en quantité & en activité tous les  
 „ élémens ; il agit dans notre sphere , qu'il  
 „ vivifie , occupant le centre de toutes cho-  
 „ ses , & remplissant la masse solaire : il agit  
 „ dans les étoiles fixes de la même maniere :  
 „ sa masse ne fera jamais calculée ; de sorte  
 „ que les autres élémens , l'air & l'eau , ne  
 „ sont que des élémens secondaires , qu'il mo-  
 „ difie de mille manieres. Le feu domine  
 „ donc dans le monde , & sa masse ne peut  
 „ être comparée à aucune idée , quelque  
 „ étendue qu'on la suppose... La crystalli-  
 „ sation a formé toutes les parties hétéroge-  
 „ nes du globe terrestre. Mais la crystalli-  
 „ sation ou réunion spontanée de molécules  
 „ constituantes , suppose un fluide ; tout flui-  
 „ de suppose du feu ; toute action du feu  
 „ suppose l'acte présent d'un agent moteur  
 „ qui ordonne les formes. Le feu a donc  
 „ dominé dans la fabrique du globe & dans  
 „ son origine , lorsqu'il sortit du chaos. „

Si on ne trouve pas tout cela parfaitement  
 intelligible , on y reconnoîtra du moins l'ar-  
 gument *qui benè bibit , benè dormit ; qui be-  
 nè dormit , non peccat &c.* Car voilà com-  
 me les ouvrages de l'eau deviennent les ou-  
 vrages du feu. *L'eau est un fluide , tout  
 fluide suppose du feu (a) , c'est donc le*

---

(a) Doutes raisonnables sur cette assertion.  
 † Sept. 1780. p. 21.

feu qui a donné les formes aux ouvrages de l'eau.

Ces observations nous dispensent de rendre compte du second & troisieme tomes de l'*Histoire naturelle des provinces méridionales de la France*, dont nous avons annoncé le premier, il y a un an\*.

\* 1<sup>er</sup> Avril  
1781. p.479.

Entre les choses les plus curieuses que j'y ai remarquées, est le grand effet des volcans en matiere de morale. Les habitans des Cevennes n'ont lutté si vigoureuement contre la puissance de Louis XIV, que parce que *les nerfs, dont l'ame se sert pour exécuter ses volontés, saisissent avidement le fluide électrique, dont les volcans, même éteints, sont les grands réservoirs.* Il est bien vrai que si ces peuples volcanisés n'avoient pas été infectés des erreurs d'une secte qui s'est toujours signalée par des révoltes, ils auroient été tout aussi paisibles & aussi soumis que les bons Savoïars, les Tyroliens & tant d'autres nations qui habitent des contrées déclarées volcaniques par nos plus illustres savans. Mais cela prouve au moins que les exhalaisons volcaniques, confondues & amalgamées avec l'esprit d'hérésie, sont un germe assuré de troubles & de dissensions, & surtout d'un amour effréné de l'indépendance.

On comprend bien qu'après que M<sup>r</sup>. Giraud a vu tant de merveilles dans la nature, il en a vu aussi dans les livres; & l'on ne fera pas surpris d'apprendre qu'il a découvert des *Rogations* instituées par Claudien Mamert, pour obtenir l'extinction des

15. *Novembre 1782.*

409

volcans, quoique l'on ne sache rien touchant l'objet de ces *Rogations*, & qu'il n'y ait qu'un historien très-moderne qui ait deviné que ce pouvoit être des volcans. Mais faut-il être surpris qu'on trouve des volcans dans Claudien Mamert, depuis qu'on fait au rapport de M<sup>r</sup> Cyro-Saverio-Minervino, que l'Iliade & l'Odissee ne font qu'une simple description des ravages qu'ils firent du tems d'Homere ( 15 Sept. 1779. p. 108 ). Quoiqu'il en soit M<sup>r</sup>. G. ne doute pas que sa théorie des volcans & d'autres ouvrages de ce genre, ne soient un monument qui affermira la gloire de sa patrie contre toutes les révolutions possibles. Perspective aussi consolante pour la France que flatteuse pour ce zélé & courageux patriote. “ Les nations par-  
,, venues à cet âge de lumiere, pourroient  
,, changer de loix, de maîtres, de religion  
,, ( cela est très-heureux, sans doute ); leur  
,, constitution pourroit être renversée; les  
,, chef-d'œuvres des favans triompheroient  
,, seuls des révolutions. Il ne nous reste des  
,, Grecs, des Romains, & de tous les an-  
,, ciens peuples de l'univers que les produc-  
,, tions du génie. Leur puissance n'est plus;  
,, & ces ouvrages seuls faits pour éclairer  
,, les hommes de tous les tems, subsistent  
,, encore. ”





Ob Christus den Fürsten oder ic. *Examen de la question : Si Jesus-Christ a confié à ses Apôtres ou aux Puissances de la terre le gouvernement de son Eglise.* Par M<sup>r</sup>. l'abbé Mertz, prédicateur de la cathédrale d'Ausbourg. A Ausbourg chez Wolff 1782. 1 vol. in-4<sup>o</sup>. de 40 p. On le vend aussi chez l'imprimeur du Journal.

15 Août  
556.

Nous avons vu dans le Journal du 1<sup>er</sup> Septembre p. 9, la nécessité où se sont trouvés les Protestans, après avoir rejeté l'autorité de l'Eglise catholique, de soumettre leur croiance au magistrat civil. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons ici, fait voir l'inconséquence d'une telle conduite, & combien elle est opposée à l'intention & aux paroles de J. C. Les Anglicans sur-tout, dont la religion est devenue une pure affaire de parlement \*, ne pourront lire cet ouvrage qu'avec une triste mais salutaire conviction des erreurs étranges où engage l'esprit de schisme toujours inséparable de l'hérésie & de ses fruits amers. On y voit des passages admirables des auteurs ecclésiastiques de tous les siècles, grecs & latins, sur l'unité & l'indivisibilité de l'Eglise, sur la prééminence & l'autorité de son Chef &c. &c.

Un petit abbé allemand, assez lourd écrivain mais déjà fort délié en philosophie, aiant attaqué cet ouvrage par des propos indéçens & des personnalités grossières, l'auteur

l'a défendu peut-être avec plus de véhémence & de sérieux que son adverfaire ne le méritoit. Dans cette réfutation on trouve diverses discussions intéressantes ; mais je n'y ai rien vu de plus remarquable qu'un passage de Martin Luther sur le démon, ni de plus propre à justifier les rituels de l'Eglise catholique contre les reproches de quelques auteurs protestans & de quelques demi-catholiques qui croient s'illustrer en les répétant. Ce passage est peu connu quoiqu'il ait été transcrit plusieurs fois dans les ouvrages des ministres luthériens, en particulier dans le *Promptuarium exemplorum* d'Andrée Pondorf, pasteur à Drossig, imprimé à Francfort 1595. Il est conçu en ces termes. *Quod medici multa ejusmodi tribuunt naturalibus causis, & remediis aliquandò mitigant, sit, quod ignorant, quanta sit potentia, & jus dæmonum. Christus non dubitavit curvâ illam anum in Evangelio, victam a satanâ dicere. Et Petrus Act. 10. oppressos a diabolo dicit, quos Christus sanavit. Ita etiâ multos surdos, claudos, malitiâ satanæ tales esse sentio, Deo tamen permittente ; denique pestes, febres, atque alios graves morbos, opera dæmoniorum esse, qui & tempestates, incendia, frugum calamitates operantur. Summa : Mali sunt angeli, quid mirum si omnia faciant mala humano generi noxia, & pericula intentent, quatenus Deus permittit. Exemplum Job indicat, quid passus sit a satanâ, quæ medicus omnia naturaliter fieri*

*& curari assereret. Sciendum igitur, phreneticos a satanâ tentari, saltem temporali- ter. An satan non faceret phreneticos, qui corda replet fornicatione, cæde, rapi- nâ & omnibus pravis affectibus? Summa: Satan propior nobis est, quàm ullus credere possit, cum sanctissimis propinquissimus sit, aded ut ipsum Paulum colaphizare, & Chris- tum vehere possit, quorsùmlibet. Lutherus, de phreneticis & obsessis. Il paroît par ce passage que le docteur Luther prenoit un peu trop généralement ce que l'Écriture nous apprend des opérations démoniaques, qu'il outroit à son ordinaire & défiguroit les vé- rités qu'il s'avoit de commenter; mais l'on voit en même tems qu'il pensoit plus catho- liquement sur cette matiere qu'un très-noble Prélat de l'Eglise romaine, 15 Déc. 1777. p. 596. Le protestant & médecin anglois Thomas Brown, & le philosophe St. Evre- mont pensoient aussi très-différemment de ce Monseigneur; & en pareille matiere leur opinion a plus d'autorité que celle de sa Grandeur. Voiez le Catéch. philos. p. 374 & 375, édit. de 1777.*



Meditationes de præcipuis Jesu Christi in Eucharistiâ qualitibus, in singulos dies mensis distributæ &c, quibus subnectuntur spiritualia monita pro iis, qui salutem proximi dant operam. Ipris, apud T. F. Walwein. 1. vol. in 12.

**L**A premiere partie de ce recueil ne peut que contribuer à nourrir la piété des fideles, & à la diriger particulièrement vers le plus auguste de nos Sacremens par des réflexions solides & touchantes sur le profond & consolant mystere de l'Eucharistie. La seconde partie contient d'excellens avis pour les curés, & en général pour les ministres du Seigneur occupés de l'instruction & de la sanctification des Chrétiens. Les conditions établies par l'auteur pour le refus ou le délai de l'absolution, sont très-justes, très-conformes à la doctrine des Conciles & des Peres (a); elles méritent l'attention la plus sérieuse de la part des confesseurs. Les adversaires des Jésuites leur ont souvent objecté d'être trop faciles, trop indulgens sur cet article; je ne fais à quel point ce reproche peut être fondé, mais ce qu'il y a de bien sûr c'est que depuis leur suppression on n'est pas devenu plus sévère: je doute même si l'on a jamais été plus indulgent, si l'on s'est jamais donné aussi solennellement que certaines gens le font aujourd'hui, pour ministre de l'impénitence.

---

(a) Ouvrage important sur cette matiere, à Juin 1775. p. 795.

*Découvertes de Mr. Marat, docteur en médecine, sur la lumière, constatées par une suite d'expériences nouvelles qui ont été faites un grand nombre de fois sous les yeux des commissaires de l'académie royale des sciences. Seconde édition. A Paris chez Jombert 1782.*

LE titre même de cet ouvrage décide, supposé qu'il soit juste, les questions qui y sont traitées. Si les apperçus de M<sup>r</sup>. Marat sont vraiment des *découvertes*, comme il en est persuadé, la théorie de Newton est anéantie. Il est vrai que la plupart des journalistes appellent *démonstrations*, les diverses expériences de M<sup>r</sup>. Marat & les conséquences qu'il en déduit; mais plus d'une fois j'ai eu occasion d'observer que dans ce siècle confiant les plus légères conjectures devenoient des *démonstrations* même géométriques, & produisoient l'effet d'une évidence irrésistible \*. Il est donc prudent d'attendre, & de laisser M<sup>r</sup>. Marat mieux encore approfondir son système, vérifier ses expériences par de nouvelles & en méditer les résultats avec le moins de prévention qu'il lui sera possible. Mais l'on peut sans risquer d'en dire trop, assurer que plusieurs de ses raisonnemens sont très-satisfaisans & paroissent appuyés sur des faits vrais; ils méritent d'autant plus l'attention des savans,

\* Observ. philof. entret. 1, 2 & 3.

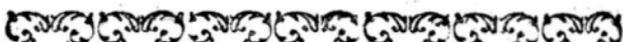
que plusieurs sont conformes à ce que d'autres physiciens ont pensé sur le même objet. Par exemple, M<sup>r</sup>. Marat réduit les 7 couleurs de Newton à trois (a) ; réduction que M<sup>r</sup>. Palmer avoit déjà regardée comme indispensable (b). Il pense que les rayons sont tous également refringibles , & oppose à la théorie de leur différente refringibilité plusieurs expériences qu'il croit être péremptoirs (c). Il ne veut pas que le noir soit une simple privation de la lumière , puisque , dit-il , les corps noirs sont vus par réflexion , & que les rayons bleus concourent sur-tout à en tracer l'image. Il prétend que le rayon ne se décompose pas dans le prisme , & se plaint de ce que Newton a confondu leur *déviabilité* avec leur refringibilité &c. Il faut convenir que dans plusieurs passages de son livre il y a quelque obscurité ; on a de la peine à saisir tantôt la nature de l'expérience qu'il propose , tantôt sa liaison avec l'argument qu'il en déduit : mais un auteur qui possède bien son système , ne manque pas

(a) Au bleu , au rouge & au jaune.

(b) Mr. Palmer prétend que la lumière ne comporte , à proprement parler , aucune couleur ; mais il partage néanmoins chaque rayon en trois parties seulement.

(c) Si l'affertion de Mr. M. venoit à être reconnue pour vraie , je prendrois acte de l'avoir proposée avant lui. Nos raisons ne se rencontrent pas toutes , mais la conclusion en est la même. Voyez le Journ. du 1 Juin 1781. p. 165 & autres cités *ibid.*

de moyens de le rendre parfaitement intelligible; & ces moyens, M<sup>r</sup>. Marat les emploiera sans doute, dès qu'il saura qu'il n'a point été entendu également de tous les lecteurs.



Carmina D. Caroli le Beau, &c. *Poësies de Mr. Charles le Beau, professeur d'éloquence au college des Grassins & au college roïal &c. A Paris, chez Morin, à Liege chez Lemarié 1782. vol. in-8<sup>o</sup>. Prix 4 liv. rel. avec le portrait de l'auteur.*

UN recueil de poësies latines est une chose rare dans l'état actuel de la littérature, le nom de l'auteur y ajoute un nouveau prix. On connoit son attachement aux anciens modeles, aux principes de sagesse & de décence, & à tout ce qui peut faire mettre avec confiance ce recueil entre les mains de la jeunesse. On n'y trouvera pas en général de grandes images, des pensées fortes, ni rien de ce qui annonce le sublime: mais l'auteur excelle dans le gracieux. Ses vers sont doux, faciles, élégans, harmonieux, & d'une latinité pure, malgré les assertions si généralement, mais si fausement avancées aujourd'hui, que les modernes ne sauroient jamais bien écrire en latin\*. L'ouvrage est divisé en cinq livres: les deux premiers contiennent des traits tirés de l'histoire sacrée & de l'histoire profane. Dans

\* I. Août  
1782. p. 468.  
— 1 Nov.  
p. 316.

15. Novembre 1782.

417

le troisieme font des fables; dans le quatrieme des pieces fugitives; & dans le cinquieme les sujets traités par l'éditeur. Celui-ci y a ajouté des pieces qu'il a composées pour servir de modele aux jeunes gens sur des sujets seulement indiqués par M<sup>r</sup>. le Beau ou par l'université pour les prix publics.



*Recueil de toutes les prieres de l'Ecriture sainte, rangées dans le même ordre qu'elles se trouvent dans l'ancien & le nouveau Testament; avec des prieres pour réciter dans les familles le matin & le soir, aussi composées des propres paroles de l'Ecriture sainte, des Peres & de l'office de l'Eglise. A Paris, chez Simon 1781, petit in-12 de 372 pag. avec une jolie gravure.*

**L'**On ne peut disconvenir que les hommes chargés de l'instruction publique, & sur-tout de l'enseignement de la religion, ont trop négligé l'examen des livres à prieres, & le soin de multiplier ceux qui joignent l'onction de la piété, à la solidité des idées & la dignité du langage. On en voit un très-grand nombre qui ne peuvent que déroger à la majesté de la religion, engendrer des notions fausses ou mesquines touchant les dogmes du christianisme, & énerver cette vigueur d'ame que la piété

communiqué à ceux qui se nourrissent des alimens qu'elle leur offre. Les prières les plus agréables à Dieu, & par conséquent les plus utiles à l'Eglise, sont celles que son Esprit-saint a dictées lui-même. Le livre que nous annonçons ici, les contient toutes à l'exception des Pseaumes qu'on n'a pas cru devoir y joindre pour ne pas trop grossir le volume (a). Ce n'est pas qu'il n'y ait de très-bonnes prières, dont les paroles & la suite des pensées ne se trouvent pas dans les saintes Lettres; mais il est constant que celles qui en sont tirées, sont préférables à toutes autres, ayant la sanction de la Divinité, & de plus l'onction & la lumière inséparable d'une lecture réfléchie de l'Ecriture.

---

(a) Le recueil des Pseaumes est d'ailleurs entre les mains de tout le monde. La paraphrase littérale du P. Lallemand \* fait un excellent livre de prières.

15 Déc.  
p. 571.

*Histoire du couvent des Dominicains de Lille en Flandre &c, par le R. P. Charles-Louis Richard. A Liege, 1782, & se trouve chez l'imprimeur du Journal. 1 vol. in-8<sup>o</sup>.*

**Q**uoique cette histoire par son titre paroisse devoir être d'un intérêt très-borné, elle s'étend par la manière dont l'auteur

15. Novembre 1782. 419

teur l'a traitée, sur un grand nombre d'objets qui méritent les regards des savans. Il y a plusieurs traits relatifs à l'histoire générale de la Flandre & des autres provinces des Pais-bas. On y trouve sur tout une réfutation bien raisonnée des contes puérils & indécents dont un pédant philosophe a barbouillé la nouvelle histoire de la ville de Lille. Le style se ressent de la vivacité & de l'aisance de l'auteur très-connu par un grand nombre d'ouvrages estimables, par une vaste érudition, par un zèle actif & brûlant pour les droits de la religion outragée. (a)

---

(a) Voyez les Journ. du 15 Janvier 1776. p. 81. — 15 Déc. 1776. p. 560. — 15 Mars 1777. p. 415. — 15 Oct. 1780. p. 240 &c &c.



#### Lettre à l'auteur du Journal.

**E***Ntre les peintres flamands cités dans vos* feuilles du 15 Août & 1 Sept. p. 599 & 73, *il n'est fait aucune mention de Mr. Lens. J'en ai été d'autant plus surpris (a) que per-*  
*sonne*

---

(a) Il n'y a certainement aucun lieu d'en être surpris. Après avoir inféré la lettre qui m'avoit été adressée touchant deux peintres distingués par le Comte du Nord, j'ai déclaré bien positivement que par-là je ne prétendois adopter aucun genre de préférence; & si j'avois prévu que cela donneroit lieu à des plaintes ou à des surprises, j'aurois été plus

sonne ne peut lui disputer l'art de joindre au dessein le plus correct, la composition la plus riche & le coloris le plus brillant. J'invite les connoisseurs à examiner deux de ses ouvrages; le réfectoire des Alexiens à Liere, & la salle de Mr. Cogels à Anvers. Ils jugeront mieux de son mérite d'après ces tableaux, que d'après tout ce que je pourrois en dire. Je suis, &c.

plus difficile à insérer cette lettre, comme je le serai à revenir encore sur cette matiere. Je tiens une notice exacte de nos artistes, de leurs ouvrages & de leurs talens de caractère, pour leur donner un article dans le *Dictionnaire historique*. Il est vrai que par la nature & l'objet de ce livre, cette gloriole ne leur viendra que quand ils seront trop fages pour la desirer. Mais la vraie époque de fixer le mérite des hommes, est celle où l'envie ainsi que les petites ruses de célébrité ont perdu leurs ressorts.

*Urit enim virtute suâ qui prægravat artes  
Infra se positas, extinctus amabitur idem.* Hor.

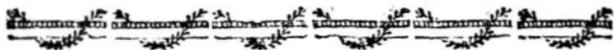
**N**ouvelle recette pour délivrer les greniers & les bleds des calandres, & de tous insectes qui nuisent aux grains. Prenez de la rue verte deux poignées; de la sabine, pareille quantité; de la tanaisie, du basilic de la petite espece, de la grande fauge, de la petite fauge, de la feuille de persil, de la racine de persil, de chacun une poignée, & du verd de poireau, deux poignées; hachez le tout, & pilez-le dans un mortier; mettez-le ensuite dans un grand chaudron. Versez-y neuf pintes, mesure de Paris, de jus de fumier; couvrez le chaudron avec des planches, & mettez par-dessus

15. *Novembre 1782.*

421

**un drap mouillé.** Laissez le tout reposer vingt-quatre heures, plus ou moins; puis, faites-le bouillir sur un bon feu, l'espace d'un quart-d'heure, au grand air. Retirez le chaudron de dessus le feu; passez tous ces simples dans un gros linge en les pressant beaucoup; conservez-en le marc pour en faire l'usage que nous indiquerons ci-après. Versez dans la liqueur que renferme encore le chaudron, quatre pintes de fort vinaigre, ayant soin de le bien mêler avec la liqueur. Portez le chaudron dans le grenier que vous voulez délivrer des calandres & autres insectes. Prenez une grosse brosse ou pinceau de barbouilleur. Vous le tremperez dans cette liqueur, & vous frotterez les murs de votre grenier, quatre pouces de hauteur tout autour, & quatre pouces de largeur sur le plancher. Vous réitérerez cette opération pendant dix ou douze jours consécutifs, & durant le jour, les contrevents du grenier ouverts, jusqu'à ce que vous soyez délivré de ces insectes. Pendant ce tems, il faut continuellement remuer le bled avec de larges pelles, qui aient des manches longs pour la commodité de ceux qui font ce travail. Ils doivent observer de jeter ce bled le plus haut qu'ils peuvent, & en arc: ce qui tourmente tellement les calandres, qu'elles ne peuvent rester dans le bled, & fuient de tous les côtés. Mais étant infectées par l'odeur de cette drogue qui se répand au loin, elles périssent & ne peuvent revenir dans le bled. Il faut ensuite passer ce dernier au crible, le remuer comme auparavant & souvent, selon les saisons. Il est bon, pendant toute cette opération, d'avoir quelques personnes qui prennent soin d'écraser les calandres & autres insectes, à mesure qu'on les voit se réfugier contre les murs des greniers. Elles peuvent aussi les ramasser avec un balai de crin, & les jeter dans un baquet où il y ait un peu d'eau, & les donner à manger aux poules qui aiment beaucoup ces animaux. On a fait une autre expérience qui a fort bien réussi; c'est de dresser autour du tas de bled

des planches frottées de la même liqueur, afin que l'odeur de ces planches empêche les insectes d'en approcher. Le marc de ces végétaux est aussi très-efficace, en le mettant par petit tas le long des planches & tout autour du grenier. En faisant cette expérience, on a remarqué avec plaisir que la simple fumée de ces mêmes plantes que l'on faisoit bouillir au milieu d'une cour, a délivré la maison de punaises, & même de l'importunité des mouches.



L'Echo est le mot de la dernière Enigme.

#### LOGOGRIPE.

*J* E suis un nom connu de tout amant,  
 Que quelques fois il avère ou dément.  
 Mais dans un sens, connu des solitaires,  
 P'excite en eux des larmes salutaires.  
 Point de martyrs que je ne tourmentai :  
 Point de tourmens que je ne surmontai :  
 Si cela ne suffit pas pour décèler mon être,  
 Encore quelques traits me feront mieux connoître.  
 Mon premier membre allonge le sentier,  
 Et peut tracer le tour du monde entier.  
 En moi l'on trouve un mont allégorique,  
 Qu'autrefois cultiva le Prophète mystique :  
 Dans le sens propre ainsi qu'au figuré,  
 A la cité celeste on le voit comparer.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 30 Septembre.)  
 Le 20 de ce mois, la Sultane favorite est accouchée, dans le Harem, d'un prince qui fut nommé Sultan Mehmet-Bey: cette heureuse nouvelle fut annoncée au peuple par une triple décharge de l'artillerie, qui fut répétée pendant trois jours. Le Rais Ismael-Bey a été nommé gouverneur de la Morée.

On s'attend à un grand changement dans le système politique de la Porte: les Albanois en feront cause, dit-on, en partie. Le nouvel hospodar de Moldavie a eu enfin son audience de congé du grand-visir: il reçut de ses mains un sabre & une péliasse à la Valaque, comme une marque de son investiture, puis il partit pour se rendre à Jassy, sa résidence. Le prince Ypsilanti, ci-devant hospodar de la Valachie, est arrivé en cette capitale avec une suite très-brillante; le Bostangi bachi, qui lui fit aussi-tôt une visite, s'étant aperçu de tant de richesses, lui déclara peu après, que la chambre des finances ottomanes avoit besoin de mille bourses (la bourse à 500 écus) pour paier la solde des Janissaires: surquoi le prince

*II. Part.*

E e

en avança sur le champ 700 & acquita le reste peu après.

Chaque habitant de cette capitale est actuellement occupé à se construire une maison, ou du moins une retraite pour l'hiver prochain; mais la confusion, & la cherté du bois & autres matériaux nécessaires pour la construction, sont grandes & la misère extrême. C'est pour obvier à ces malheurs que le nouveau grand-visir a ordonné que l'on amenât de tous côtés du bois de construction, en ayant au même tems réglé le prix: il a fait en outre distribuer de grandes sommes d'argent aux plus misérables, pour les mettre en état de se bâtir au moins quelques chaumières.

## R U S S I E.

PÉTERSBOURG (le 12 Octobre.) On a célébré le 2 l'anniversaire de la naissance du grand-duc Paul, & jeudi celui du couronnement de l'impératrice, qui à cette occasion a institué un nouvel Ordre sous le nom de St. Woladimar ou Wolodimir, premier duc de Kiovie, qui dans le huitième siècle embrassa la religion chrétienne. Cet Ordre est indistinctement militaire & civil & consiste en quatre classes dont tous les chevaliers jouiront de pensions. Savoir: ceux de la première classe 600 roubles, de la seconde 400, de la troisième 200, & de la quatrième 100. Sa Majesté, après que cet Ordre eut été béni solennellement par l'archevêque

15. *Novembre 1782.*

425

chevêque de cette ville, s'en est décorée elle-même en qualité de grande-maitresse, & nommera demain les personnes qu'elle en doit gratifier. Un des instituts est que pour l'obtenir, il faut avoir servi l'Etat pendant 35 ans, sans tache ni reproche.

Divers régimens s'assembent à Mohilow, & en partent successivement pour les frontieres de la Turquie; il paroît toujours qu'on s'attend à une guerre contre la Porte. Quelques régimens avoient à la vérité reçu ordre de suspendre leur marche, mais il a été aussitôt révoqué. La révolte des Tartares contre Saïb-Gueray, semble avoir été fomentée à Constantinople. Cependant les provinces ottomanes qui bordent les deux empires d'Allemagne & de Russie, sont en proie aux dissensions & à la guerre civile, tandis que la capitale de l'empire turc est presque détruite par des incendies successifs & terribles. Dans ces circonstances, on croit qu'il sera facile à nos armées de faire rentrer les Tartares dans le devoir, d'autant plus que ces hordes vagabondes, & qui vivent de rapines, ont provoqué contr'elles les armes de l'Empereur, en faisant des courses jusques sur les provinces des Etats héréditaires qui les avoisinent.

Notre ministère a été informé que des navigateurs russes ont fait de nouvelles découvertes dans l'Archipel de St. Lazare ou les isles Mariannes, dans l'Océan-oriental, à l'extrémité occidentale de la Mer du Sud, à 400 lieues environ des Philippines; reste

à savoir si elles sont plus importantes que les précédentes qui avoient fait tant de bruit & se sont ensuite trouvé réduites à très-peu de chose.

## P O L O G N E.

**V**ARSOVIE ( *le 15 Octobre.* ) L'ouverture de la diète ordinaire de la Pologne & de Lithuanie s'est faite le 30 du mois dernier avec les formalités usitées. Il s'éleva d'abord quelques difficultés dans la chambre des nonces, sur-tout, quant à l'admission du prince Adam Czartorysky, en qualité de nonce de Vienne: l'on objecta, que ce seigneur étoit inéligible, comme aiant aujourd'hui le grade de général au service de l'Empereur: cependant l'on parvint à applanir cet obstacle & quelques autres; après quoi le prince Krasinski, quartier-maître général de la couronne, fut élu maréchal; & M<sup>r</sup>. Kizinski, secrétaire du cabinet du Roi, fut choisi pour secrétaire de la diète. Le nouveau maréchal prononça, selon la coutume, un discours, par lequel il promit de faire tous ses efforts, afin que la présente diète produise des arrangemens avantageux au bien-être de la patrie. Ensuite la réunion des deux chambres a eu lieu dans le meilleur ordre; & l'assemblée a prorogé ses séances à la huitaine. La tranquillité avec laquelle tout s'est passé jusqu'ici, fait espérer que le même calme regnera durant toute la session. L'on s'attend toujours à y voir

15. *Novembre* 1782.

427

porter un projet, pour la suppression & la réforme de plusieurs Ordres religieux & couvens dans le royaume. Durant la tenue de cette diète, le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie passeront par la Pologne, & le Roi aura, dit-on, une entrevue avec eux à Bialyfock. Le prince Frédéric-Guillaume de Wurtemberg qui les précède, pour aller prendre possession de son gouvernement en Russie, a dîné avec la princesse, son épouse, chez le Roi; & le lendemain il a continué son voiage.

## E S P A G N E.

MADRID ( *le 12 Octobre.* ) Le 9, le Roi, les Princes, l'Infant & les autres personnes de la cour, passèrent du château de St. Ildefonse à celui de St. Laurent, où S. M. & LL. AA. jouissent d'une parfaite santé.

Depuis que les barteries flottantes ont été brûlées, il ne s'est passé rien d'essenciel au camp devant Gibraltar. La canonnade des vaisseaux de guerre à la Pointe - d'Europe n'a pas porté grand dommage à l'ennemi : les chaloupes - canonnières & les bombardes ont produit plus de bruit que d'effet : le feu des lignes n'est pas plus à craindre pour la place ; & au jugement des militaires il devient de plus en plus probable, que Gibraltar est imprenable par un siège régulier, non plus que par un blocus. Il y entre presque journellement de petits bâtimens à la vue de l'escadre combinée, qui ne peut l'empêcher. Ce-

pendant la cour d'Espagne ne se décourage point : elle a donné ordre à Don Louis de Cordova de rester mouillé avec la flotte combinée dans la baie, & à M<sup>r</sup>. le duc de Crillon de continuer le siège. En conséquence on travaille à une nouvelle ligne, qui sera encore plus près du rocher au-dessous des batteries du Pigatcho & du Pastel. Le 24 Mgr. le Comte d'Artois a passé en revue & a vu manœuvrer l'armée françoise. Le 25 un courier de St. Ildefonse a porté la nouvelle, que l'amiral Howe étoit parti le 8 pour secourir Gibraltar. Ainsi l'on attend à tous momens l'escadre angloise : un combat naval paroît inévitable : quoique les Princes ne puissent pas y prendre part, puisqu'ils n'ont point la permission de s'embarquer, ils ne partiront pas sans en voir l'issue. Le 26 Mgr. le Comte d'Artois a passé en revue l'armée espagnole. Ce Prince a donné une pension de 600 livres sur sa cassette au baron d'Arnsfeldt, capitaine au régiment Roial-Suédois, lequel s'est fort distingué sur la prame du prince de Nassau & en est sorti le dernier, lorsqu'elle fut toute en feu. Quatre sergens, qui ont fait de belles actions dans le cours du siège, ont obtenu du même Prince chacun 150 liv. de pension.

Le général Elliot aiant envoié une chaloupe parlementaire, pour convenir de l'échange des prisonniers qu'il a faits, & aiant marqué à notre général, " qu'il prenoit un  
 „ soin particulier de nos b'essés, & qu'il avoit  
 „ été lui-même à l'hôpital y voir par ses

15. Novembre 1782.

429

„ yeux , si les ordres , qu'il avoit donnés à ce  
„ sujet , étoient exécutés „ ; M<sup>r</sup>. de Crillon  
lui a fait cette réponse : *Les armes sont jour-  
nalieres : on m'avoit donné , pour vous combat-  
tre , des machines , qui n'étoient point de mon  
goût : il en falloit de meilleures pour atta-  
quer un général tel que vous : mais il m'a  
fallu obéir. Je vous rends mille graces des  
soins , que vous avez de nos officiers. Les  
égards , que méritent les deux cours , pour  
lesquelles je commande , doivent attirer vo-  
tre bienveillance sur leurs soldats : je les  
recommande toujours à vos bontés , & vous  
pouvez compter sur les mêmes bons procédés  
en faveur des vôtres &c. —* Les 8 offi-  
ciers , les deux aumôniers , & les chirurgiens  
de marine , que le général Elliot a renvoies ,  
rapportent , qu'ils ont appris des officiers de  
la garnison , que leur général , voiant les  
batteries flottantes s'emboffer aussi près , ne  
put s'empêcher de verser des larmes : *Voiez  
mes enfans* , dit-il à ses troupes , *voiez à quoi  
s'expose l'obéissance : la valeur , le courage  
seront inutiles à nos ennemis : ils le pensent  
peut-être eux - mêmes & ne s'avancent pas  
moins pour se faire massacrer. Que leur obéis-  
sance anime la vôtre ; & je vous réponds ,  
que vos efforts ne seront pas infructueux ;  
que la victoire est à nous.*

A en juger par cette lettre de M<sup>r</sup>. le  
duc de Crillon au gouverneur anglois , notre  
général a toujours eu mauvaise idée des bat-  
teries flottantes ; & il faut avouer , qu'elles  
n'ont pas été si bien à l'abri des boulets-rou-  
ges ,

ges, que se l'étoit promis M<sup>r</sup>. d'Arçon : mais d'un autre côté l'on convient assez généralement, que le manque de précautions & la trop grande précipitation à les faire embosser a beaucoup contribué à leur perte. Au lieu de les diviser, on les disposa en groupe, au point qu'un officier, qui étoit sur une de ces prames portant 9 canons, rapporte, qu'à peine elle put tirer 5 ou 6 fois sa bordée, gênée comme elle l'étoit par celles de M<sup>r</sup>. Moreno & du prince de Nassau. Ces deux dernières seulement, ensuite celle de Don Cayetano Langara, furent enflammées par les boulets de la place : les 7 autres étoient intactes ; &, comme, par un autre manque de précaution, l'on avoit oublié de prendre aucunes mesures pour les remorquer en cas d'accident, ce fut leur propre équipage qui y mit le feu, afin qu'elles ne tombassent pas au pouvoir de l'ennemi.

Les officiers tant espagnols que françois, que le général Elliot recueillit dans ses chaloupes à la journée destructive des batteries flottantes, furent renvoyés au camp, dès le 17 Septembre, prisonniers sur leur parole. Selon leur rapport, ils en ont reçu le traitement le plus honnête ; il leur fut servi chaque jour, à la table de ce commandant, des viandes fraîches, ( dont il ne goûte jamais lui-même depuis plus de 20 ans ) des légumes frais & d'excellens fruits pour la saison. Ils ajoutent que la veille de leur départ, il leur fit passer au dessert la dernière gazette de notre ville. Comme on a cru qu'il ne pouvoit

15. Novembre 1782. 431

voit être si bien servi que par des sujets de la nation , on a fait des recherches & on a découvert que ces messagers demeuroient dans les villages de Marbella , & d'Estepona , entre Malaga & Gibraltar ; on en a déjà pendu une douzaine , & on est à la poursuite des autres.

On avoit été surpris que Sir Elliot n'eût point renvoyé quelques soldats enlevés par sa garnison ; mais on est revenu de cet étonnement , depuis que l'on fait qu'il les emploie aux travaux des fortifications , en récompenses de ce que nous avons condamné à la chaîne l'équipage d'un petit navire anglois qui avoit tâché de se glisser dans le port de Gibraltar.

On lit dans quelques feuilles publiques qu'après le désastre des batteries flottantes , M<sup>r</sup>. le duc de Crillon a dit au milieu d'un grand nombre de ses officiers : *Je ne comptois pas sur l'effet de ces machines ; je n'ai fait qu'obéir en les employant : nous suivrons désormais un nouveau plan ; il est de moi & j'espère que par les mains de ce brave officier ( en montrant le directeur-général de l'artillerie ) il nous fera briser ce boulevard.* C'est ce plan que le prince de Nassau a été chargé de présenter au Roi d'Espagne. — M<sup>r</sup>. de Crillon a demandé un état des armes & bagages , qui ont été perdus dans la malheureuse expédition du 13 Septembre : cette perte ne laisse pas d'être considérable , aucuns des effets , appartenans aux premiers piquets , n'ayant été sauvés , & fort

peu des seconds, qui furent détachés pour aller à leur secours (a). On a disposé les bombardes pour jeter des bombes dans l'endroit, où les batteries flottantes périrent, parce qu'on a remarqué, que l'ennemi y envoioit du monde pour placer des bouées, apparemment dans le dessein d'en retirer les canons & les autres effets. Le brigadier Don Ventura Caro fait travailler à un petit chemin, relatif à quelque projet formé pour le cas d'une sortie de la part des assiégés. Quelques officiers ont été reconnoître de fort près plusieurs postes ennemis, d'après le projet de Don Martin Alvarez de s'emparer du Pastel & des emplacements bas; mais les effets de ces projets ne sont pas près d'éclorre.

ALGESIRES (le 6 Octobre.) Le siège se continue par ordre de la cour, déterminée sans doute à ce parti par des vues, que nous ignorons: mais, à moins de quelque événement extraordinaire & imprévu, il n'y a militairement qu'un foible espoir de succès. On a dérobé la nuit dernière à l'ennemi, & l'on a poussé un boïau depuis la batterie de Mahon, qu'on laissa brûler il y a quelque tems, jusqu'à la Mer de l'Ouëst. Ce nouvel ouvrage a 24 toises de longueur & s'avance à 160 toises de la porte de terre. Le

---

(a) Il paroît qu'il s'agit ici de l'attaque par terre, dont on ignore encore le détail; on fait seulement que quelques régimens y ont beaucoup souffert.

bonheur de M<sup>r</sup>. le duc de Crillon ne s'est pas démenti en cette occasion : il n'y a eu qu'un Espagnol de tué sur six mille travailleurs. L'armée combinée mouille toujours ici, attendant l'escadre angloise pour la combattre. Il arriva le 2 un courier de M<sup>r</sup>. O'Reilly, gouverneur de Cadix, à M<sup>r</sup>. de Crillon, pour lui apprendre, que les Anglois avoient été aperçus sur la côte de Lagos. Le lendemain M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet revint avec son vaisseau, l'Invincible, de Cadix, & donna la même nouvelle : mais les vigies se font trompées cette fois-ci comme tant d'autres. Si l'amiral Howe n'arrive pas dans la semaine, nos Princes, que l'espoir seul d'un combat naval retient à St. Roch, partiront vers le 10 du courant. Pour que leurs voitures se tirent des plaines d'Andaloufie & de Castille, il faut prévenir la saison des pluies, qui approche. — Si jamais on a pu se promettre quelques succès d'un combat, c'est sans doute de celui qui va avoir lieu ici. Les généraux de mer ont pris toutes les précautions imaginables pour bien recevoir les ennemis. Si leurs vaisseaux de ligne se tiennent au large, plusieurs chaloupes, bateaux plats &c, montés de 1500 hommes, sont destinés uniquement à enlever les navires ravitailleurs à l'abordage. Si l'escadre cherche à les soutenir, les chaloupes-cannonnières, qu'on a arrangées avec des fourneaux & des grils, pour tirer à boulets-rouges, tâcheront de faire parmi elle du ravage, sans parler des brûlots, qui serviront au même

me objet. Enfin, si à la faveur du vent ou par sa manœuvre, l'amiral Howe parvient à se mouiller quelque part, Don Louis de Cordova est décidé à l'attaquer bord-à-bord, & à sacrifier une partie de son armée pour détruire entièrement celle de l'ennemi. Cette vive résolution, soutenue par l'ardeur & (l'on pourroit dire) l'animosité des équipages, ne laisse pas douter, que, si mylord Howe se présente, le combat ne soit un des plus acharnés, des plus sanglans, & des plus décisifs, dont les annales de la marine fassent mention. Le Terrible, le Majestueux & le Roial-Louis, tous vaisseaux de 110 canons, l'Actif & le Zodiaque de 74, ont ordre de rentrer à Toulon après cette expédition.

CADIX (le 4 Octobre.) L'équipage de l'Invincible a été si fort attaqué de maladie, qu'il ne s'est trouvé que 80 matelots & 300 soldats en santé, à son arrivée ici. M<sup>r</sup>. de la Motte-Piquet a pris tous les matelots des bâtimens marchands de sa nation qui sont ici; mais ne lui ayant produit que 80 hommes, on a été obligé de compléter son équipage d'Espagnols pour pouvoir retourner demain à Algéfire. Il vient d'arriver ici un bâtiment portugais chargé de dépêches de notre envoyé à Lisbonne, portant que la flotte angloise avoit paru sur la côte de Portugal. — Le 28 du passé, deux vaisseaux de guerre russes & une frégate sont arrivés ici, ayant été séparés le 15 de leur escadre, vers le Cap Finisterre, par une

15. Novembre 1782.

435

tempête qui ne leur a causé aucun dommage.

Extrait d'une lettre du camp de St. Roch  
du 14 Octobre.

*Le 12, la tourmente, l'impétuosité des vents & la pluie ont été si considérables, que la flotte combinée, croisant à l'entrée de la baie de Gibraltar a été très-endommagée; le Triomphant, vaisseau espagnol de 74 canons, est allé s'échouer à la Pointe-d'Europe, où il a submergé. Le général Elliot a eu le zèle & le soin généreux de sauver l'équipage & d'en retirer les vivres & les munitions de guerre. Ensuite en tirant à boulets rouges sur la carcasse, il a achevé de le couler à fond. Le Majestueux, aux ordres de Mr. le vicomte de la Rochechouart, a manqué de subir le même sort; mais par une manœuvre, heureusement hardie, il a viré de bord à temps, & aïant perdu son grand mât, une frégate l'a remorqué jusques à Algésire. L'armée navale s'est retirée vers l'entrée de la rade de ce dernier port, dans l'impuissance de résister au gros zèle: & le 13, la flotte de l'amiral Howe (la mer étant très-houleuse & par un vent d'Ouëst très-impétueux) est venue, délabrée & en mauvais ordre, pour entrer dans le port de Gibraltar; mais n'aïant pu s'élever assez à la hauteur de la côte d'Afrique, pour courir à propos les bordées, qui portent dans le confluent de la rade des assiégés, elle a été ainsi que les*

transports, entraînée par la force des vents, & la chute rapide des flots, dans les vagues sautillantes de la Méditerranée. Il paroît que ses vaisseaux sont tous très-maltraités. Nous en avons compté 33 & plusieurs frégates, dont une & quatre transports (d'autres lettres disent seize) sont entrés dans le port de Gibraltar, à la faveur de la tempête.

Ce jour-là, l'armée combinée a mis beaucoup de célérité pour réparer les dommages de la veille. Aujourd'hui Mr. de la Motte-Piquet vient de partir pour se rendre dans la Méditerranée; & nous voyons les trois autres divisions de la flotte le suivre dans le meilleur état possible, & avec le vent le plus favorable. On atteindra facilement l'ennemi embarrassé de ses transports, & on se propose de lui livrer le combat le plus décisif. Il n'est guere probable que lord Howe puisse l'éviter, & revenir en Angleterre, après avoir bravé nos forces maritimes; il ne peut trouver d'asile que dans les ports de Cagliari en Sardaigne, de Specia, dans le territoire de Genes, ou dans celui de Livourne. Nous ne voyons aucun mouillage le long des côtes de Barbarie, si toutefois il s'échappe à la vue & aux poursuites des combinés. Pendant la saison présente, le vent d'Ouëst regne plusieurs mois dans la Méditerranée & empêche le débouquement du Détroit au Chenal, qui est entre Ceuta & la Pointe d'Europe, pour remonter dans l'Océan. Mr. de Tourville

15. Novembre 1782.

437

& Mr. le comte d'Estaing ont attendu bien longtems, dans la même position où se trouvent les Anglois, la commodité des vents, avec la juste crainte d'être désarmés par les ouragans communs, qui viennent du fond du golfe de Lyon jusques au Détroit. Néanmoins ces amiraux avoient des ports pour se réparer, & l'amiral Howe n'en a point.

### S U E D E.

STOCKHOLM (le 15 Octobre.) Depuis que la Reine est relevée de ses couches, Sa Majesté a remis à M<sup>r</sup>. le baron Charles Sparre, sénateur & grand Statthalter, une somme de 42 mille écus, monnoie de cuivre, avec ordre de les employer à la délivrance de ceux qui sont détenus pour dettes, le surplus devant être distribué aux deux maisons, établies pour l'éducation des enfans: les prisonniers ont été remis ces jours-ci en liberté. Les vœux de ces infortunés se sont réunis à ceux de tous les habitans de la Suede, pour la conservation de cette Princesse.

### D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 15 Octobre.) Le Roi vient de nommer conseiller intime le chambellan M<sup>r</sup>. de Saint-Saphorin, son ministre près de la république de Hollande. Le

vaisseau de guerre l'Oldenbourg est rentré dans le port, & la frégate le Cronbourg aux ordres du capitaine Ramshart se trouve en rade, prête à faire voile pour les Indes occidentales, d'où il est venu ainsi que d'Irlande, de France & autres endroits divers navires marchands bien approvisionnés. Il se trouve dans le Sund 100 bâtimens de différentes nations, destinés tous pour la Mer du Nord.

### I T A L I E.

**ROME** ( *le 15 Octobre.* ) Le souverain Pontife vient de nommer à divers gouvernemens, vacans dans l'Etat-ecclesiastique, & a accordé des pensions à quelques-uns des gouverneurs, qui ont demandé leur retraite. Sa Sainteté toujours occupée du bonheur de ses sujets, & desirant encourager l'agriculture dans ses Etats, vient de promettre aux colons de l'argent & des grains en avance, sans en rien exiger. — On lit ici avec beaucoup de sensibilité & d'intérêt les détails du voiage du Saint-Pere \*, & sur-tout  
ses

---

\* *Ce recueil intéressant vient d'être réimprimé dans ces provinces, & se vend à Liège chez Tutot, 1 vol. in-8°, prix 3 escalins avec le portrait du Pape & une vignette représentant son entrevue avec l'Empereur. Dans peu on le trouvera aussi à Luxembourg chez l'imprimeur du Journal, en latin & en français.*

ses différens discours qui donnent la plus grande idée de son esprit & de son cœur ; on y admire avec raison une éloquence pleine de choses, simple & touchante, une latinité riche & pure, un style nombreux mais clair & naturel. (a)

Sa S. voulant enrichir de plus en plus le

(a) Le passage rapporté dans le dernier Journal p. 362, ayant paru dans quelques gazettes traduit d'une manière absurde & ridicule, nous croions devoir le rendre ici avec plus de vérité. Comme nous sommes persuadés que vous desirez vivement d'apprendre de nous quelque chose touchant les grandes affaires de l'Eglise & du St. Siège qui ont fait l'objet de notre entrevue avec S. M. I., nous saisissons à ce desir autant que nous le pouvons dans le moment actuel. Nous avons eu presque tous les jours des conférences avec le Prince sur ces matières, que nous avons traitées ensemble d'une manière aisée & amicale, mais de part & d'autre avec la plus grande application. Rien n'a été passé sous silence ; sans consulter d'autre règle que celle de notre devoir & de nos obligations apostoliques, nous avons parlé pour les intérêts de l'Eglise & de la religion avec le zèle & la liberté que notre place exige de nous, & le Monarque a écouté le tout avec la plus grande & la plus favorable attention. L'esprit pénétrant de l'Empereur Joseph & l'amitié particulière qu'il sembloit avoir conçue pour nous, ont paru donner un nouveau poids à nos raisons & assurer le succès de nos demandes. Aussi devons-nous convenir que la confiance que nous avons placée dans son équité, ne s'est point trouvée vaine. Nous avons indubitablement obtenu de lui quelques articles de la plus grande conséquence, comme il est déjà connu par les ordonnances nouvellement publiées \* ; & si nous

II. Part.

F f

n'avons

\* 1 Mai  
p. 60. —  
15 Avril p.  
606. —  
1 Juin. p.  
196. —  
15 Sept. p.  
146.

*Museum Clémentin* de monumens antiques, il lui a plu d'ordonner que les deux statues colossales féminines, qui étoient dans la cour du palais de la chancellerie apostolique, l'une de la hauteur de 17 paumes, représentant une Muse, & l'autre de 13 & demie dont l'idée n'est pas bien connue, lesquelles appartenoient au théâtre de Pompée, fussent transportées au dit *Museum* & placées dans la nouvelle salle de l'amphithéâtre.

CIVITTA-VECCHIA (le 8 Octobre.) L'escadre des galeres de S. S. a déjà désarmé, & il n'y a pas d'apparence qu'elle soit bientôt remplacée par les deux barques de guerre qui croisent pendant l'hiver, attendu qu'elles manquent de plusieurs articles nécessaires à la course: la faillite récente du fermier des escadres papales, est d'ailleurs un obstacle à cet armement. La ferme est actuellement administrée par le contrôleur de la chambre apostolique résidant ici.

Le gouvernement n'ayant pas assez de

*n'avons pu mettre la dernière main à quelques autres affaires, nous avons la plus ferme espérance de les voir aussi heureusement terminées.*

*Après avoir fait à Vienne un séjour de plus d'un mois, nous résolûmes de quitter cette capitale. Ce que nous fîmes en compagnie de S. M.; & après avoir voyagé ensemble l'espace de quelques milles, nous avons pris congé du Prince avec des embrassemens & des expressions réciproques d'amitié qui ont produit dans notre ame la plus vive émotion.*

15. Novembre 1782.

441

grains en magasin pour fournir à sa subsistance, & les provinces voisines n'étant pas en état d'y suppléer, le St. Pere a expédié à Naples, & de-là à Palerme, M<sup>r</sup>. Annibal Nelli, écuyer de S. S. dans son voyage à Vienne, pour faire l'achat de 20 à 30 mille rubbis de bled, mais on ne fait encore si cette commission aura son effet, S. M. Sic. ayant défendu la sortie de toute sorte de productions de ses Etats.

## A L L E M A G N E.

**VIENNE** ( *le 20 Octobre.* ) Depuis que M<sup>r</sup>. le Comte & Madame la Comtesse du Nord, avec Mad. la princesse Elisabeth & M<sup>r</sup>. le prince Ferdinand de Wurtemberg honorent cette capitale de leur présence, la haute noblesse s'est rendue chez eux pour leur rendre ses devoirs; plusieurs chevaliers & dames ont l'honneur d'être admis de tems en tems à la table de M<sup>r</sup>. le Comte & Mde. la Comtesse. Les soirs ces Hôtes augustes se rendent ordinairement avec toute la cour au spectacle — Le dimanche, 6 de ce mois, M<sup>r</sup>. le Comte & Mad. la Comtesse assistèrent au Service divin dans la chapelle de Russie, & se rendirent l'après-midi chez le prince de Galitzin à sa maison de campagne près de Dornbach. Le lundi 7, Mde. la Comtesse & Mad. la princesse Elisabeth firent un tour en carrosse & allèrent voir les appartemens préparés pour la princesse chez les dames de la Visitation. Hier, la cour se

rendit à Schœnbrunn pour y jouir du plaisir des vendanges dans les jardins de ce château & dîna ensuite à une table de 30 couverts. Vers le soir Mr. le Comte & Mad. la Comtesse honorèrent le prince de Kaunitz d'une visite. — Le 16, avant midi, l'Empereur fit une promenade à cheval avec M<sup>r</sup>. le Comte du Nord jusqu'à Schottenfeld, où la garnison de cette place, composée de divers régimens d'infanterie & de cavalerie, fit plusieurs habiles manœuvres, qui furent admirées: puis on revint dîner au palais; après la table, les illustres Etrangers reçurent la visite de la principale noblesse; & peu après, Sa Majesté Imp. & Mgr. l'Archiduc Maximilien accompagnerent avec eux la princesse Elisabeth au quartier qui lui étoit préparé chez les Dames de la visitation & où il y eut souper & table, à laquelle furent admises la baronne de Bork, grande-maitresse de la princesse, & la comtesse de Chanclos, qui la remplace en la même qualité. Cette noble compagnie revint en ville, & la princesse Elisabeth resta dans son quartier. — Le 17 au matin, l'Empereur, le Comte & la Comtesse du Nord lui firent une nouvelle visite & la ramenerent à Laxembourg, où une grande partie de la noblesse s'étoit rendue, & où l'on dîna. Puis il y eut chasse: de-là on passa au jardin anglois, dont S. M. I. fait ses délices. — Le même jour, le général comte de Soltikof & le prince Karakin avec les demoiselles Paschhof & Melicow, dames de cour, sont partis pour Pétersbourg.

15. *Novembre 1782.*

443

tersbourg. Le lendemain le prince Jussupoff avec la première partie de la suite de L. A. I, prit également cette route. — Hier à 9 heures du matin, nos augustes Hôtes se sont remis en route pour retourner à Pétersbourg : l'Empereur les accompagne à quelques postes d'ici. Mgr. l'Archiduc Maximilien est allé dîner chez la princesse Elisabeth avec le prince Ferdinand de Wurtemberg, pour la consoler de cette séparation.

La diète provinciale de la Basse-Autriche, s'ouvrira, le 21 de ce mois. L'Empereur a reçu hier une députation des Etats de cette province, présidée par le comte de Pergen, qui en est le maréchal. Le comte de Rosenbergh, ministre d'état & grand chambellan de la cour l'a présentée à S. M. I, qui lui a remis ses demandes pour l'année prochaine. — S. M. a ordonné que la ville de Prague reçût un dédommagement des fraix de ses préparatifs pour la réception du Grand-Duc & de la Grande-Duchesse de Russie. Ces illustres Voyageurs se proposent de partir bientôt pour la Pologne. On dit que l'Empereur les accompagnera jusqu'à Lemberg, & qu'après avoir visité ses forteresses de Bohême, S. M. I. fera le voyage d'Italie, dont on a déjà parlé.

M<sup>r</sup>. de Varucca, nommé consul de S. M. I. de Toutes-les-Russies au port-franc de Trieste, après un court séjour ici, pour communiquer ses lettres de créance & obtenir le consentement suprême, en est parti depuis quelques jours pour sa destination. — Les

enfans orphelins ou des pauvres hors d'état de les élever & entretenir, qui étoient distribués dans les divers hôpitaux de cette capitale, ont été transportés à l'établissement général pour les orphelins dirigé par M<sup>r</sup>. le prévôt Parhammer. Dès le 7 du mois passé on y transporta ceux de l'hôpital imp. au nombre de 27 jeunes filles, de celui de St. Jean Népomucene 59 filles & 13 garçons : du 27 au 30, 104 tant filles que garçons de l'hôpital des bourgeois. — Par une lettre circulaire envoieé dans tous les pais héréditaires en Allemagne, il est enjoint de livrer aux magasins, du seigle, de l'avoine, du foin & de la paille. On a aussi prévenu toutes les troupes de se tenir prêtes à marcher ; mais comme l'artillerie n'a point reçu un pareil ordre, il ne s'agit conséquemment que de se tenir prêt à tout hazard & de pourvoir aux magasins. — Les chanoines réguliers de Sainte-Dorothee, qui ont perdu dernièrement leur prélat, ont eu la permission d'en élire un autre ; mais tous leurs biens feront, dit-on, soumis à l'administration de la chambre impériale. — Le théâtre national, établi à Vienne, va retomber dans son ancien néant : S. M. I. peu satisfaite de plusieurs qui y étoient employés, en a ordonné la suppression : on avoit eu lieu de remarquer que plusieurs de ces Mrs. tranchoient du prince, parce qu'ils avoient quelquefois l'honneur d'en jouer le rôle ; c'est en conséquence des ordres du Souverain, que

la plupart des meilleurs acteurs & actrices du théâtre allemand ont été congédiés. (a)

TRIESTE ( le 16 Octobre. ) Dans le courant du mois dernier, il est entré en ce port 62 vaisseaux de différentes nations, chargés de toutes sortes de marchandises : on continue d'y transporter avec une activité extraordinaire des grains, ainsi qu'à Fiume : il en arrive par semaine quelques centaines de chariots de la Carniole, Stirie & Carinthie ; la Hongrie & Croatie gagnent ainsi sur ces productions, qui ont considérablement haussé de prix. La vendange est faite dans nos cantons, & contre toute attente, elle est plus abondante que l'année dernière : la qualité du vin l'emporte sur celle des années précédentes. On reçoit de pareils avis des cantons de Fiume, Bucari, ainsi que de Costrana. Le succès est le même pour la quantité & qualité dans la célèbre vallée de Draga, entre les montagnes de Fiume & de Bucari, où croît l'excellent vin, connu sous le nom de Draga.

Selon des avis de Croatie, le colonel de

---

(a) Que de sagesse, que de vues profondes & réellement bienfaisantes dans une telle suppression ! Il est aisé de voir que le Prince voudroit détruire tous les repaires du mimisme ; car les raisons qui sont alléguées ici contre les mimes allemands, se vérifient à l'égard de tous les autres. Mais il n'est pas convenable d'anéantir d'un seul coup des désordres chéris. Le tems viendra où par des opérations successives cette grande source de corruption se trouvera fermée. 15 Octobre, p. 252, & autres jours. cités *ibid.*

Gengey, étoit allé dans le courant du mois dernier, visiter les cataractes de Lit parlé; corps de ces brigands, dont on a tant parlon, vint se jeter à ses pieds, demandant s'il avoit & déclarant qu'informés que l'Empereur venoit ordonné leur dispersion, ils étoient se rendre à discrétion, d'autant qu'ils n'avoient pillé que sur le territoire ottoman, & jamais sur celui de la Maison d'Autriche; mais que las d'un tel métier, ils desiroient pouvoir vivre à l'avenir, comme de bons & fideles sujets sous la protection de S. M. Impériale (a). Ils étoient sans armes: sur quoi le colonel leur commanda d'aller les prendre; puis ils revinrent peu après, armés d'un grand fusil à la turque, d'un sabre & de trois ou quatre pistolets, qu'ils mirent bas à une certaine distance, demandant grace de nouveau. L'officier la leur promit & les envoya à Golprib. Ces hommes sont d'une taille & d'une force extraordinaire. Un tel événement fait espérer que la tranquillité sera bientôt rétablie dans ces contrées.

BERLIN (le 19 Octobre.) La Reine est revenue de Schoenhausen en son palais d'hiver: le prince Ferdinand de Brunswig est allé à Potzdam. Le Roi a fait remettre une magnifique tabatiere d'or, garnie en brillans, à M<sup>r</sup>. le comte de Hord, qui avoit été envoyé de la cour de Stockholm, pour lui notifier

---

(a) J'avois bien dit que ces gens n'étoient pas aussi détestables qu'on le croit. 15 Octob. p. 282.

nifier que la Reine de Suede étoit heureusement accouchée d'un prince. M<sup>r</sup>. le chevalier Stepney , ministre d'Angleterre , accrédité en cette cour , est arrivé de Dresde & aura bientôt sa première audience. — Le Roi aiant égard aux talens & aux services de M<sup>r</sup>. Frédéric de Kleist , vient de le nommer président du tribunal , établi à Bromberg. M<sup>r</sup>. le chambellan de Bismarck , de retour de Copenhague ; où il résidoit en qualité d'envoïé extraordinaire de S. M. , a été déclaré conseiller intime actuel d'état & de guerre , ainsi que ministre dirigeant au directoire général , étant aussi chargé du département de M<sup>r</sup>. de Gørne. — S. M. a nommé les lieutenans-généraux de Werner & de Dalwig pour complimenter en son nom , le Comte & la Comtesse du Nord , à leur passage par Pless en Silésie , & le prince Frédéric d'Anhalt-Cœthen , lieutenant-général au service de France , y a fait préparer des fêtes pour la réception de ces augustes Voyageurs. — Il vient d'être publié ici qu'un acte du parlement de la Grande-Bretagne , aiant dérogé à l'acte de la navigation à l'égard des productions de l'Allemagne , il est particulièrement permis d'importer en Angleterre , toutes les especes de bois de construction , sur les bâtimens appartenans aux sujets des Souverains dans les Etats desquels ces bois ont été coupés & travaillés.

M<sup>r</sup>. Ant. Ferdin. de Rôthkirch , évêque de Breslau & vicaire apostolique , a fait signifier le 28 Août dernier , par une lettre circulaire aux ecclésiastiques catholiques de la

Silésie, une déclaration de S. M., qui lui avoit été adressée, & dont voici la teneur.

“ *Ayant jugé nécessaire de faire cesser les craintes des ecclésiastiques, & principalement celles de ceux qui habitent en communautés, la déclaration suivante a cet objet. Ils peuvent être assurés qu'aussi longtems qu'ils se comporteront en sujets fideles & honnêtes, ils pourront vivre sans inquiétude, & que je ne changerai, réformerai, ni exigerai rien d'aucun couvent, excepté les contributions qu'ils ont à païer sur le pied qu'elles sont actuellement fixées. Ils peuvent se fier à cette promesse aussi longtems qu'ils ne manqueront pas à la fidélité qu'ils doivent au païs qu'ils habitent & à la couronne, qui les protege; s'ils oublioient ce devoir, ils ne pourroient s'en prendre qu'à eux-mêmes de la suppression qui pourroit suivre. Vous pouvez communiquer en mon nom la présente déclaration à tous les ecclésiastiques des couvens de la maniere que vous jugerez convenable. Je suis votre gracieux Roi, Breslau, le 26 Août 1782. „*

*Frédéric.*

L'évêque a exhorté, à la suite de cette publication, tous les ecclésiastiques, à reconnoître par la plus exacte fidélité en toutes circonstances, cette attention de Sa Maj.

GENEVE (le 20 Octobre.) Nous avons bien lieu de nous repentir de n'avoir pas voulu supporter les imperfections de notre ancien gouvernement, plutôt que de tout perdre par un fanatisme aveugle pour la liberté

berté (a). Geneve jadis si florissante, si commerçante & si peuplée, marche à grands pas

(a) « Citoyens (dit un auteur moderne qui entend la bonne politique) lorsque la société dans laquelle vous vivez, s'est long-tems soutenue avec un certain système de législation, croiez qu'il lui est convenable. Ne méprisez point votre patrie, parce que vous en entendez censurer la législation, parce que des révéreux profonds conseillent de la changer. »

« Un tems de réforme est un tems de crise; toute crise est dangereuse, on ne sait pas quelle en fera la fin. Le corps souffre par un changement de régime; on veut augmenter sa force & l'on risque de lui donner la mort. Toute loi ancienne est sacrée; on ne peut y toucher que d'une main tremblante. Elle peut être défectueuse, & cependant être analogue à la constitution du corps qui l'a reçue. »

« Un homme sain doit se tenir à son régime ordinaire: une société vigoureuse doit conserver ses mêmes loix. Ce n'est que dans les maladies qu'il faut recourir aux remèdes, parce que tout remède est un mal. »

« Figurez-vous un architecte qui, peu content de la construction de Paris ou de Londres, proposeroit de les détruire. Vous aurez une juste idée de quantité de livres écrits pour la réformation de la société. Encore la plupart de leurs auteurs veulent-ils abattre des palais pour élever des chaumières. »

« Qu'ils écoutent ce que Montaigne semble leur avoir adressé. Ils ne le regarderont pas, peut-être, comme un homme à petits préjugés. *Il est bien aisé, dit-il, d'accuser d'imperfections une police, car toutes choses humaines en sont pleines. Il est bien aisé d'engendrer à un peuple le mépris de ses anciennes observances. Mais d'y rétablir un meilleur état en la place de celui qu'on a ruiné, à ceci plusieurs se sont morfondus qui l'avoient entrepris. . . . Je me laisse*

*L'Homme  
moral p. M.  
ch. L'évef-  
que, p. 60.*

vers un état de ruine & de décadence dont elle ne se relevera peut-être jamais. Les émigrations continuent à être considérables. Les citoyens, gémissant aujourd'hui de voir leur patrie à la discrétion des Puissances étrangères, & de ce que les magistrats rétablis cherchent à les dépouiller de divers privilèges dont ils avoient joui, se retirent les uns en Hongrie, les autres à Vienne, dans les cantons suisses & ailleurs. M<sup>r</sup>. l'avocat Ivernois est allé en Irlande négocier un établissement pour ceux qui voudroient aller habiter cette province (a). Malgré

---

*laisse volontiers aller à l'ordre public du monde. Heureux peuple, qui fait ce qu'on commande mieux que ceux qui commandent, sans se tourmenter des causes ! qui se laisse mollement rouler après le roulement céleste !* — Autres observations 15 Août 1776. p. 590. — 15 Nov. 1778. p. 412.

(a) L'observateur judicieux, dont nous avons parlé dans le Journal du 15 Octobre p. 252, voit ici vérifié par l'événement ce qu'il a dit des suites nécessaires du luxe & de la mollesse qui ont remplacé l'activité & la sobriété des premiers républicains de Genève; mais sur-tout de l'histriionisme qui est réellement, comme il le montre par des faits divers, l'époque où s'opere non-seulement l'altération du caractère national, mais encore l'ébranlement des loix constitutives. Peut-on après cela condamner Platon d'avoir regardé un simple changement dans la musique nationale comme un achèvement vers la ruine de l'Etat? Le sentiment de ce philosophe étoit celui de tous les hommes zélés pour

gré ces émigrations la ville n'est pas plus tranquille. Mrs. le marquis de Jaucourt, le

la patrie. On en voit une preuve frappante dans le décret des Lacédémoniens contre le musicien Timothée qui avoit voulu ajouter quatre cordes nouvelles à l'ancienne lyre. Puisque Timothée de Milet, venu dans notre ville, y a fait outrage à l'ancienne musique, que rebutant la lyre à sept cordes, & y glissant un plus grand nombre de sons, il a blessé les oreilles de la jeunesse; que par la pluralité des cordes, & l'innovation des airs, au lieu d'une musique simple & soutenue, il en a fardé une enervée & bizarre, faisant consister la beauté de la modulation dans des passages échoquans, loin d'être harmonieux; qu'invité aux jeux de Cerès d'Eleusis, il a affecté des ornemens de poésie qui la déparent, & qu'il a joué les couchés de Séméle, d'une manière scandaleuse pour les jeunes-gens: on a jugé à propos que les Rois missent l'affaire en délibération, & que les Ephores blâmassent Timothée, & l'obligeassent à retrancher de sa lyre à onze cordes celles qui sont de trop, n'y en laissant que sept, afin que chacun, témoin de la sévère police de la ville, se garde d'introduire dans Sparte rien d'opposé aux bonnes mœurs, & que la célébrité des jeux ne soit point troublée. Un philosophe françois a fait sur ce décret la réflexion suivante. « Nous  
 » sommes bien éloignés aujourd'hui d'attribuer à la musique cette influence sur les  
 » mœurs. La musique de Lully, simple, naturelle, conforme au caractère & à la poésie  
 » de notre langue, cette musique qui fit les  
 » délices des François dans le siècle de leur  
 » gloire, a fait place à une musique plus  
 » difficile, plus compliquée & plus savante,  
 » sans que les magistrats se soient opposés  
 » aux innovations de Rameau; ce grand  
 » homme s'est vu éclipsé à son tour par les  
 bouffons

comte de Marmora & Lentulus, ont publié une ordonnance, par laquelle, pour obvier aux fréquentes disputes des bourgeois & des soldats, il est enjoint aux gardes d'arrêter les disputeurs, & le lendemain à la garde montante, un conseil de guerre s'assemble; on condamne celui qui a tort, quel qu'il soit, François ou Savoyard, Suisse ou Génois à recevoir un châtement proportionné au délit. Avant la cérémonie le patient demande pardon à Dieu, à la magnifique république, aux trois Puissances & à celui qu'il a offensé.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Octobre.) Le 23, le Roi revint en ville, où il y eut cercle; puis il se tint un grand conseil en présence de Sa Majesté. On dit que les dépêches,

---

„ bouffons d'Italie: Gluk enfin a triomphé de  
 „ Ramcau, des bouffons & de la musique ita-  
 „ lienne: le gouvernement n'a vu dans tous ces  
 „ changemens que les divers degrés par les-  
 „ quels un art arrive à sa perfection; ce-  
 „ pendant qui fait si la musique brillante &  
 „ efféminée des Italiens, accueillie en France  
 „ avec un enthousiasme si vif, n'a pas beau-  
 „ coup contribué à introduire dans la nation  
 „ ce luxe, cette mollesse, cet esprit de fri-  
 „ volité, qui la déshonore depuis si long-  
 „ tems? J. J. Rousseau pensoit à-peu-près de  
 „ même, lorsqu'il disoit que nous n'avions  
 „ point de musique, & que si nous en avions  
 „ jamais une, ce seroit tant pis pour nous.”

15. Novembre 1782.

453

reçues ces jours-ci de New-York , en ont fait l'objet principal; qu'elles sont de nature à faire espérer encore , qu'un accommodement avec les Américains n'est pas absolument impraticable, non-obstant la répugnance apparente du congrès. Cette assemblée étoit réduite aux plus grandes extrémités , faute d'especes que devoient fournir les différentes provinces , & par le retard des emprunts qui devoient se faire en France, en Espagne & en Hollande: on ajoute qu'il a été pris dans ce conseil des résolutions particulières , & qu'on a envoyé de nouvelles instructions aux commissaires du Roi à New-York &c.

Des avis ultérieurs de cette ville portent , que l'amiral Hood alloit partir de New-York pour une entreprise sur la côte de l'Amérique. On disoit que, sur l'avis que trois vaisseaux de guerre françois de l'escadre de M<sup>r</sup>. de Vaudreuil étoient entrés à Portsmouth pour s'y radouber , il avoit projeté de s'y rendre , dans l'intention de les y prendre , ou détruire. Le nombre des captures faites par la flotte de l'amiral Pigot , dans son trajet de la Jamaïque à New-York , est de 12 bâtimens , & le nombre de ceux qu'elle a détruits sur les côtes de l'Amérique septentrionale , est de 9. On y a aussi amené l'Aigle , frégate françoise de 22 canons & 136 hommes d'équipage, partie du Cap-François , chargée de dépêches pour M<sup>r</sup>. de Vaudreuil à Boston. — Ces avis portent encore , que

le général Washington avoit passé la riviere de North, & que M<sup>r</sup>. de Rochambeau étoit en marche pour le joindre. On allégué pour raison de ces mouvemens la nécessité de contraindre les provinces à fournir leurs contingens, & de couvrir l'escadre françoise à Boston; mais d'autres pensent qu'il s'agit de l'attaque de New-York.

L'on est toujours à peu près dans la même inquiétude sur le sort de la flotte de la Jamaïque & des vaisseaux de guerre qui lui servoient d'escorte. On a reçu l'avis que l'Arundel, le Brothers, le Hope & la Jamaica, navires de cette flotte, ont été pris le 3 courant à 40 lieues des Sorlingues par 3 corsaires américains qui les ont envoyés à l'Orient & mis leurs capitaines sur un bâtiment danois qui les a débarqués à Torbay. Le 28 Septembre ces prises avoient été séparées du Benson & le 2 courant de la Belle (à bord de laquelle est l'amiral Graves) & de la Dorothy, autres navires de cette flotte; les capitaines de ces prises rapportent que plusieurs matelots de leurs équipages étoient entrés au service des capteurs presque immédiatement après avoir été pris; que ces corsaires appartiennent à un particulier de Salem, qu'ils se nomment la Résolution montant 20 canons de 9 & 140 hommes; le Buchanter, *idem*, & le Cicero de 18 canons de 6 liv. & 100 hommes; qu'ils n'ont qu'un seul pont, sont doublés en cuivre & très-excellens voiliers; & que leur croisiere venoit d'expirer lorsqu'ils ont rencontré ces navires,

15. *Novembre 1782.*

455

navires, dont on regarde le fort comme d'autant plus rigoureux, qu'ils touchoient presque au port, après avoir échappé avec tant de difficulté à l'ouragan impétueux dont ils avoient été accueillis à la hauteur de Terre-Neuve. Ces corsaires ont continué de croiser à cette hauteur pour intercepter d'autres navires de cette flotte, particulièrement la Belle, à bord de laquelle ils sont informés que se trouve l'amiral Graves; mais ce dernier leur a échappé, étant arrivé le 7 à Waterford en Irlande.

Le bureau de l'amirauté a fait publier l'article suivant dans la gazette de la cour, le 12 de ce mois.

“ A St. James, le 9 Octobre. L'information suivante a été reçue aujourd'hui de Bassora; elle est datée du 6 Août dernier. Par des avis de Madras, jusqu'au 13 Avril, nous recevons l'agréable nouvelle de l'arrivée à bon port des vaisseaux de S. M. le Sultan & le Magnanime, avec tout leur convoi, le 31 Mars, & que la flotte française avoit quitté la côte de Coromandel.”

D'autres lettres, datées du 19 Avril, mais particulières, reçues de l'Inde par un vaisseau de la compagnie danoise des Indes, venant de la Chine, portent que le Bengale étoit alors dans un état très-florissant, ainsi que le Bahar, l'Orixa, le Benares & l'Oude; que la preuve en étoit, que depuis quelque tems on avoit envoyé du Bengale à Madras, tous les mois, 5 laques de roupies (environ 714, 286 flor. de Hollande), outre quantité d'objets de première nécessité;

*II. Part.*

G g

que la méfintelligence avec le Nizam & quelques autres princes du pais avoit cessé; que les Marates inclinoient à la paix; & que, si Hyder-Aly persiftoit dans son dessein de continuer la guerre, il se verroit immanquablement tout le Bengale sur les bras.

*Extrait d'une lettre de Dublin, du 8 Octobre.*

« Il y a eu vendredi dernier huit jours, qu'il s'est tenu au château un conseil, dont l'objet étoit d'encourager & procurer un asile convenable aux Gênois qui préféreroient de vivre sous un gouvernement libre, à la constitution de leur république; il y a été unanimement déterminé de recommander dans les termes les plus forts cet objet à la considération royale de S. M., & en conséquence on a le lendemain expédié des dépêches relatives à cette affaire. Nous venons d'apprendre avec plaisir que S. M. avoit gracieusement prévenu le vœu de ces émigrans, en déclarant qu'elle leur feroit une concession de 25,000 liv. sterl. pour défrayer les dépenses occasionnées par leur transmigration en Irlande, & une pareille somme destinée à leur établissement lors de leur arrivée. Indépendamment de l'offre faite aux Gênois par le comte d'Ely, d'un établissement dans le comté de Wexford; le duc de Leinster leur en a non-seulement fait une pareille dans celui de Kildare, mais il y a ajouté tant d'encouragemens, qu'on croit qu'ils détermineront les émigrans à entreprendre immédiatement leur voyage. Le Gênois qui a été ici dernièrement au sujet de la transmigration projetée par ses compatriotes, est une personne fort estimée & très riche. Il a été reçu avec toutes les marques possibles de faveur & de protection par les ministres britanniques & irlandais; il est actuellement en chemin pour retourner dans son pais natal,

15. Novembre 1782.

457

à l'effet de faire toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de ce grand projet. »

## F R A N C E

PARIS (le 30 Octobre.) Le 20 de ce mois, tous les évêques, composant l'assemblée du clergé de France, aiant à leur tête le cardinal de la Rochefoucault, se sont rendus au château de la Muette, & y eurent une audience du Roi. Le cardinal de la Rochefoucault porta la parole & termina sa harangue par l'offre d'un don gratuit de 15 millions, payables en trois années, pour subvenir aux besoins de l'Etat, & supplia S. M. d'agréer un million de plus pour être employé d'après ses ordres au soulagement des veuves & orphelins des officiers & matelots, morts ou blessés dans l'affaire du 12 Avril, ou pendant le cours de la guerre actuelle. Le Souverain dans sa réponse a renouvelé les assurances de la protection qu'il accorde à la religion & à ses ministres, & a témoigné sa satisfaction des offres de son clergé, & sa sensibilité à son empressement. Le clergé a effectivement surpassé tout ce qu'on avoit cru pouvoir en espérer; car on ne pensoit pas qu'il pût accorder au de-là de 8 millions. (a)

M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing a pris congé du

---

(a) Quelle ressource pour un Etat que les biens & plus encore le zele, la bonne & prompte volonté du clergé! . . . . . Mais de quoi

Roi ; & il se dispose à partir pour Cadix. Comme les vaisseaux, qu'il doit conduire aux Antilles, ne seront pas prêts avant la fin du mois de Novembre, l'on croit qu'il s'arrêtera quelque tems à la cour d'Espagne. La certitude de son départ & du commandement qu'il a repris, a rempli de joie tous les bons citoïens : ils s'attendent avec raison, que cet amiral, chéri du matelot & du soldat, rendra à notre marine cet éclat, que la dernière campagne n'avoit que trop terni. M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing n'a mis d'autre prix à son dévouement aux ordres du Roi que l'assurance de voir ratifier par la cour toutes les graces, qu'il répandra sur les officiers & les soldats qui lui paroîtront dignes d'en mériter. Effectivement, le plus grand chagrin, qu'il ait éprouvé dans sa retraite, a été de voir qu'on eût oublié ou méconnu les services des personnes qu'il avoit recommandées : il ne demande rien pour lui. Quand même les succès des armes du Roi passeroient les espérances de la cour, il ne desireroit être maréchal de France qu'à son tour, & selon le rang

---

quoi ne dépendent pas les richesses & la prospérité des Empires ! Il ne faudroit qu'un ministre égaré par la rapacité philosophique pour enlever à jamais à la France cette grande & permanente assistance ; pour changer contre une jouissance momentanée & parfaitement illusoire, des secours toujours renaissans, ennoblis par un patriotisme libre & généreux. 1 Mai 1782. p. 3. — 1 Juillet, p. 379.

qu'il a dans l'armée de terre. Ce n'est qu'à ces conditions qu'il a repris le commandement des principales flottes des deux nations. A en juger par les préparatifs, elles seront formidables, tant à l'égard du nombre des vaisseaux que des soldats qui y seront embarqués. On a remis à terre à Brest 1500 hommes, qui étoient déjà en rade; on va les incorporer avec les régimens de Hesse-Darmstadt & de Rouërgue; & le tout partira avec 7 ou 8 vaisseaux de ligne. Cependant le grand armement sortira de Cadix: l'on y envoie de Toulon trois régimens, qui sont ceux de Piémont, Perche & Artois. Les Espagnols y ajouteront quelques troupes & 10 à 12 vaisseaux de ligne. La rencontre des flottes combinée & angloise devant Gibraltar, décidera du retard ou du prompt départ de ces forces, qui, réunies le mois de Janvier prochain au Cap de St. Domingue avec celles qui s'y trouvent déjà, formeront une armée de 18000 Espagnols, 10 mille François, & une flotte de 50 vaisseaux de ligne.

Les premières conférences entre les ministres des puissances belligérantes ont eu lieu; mais les préparatifs, que l'on fait pour la campagne prochaine, n'annoncent point, qu'elles aient fort aplani le chemin à un accommodement.

M<sup>r</sup>. de l'Angle, capitaine de la frégate l'Astrée, est arrivé le 15 Octobre à Brest, avec la confirmation des avantages remportés sur les Anglois dans la baie de Hudson. Cette expédition s'est faite par une division

détachée par M<sup>r</sup>. de Vaudreuil, & composée du Superbe de 74 canons, des deux frégates l'Aïtrée & l'Engageante & 300 soldats sous les ordres de M<sup>r</sup>. de la Peyrouse. Ils ont ruiné tous les établissemens anglois dans cette baie. Le butin qu'ils y ont fait, est évalué à plus de trois millions.

M<sup>r</sup>. le comte de Buffÿ est en route pour se rendre dans l'Inde; il n'y doit commander aucun corps de troupes: il va y développer auprès des Nababs, le caractère de négociateur. Le Roi ne fait plus un mystère de ses desseins sur les Indes-orientales. Il veut absolument que la souveraineté de ces régions soit entièrement dévolue au despotisme des Princes indiens, & que toutes les nations européennes se contentent d'y porter le commerce. Ses négociations achevées, M<sup>r</sup>. de Buffÿ reviendra à Paris, y déployer l'autorisation des Princes Mogol & Marates, pour traiter de la paix en leurs noms. Il est évident que la cour de Versailles s'est assurée de la plus grande influence dans les conseils des Monarques asiatiques.

### P A Y S - B A S .

LA HAYE (le 31 Octobre.) L'affaire d'un officier coupable de haute-trahison cause ici des contestations sérieuses. Les Etats de Hollande & de Westfrise prétendent que c'est à eux à juger le prisonnier; mais le 22 de ce mois ils ont reçu une lettre de Mgr. le Statthouder, portant en substance

15. *Novembre* 1782.

461

que S. A. S. étoit d'avis que le haut conseil de guerre est le juge compétent de l'enfeigne de Witte, déténu pour crime de haute-trahison & que dans le cas où l'on trouveroit que le juge militaire n'est pas compétent dans le cas présent, la province de Hollande du moins n'étoit pas plus intéressée au délit du susdit de Witte que les autres provinces; qu'en conséquence les Etats de cette province ne pouvoient pas le réclamer, mais que le droit en appartenoit aux Etats-généraux. S. A. S. a envoie le 23, une lettre à peu près de la même teneur à L. H. P, auxquelles M<sup>r</sup>. Tulling, avocat-fiscal des Etats-généraux & du haut-conseil de guerre, a adressé de son côté le 22, un mémoire fort détaillé, contenant le récit de tout ce qu'il a fait dans l'affaire de l'enfeigne de Witte, & par lequel il demande en même tems des instructions sur la conduite qu'il doit tenir, au cas que les Etats de Hollande exigent l'extradition du prisonnier à la cour de justice de leur province & de Zéelande. Il vient aussi d'être inféré dans les papiers publics une espece de relation, d'après laquelle Mgr. le Prince Statthouder avoit envoie dès le 11 ou le 12 Octobre (après que le juge militaire eut prononcé une sentence contre le prisonnier) les pieces du procès à la cour de justice, pour qu'elle fût en état d'agir contre les autres personnes qui pourroient être impliquées dans l'affaire, de la maniere qu'elle

jugeroit convenable. Le marchand-arboriste Brakel, qui a dénoncé la trame, qu'il paroît avoir ourdi lui-même, est encore détenu en prison, sans avoir été interrogé.

La régence de Zierikzée, capitale de l'isle de Schouwen, a écrit en date du 18 Octobre, aux conseillers-députés de Zéelande, pour demander que la garnison de cette isle soit augmentée pour la défendre contre toute surprise.

Le Zierikzée, vaisseau de guerre de la république, cap. Haringsman, qui fit voile de Fleffingen, il y a peu de jours, s'est joint à 5 autres vaisseaux de ligne qui ont mis en mer du Texel sous le commandement de M<sup>r</sup>. de Kinsbergen. On croit que c'est pour convoier une flotte de 40 navires marchands. Car il paroît que le projet d'envoier une escadre à Brest n'aura pas lieu, malgré les démarches qu'a fait à ce sujet M<sup>r</sup>. l'ambassadeur de France, & les vives instances d'une partie de la nation.

*Suite du traité avec les Américains.*

III. De même les sujets & habitans des dits Etats-unis de l'Amérique ne paieront dans les ports, rades, pais, isles, villes ou lieux des dits pais-bas-unis, ou dans aucuns d'eux, d'autres ni de plus grands droits, ou impositions, de quelque nature ou dénomination qu'ils puissent être, que ceux que les nations les plus favorisées sont ou seront obligées d'y paier : & ils jouiront de tous les droits, franchises, privileges, immunités & exemptions dans le trafic, la navigation & le commerce, dont jouissent ou jouiront les

nations les plus favorisées, soit en allant d'un port à l'autre dans les dits Etats, ou de quelqu'un & vers quelqu'un de ces ports, vers ou de quelque port étranger du monde. Et les Etats-unis de l'Amérique, avec leurs sujets & habitans, laisseront à ceux de L. H. P. la jouissance paisible de leurs droits aux païs, illes & mers dans les Indes-orientales & occidentales, sans les en empêcher ou s'y opposer.

IV. Il sera accordé liberté de conscience entière & parfaite aux sujets & habitans de chaque partie & à leurs familles; & personne ne sera molesté à l'égard de son culte, moiennant qu'il se soumette; quant à la démonstration publique, aux loix du païs. Il sera donné en outre liberté, quand des sujets & habitans de chaque partie viendront à mourir dans le territoire de l'autre, de les inhumer dans les cimétieres usités, ou dans des endroits convenables & décents, que l'on assignera à cela selon l'occurrence; & les cadavres des enterrés ne seront molestés en aucune maniere: & les deux Puissances contractantes pourvoient, chacune dans sa juridiction, à ce que les sujets & habitans respectifs puissent obtenir dorénavant les certificats requis en cas de morts, où ils se trouvent intéressés.

V. Leurs Hautes-Puissances les Etats-généraux des Païs-bas-unis, & les Etats-unis de l'Amérique, tâcheront, autant qu'il est de quelque maniere en leur pouvoir, de défendre & protéger tous les vaisseaux & autres effets appartenans aux sujets & habitans respectifs, ou à quelqu'un d'iceux, dans leurs ports ou rades, mers internes, passes, rivières, & aussi loin que leur juridiction s'étend en mer, & de recouvrer & faire restituer aux vrais propriétaires, à leurs agens ou mandataires, tous tels vaisseaux & effets, qui seront pris sous leurs juridictions: Et leurs vaisseaux de guerre convoians, dans le cas où ils pourroient avoir un ennemi commun, prendront sous leur protection tous

les vaisseaux appartenans aux sujets & habitans de part & d'autre, qui ne seront point chargés d'effets de contrebande, selon la description qu'on en fera ci-après, pour des places, avec lesquelles l'une des parties est en paix & l'autre en guerre, ni destinés pour quelque place bloquée; & qui tiendront le même cours ou suivront la même route; & ils défendront tels vaisseaux aussi long-tems qu'ils tiendront le même cours ou suivront la même route, contre toute attaque, force & violence de l'ennemi commun, de la même manière qu'ils devroient protéger & défendre les vaisseaux, appartenans aux sujets propres respectifs.

VI. Les sujets des parties contractantes pourront, de part & d'autre, dans les pais & Etats respectifs, disposer de leurs biens par testament, donation, ou autrement: & leurs héritiers, sujets de l'une des parties & domiciliés dans les pais de l'autre ou ailleurs, recevront telles successions, même *ab intestat*, soit en personne, soit par leur fondé de procuration ou mandataire, quand même ils n'auroient pas obtenu des lettres de naturalisation, sans que l'effet de telle commission puisse leur être contesté, sous prétexte de quelques droits ou prérogatives de quelque province, ville ou particulier: & si les héritiers, à qui les successions pourroient être échues, étoient mineurs, les tuteurs ou curateurs, établis par le juge domiciliaire des dits mineurs pourront régir, diriger, administrer, vendre & aliéner les biens échus auxdits mineurs par héritage, & en général, à l'égard des susdites successions & biens, user de tous les droits & remplir toutes les fonctions, qui appartiennent par la disposition des loix à des tuteurs & curateurs; bien-entendu néanmoins, que cette disposition ne pourra avoir lieu que dans le cas où le testateur n'aura pas nommé des tuteurs ou curateurs par testament, codicille, ou autre instrument légal.

*La suite l'ordinaire prochain.*

## NOUVELLES DIVERSES.

Selon les dernières lettres de Pologne, il paroît que les projets relatifs au clergé n'auront pas lieu, & l'on prétend qu'un grand Monarque y a mis quelque obstacle. Les mêmes lettres disent que le Roi de Pologne à raison d'une incommodité subite ne verroit point le Comte du Nord lors de son passage à Bialistok. — Les lettres de Lisbonne portent que le 6 Octobre on a vu passer devant ce port 70 navires tant de guerre que de transport, que l'on suppose être l'escadre & le convoi anglois, qui vont à Gibraltar; qu'il est entré un vaisseau de 74 canons, deux de 66 & une frégate de 32 canons, tous appartenant à l'escadre russe, qui a souffert sur le Cap Finistere une si forte tempête, que ces vaisseaux ont été forcés de se mettre à l'abri dans notre rivière. L'on croit, que les autres se sont réfugiés à Cadix. Il se trouve à bord de cette escadre plusieurs cadets, fils d'officiers, pour apprendre le service de la marine: six d'entr'eux avec leur précepteur, retournant à leur bord, ont eu le malheur de rencontrer une grande barque portugaise à la voile, qui a coulé leur petite chaloupe à fond: ils ont tous péri avec un matelot; & ce n'est pas sans la plus grande difficulté que deux autres matelots & un contre-maître se sont sauvés. — On mande de Saragoë, que le 8 Septembre, sur les 7 heures 15 min. du soir

on vit partir du Midi vers le Nord une exhalaison extraordinaire, dont, malgré la clarté du jour, la splendeur égala celle d'un éclair dans une nuit obscure; avec cette particularité, qu'au milieu de sa course, crévant comme une grenade, elle jetta considérablement du feu (a). — On fait que les philosophes modernes à l'imitation de quelques anciens maniaques, ont enseigné que le suicide étoit un acte de vertu & de courage admirable \*. Convaincus sans doute par des démonstrations invincibles qu'on leur a opposées, que c'étoit au contraire le fruit de la foiblesse & de la lâcheté, ils ont passé selon leur coutume à une extrémité opposée, & ont prétendu que c'étoit l'effet évident d'une folie consommée, & qui par conséquent ne pouvoit être soumise à la vengeance des loix. Sa Majesté Impériale pour dissiper les nuages de cette logique tortueuse & inconsistante, vient d'ordonner que dans la suite on donnera au suicide un avocat, & qu'on examinera s'il peut être réputé fou ou non (b). — Les derniers avis de

\* V. le  
Cat. phil.  
p. 139.

---

(a) J'ai déjà eu occasion de parler d'un météore de ce genre, & de renvoyer à un ouvrage où ce sujet est fort amplement traité. voyez le J. du 15 Mars 1777. p. 450.

(b) La sagesse de cette ordonnance est fondée d'abord sur la possibilité bien certaine d'une folie qui intercepte la liberté, & dont l'existence par conséquent doit être constatée par les ministres des loix; mais elle est fondée

Gibraltar ne nous apprenent rien de nouveau touchant les flottes, finon que le 14 Octobre on les a perdues de vue, l'angloise étant poursuivie par la flotte combinée. Elliot aiant reçu un certain nombre de vaisseaux de transport,

---

fondée davantage encore sur l'usage trop étendu qu'on a fait de cette possibilité, & qu'elle ne peut que réduire dans de justes bornes, en faisant vérifier, comme dans tout autre cas, la folie par les actes de délire, qui ont précédé, & examiner sur-tout si cette folie n'est pas très-libre & très-coupable dans son principe. . . Si par-là qu'on ne peut se détruire sans étouffer la raison, & l'amour naturel de l'existence, on étoit sensé n'avoir pas manqué envers Dieu, soi-même & la société; les crimes les plus horribles ne seroient plus l'objet de la vengeance publique: car qui s'avisera jamais de tremper ses mains dans le sang de son pere, de ses freres, de ses bienfaiteurs; de trahir sa patrie & son Roi &c, dans un moment de calme & de réflexion? On me permettra de renvoier aux observations faites ailleurs sur cette matiere ( *1 Mars 1781. p. 317* ); je crois que les lecteurs équitables & que les opinions du jour n'ont pas subjugués, y trouveront les moïens d'une parfaite conviction. J'ajouterai seulement que les trois seuls suicides que j'aie connus, raisoïnoient sur leur affreux projet avec un sang froid & une délibération réfléchie que je n'ai remarqués dans aucun genre de malfaiteurs. Il est inutile de dire que des scélérats de ce genre sont les plus redoutables des hommes. De quoi n'est pas capable celui qui a résolu sa propre destruction? Quel crime peut lui donner de la crainte ou de l'horreur, s'il a quelqu'intérêt ou quelque plaisir à le consommer avant de se dérober absolument & irrévocablement aux regards & au pouvoir de ses semblables?

port, paroît raffermir sa contenance & préparer de nouveaux moyens de défense. Les Espagnols & les François font de ce général ennemi les plus grands éloges; ils louent surtout son humanité, son caractère compatissant & généreux. Ses réflexions sur l'obéissance des militaires que nous avons rapportées ci-dessus (a), & l'exhortation qu'il en prit occasion de faire à la garnison, sont pleines de justice & de sentiment. — Le machiniste Blanchart qui avoit construit un petit vaisseau volant, ( 1 Octob. p. 223. ), en a dernièrement fait l'essai dans le jardin de M<sup>r</sup>. l'abbé Viennois, à la Villette près de Paris: il s'est élevé à la hauteur de 40 pieds; mais les ressorts de l'instrument aérien étant de bois, ont cassé, & il a éprouvé le sort d'Arcas. Quoiqu'il ait reçu une petite contusion à la tête, il s'en console par la satisfaction d'avoir pu convaincre le public de l'étendue & de la puissance de ses talens mécaniques.

---

(a) Pag. 429. Quelle plus parfaite justification de l'obéissance prétendue aveugle, tant reprochée à certains religieux par des gens qui ignoroient sans doute que ce genre d'obéissance faisoit le fondement de l'ordre public; que sans elle il n'y auroit ni succès dans la guerre, ni ressort dans l'administration civile, ni tranquillité dans l'Etat... Encore quelle disproportion entre les deux obéissances! celle des religieux & celle des militaires! Quel supérieur cénobitique a jamais ordonné à ses inférieurs de se jeter dans des navires sans mâts & sans voiles, d'une structure alarmante & inconnue, & d'aller avec allégresse à une mort prompte & terrible?

## M O R T S.

Jean-Antoine Tinséau, évêque de Nevers, est mort dans son palais épiscopal, le 24 Septembre, dans la 86<sup>e</sup>. année de son âge, aiant gouverné ce diocèse pendant trenté ans, avec autant de zèle que de prudence, & avec une édification soutenue par la résidence la plus constante.

Frédéric-Louis-François, baron de Wangen, prince-évêque de Bâle, est décédé le 11 Octobre, en son château de Porrentruy, extrêmement regretté de tous ses sujets, dont il étoit tendrement aimé & respecté. Il étoit né en 1728, & avoit été élu le 29 Mai 1775.

Dans le dernier Journal p. 316, l. 7 *quelques*, lisez *quelque*. — P. 325, l. 8 *jubilée*, lisez *jubilé*.

☞ En ce moment il nous arrive la lettre suivante du camp de St. Roch, datée du 18 d'Octobre. *Les manœuvres de l'amiral Howe ont trompé nos esperances. Il est vrai que les vaisseaux françois auroient pu rejoindre l'ennemi, étant doublés en cuivre; mais le corps de l'armée navale espagnole qui ne l'est pas, a été obligé de demeurer en arriere, & comme on ne pouvoit pas aller les uns sans les autres, & que la marche étoit ralentie par les traîneurs, les Anglois qui n'en avoient pas un, ont fait des manœuvres savantes, qui leur ont toujours donné six, huit & dix lieues d'avance. C'est à la faveur de cet avantage que se faisant suivre vers les côtes de Barbarie par les combinés, l'amiral Howe les a tournés pendant la soirée & la nuit du 16. Le lendemain 17, notre flotte étoit à lutter contre les courans vers les côtes d'Afrique, tandis que les Anglois aiant un vent d'Est, se sont fait signaler par les côtes*

de Séville, & longeant de deux lieues la Pointe d'Europe, ils ont jetté dans le port de Gibraltar tous les transports ravitailleurs, & ensuite ont continué leur route pour revenir dans l'Océan. Notre flotte est rentrée aujourd'hui dans le Détroit.

---



---

T A B L E.

TURQUIE.	( Constantinople.	423	
RUSSIE.	( Pétersbourg.	424	
POLOGNE.	( Varsovie.	426	
ESPAGNE.	{	Madrid.	427
		Algésire.	432
		Cadix.	434
		Camp St. Roch.	435
SUEDE.	( Stockholm.	437	
DANNEMARCK.	( Coppenhague.	437	
ITALIE.	{	Rome.	438
		Civita-Vecchia.	440
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	441
		Trieste.	445
		Berlin.	446
		Geneve.	448
ANGLETERRE.	( Londres.	452	
FRANCE.	( Paris.	457	
PAYS-BAS.	( La Haye.	460	
	Nouvelles diverses.	465	
	Morts	469	